90 CON

HEBDO DU HAUT-RICHELIEU - Fondé le 1er juin 1860 - LE JEUDI 27 novembre 2014 - 72 PAGES - 155e année nº 24 - www.canadafrancais.com 1,44$ +tx

5426182
WWW.LAVAGE HAUTRICHELIEU.COM
450.349.8080
MÉNAGE COMPLET
• Plafonds • Murs • Planchers
• Vitres • Conciergerie

LE CANADA FRANÇAIS

22/3 xx2(Q)
272
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REC. PERIOD. SEC. DEPOT LEGAL
2275, RUE HOLT
MONTREAL QC H2G 3H1

6220095
Résidence
Les Trois Violettes
Résidence semi-autonome
20, chemin des Patriotes Est,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J2X 5P9
Pour information et réservation: 514 972-1923
www.residencelestroisviolettes.com

(photo TC Media - Archives)

NOS POLICIERS EN ONT ASSEZ DES QUOTAS

TANNÉS DE PASSER POUR UNE GANG DE *TATAS*

MARIE-JOSÉE **PARENT** Les policiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, par l'entremise de leur représentant syndical, Éric Lebeau, se vident le cœur. Ils en ont assez d'avoir l'air d'une gang de *tatas* en étant contraints de décerner 30 000 constats d'infraction en 2014, plus particulièrement lors des opérations de déneigement. «Voilà pourquoi il y a une *écoeurantite* aiguë. Elle est généralisée parmi les policiers au Québec. Nous ne sommes pas des percepteurs de taxe. Nous voulons retrouver notre pouvoir discrétionnaire», commente M. Lebeau.

PAGE A-5

(photo TC Media - Rémy Boily)

PERFORMANCE MARINE SOUS LA PROTECTION DE LA FAILLITE

PAGE A-3

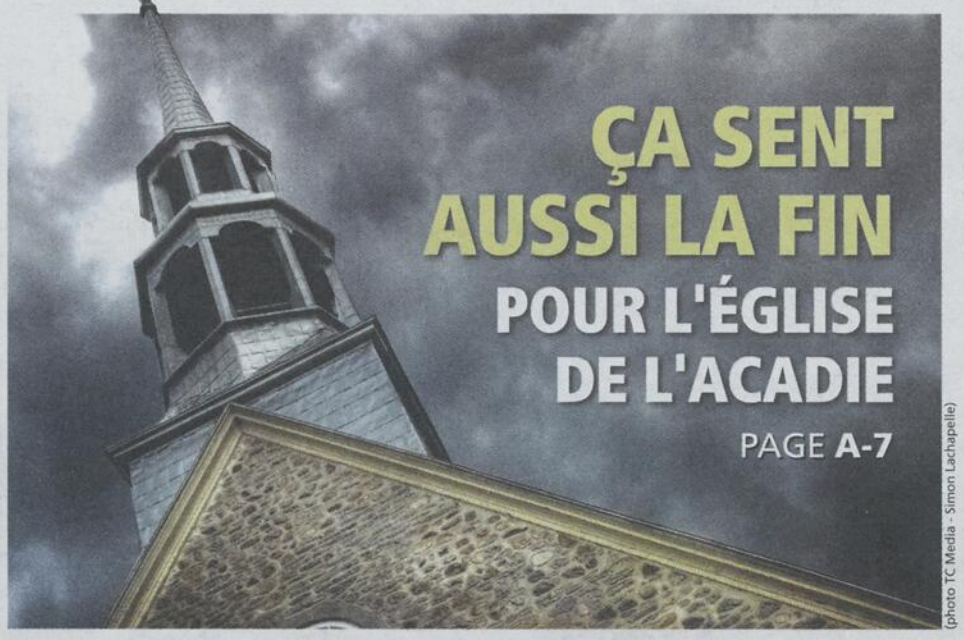

(photo TC Media - Simon Lachapelle)

ÇA SENT AUSSI LA FIN POUR L'ÉGLISE DE L'ACADIE

PAGE A-7

Pierre Roy
CHAUSSURES
252, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 346-9849
www.chaussurespierreroy.com
VENDREDI FOU
27-28 29-30 NOVEMBRE 2014
RABAIS JUSQU'À 50%
SUR BOTTES INTÉRIEURES, CHAUSSURES HOMMES + FEMMES ET ACCESSOIRES
*modèles sélectionnés
24
6 21074 70323 1
x5917139

AVIS AUX GENS D'AFFAIRES

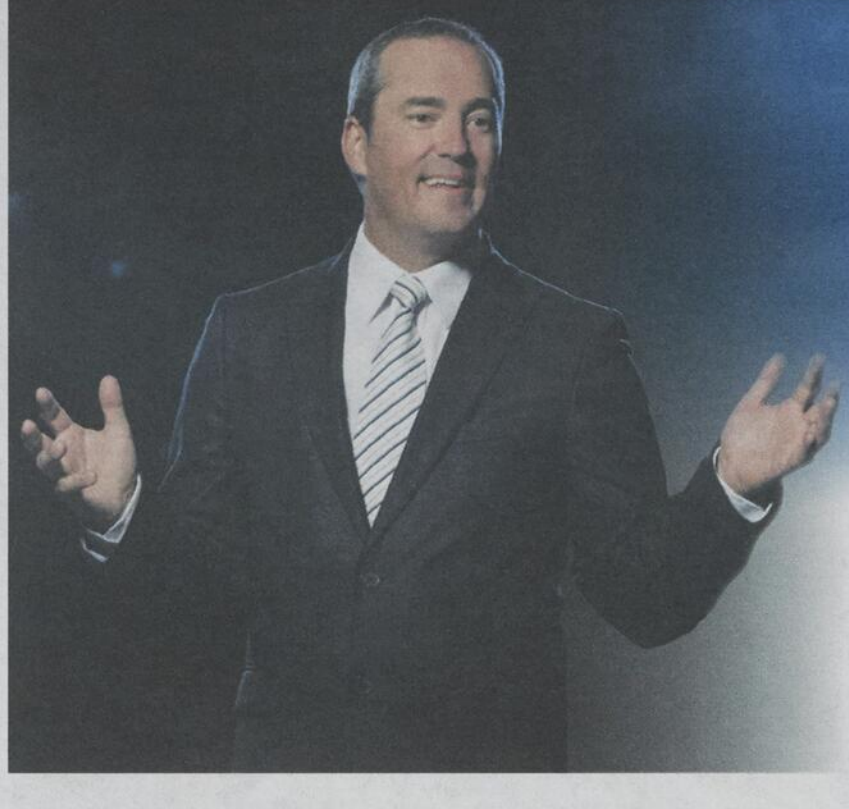

Assistez à cette conférence :

POUR GÉNÉRER DE LA CROISSANCE SIMPLEMENT !

SERGE LEMIEUX

CONFÉRENCIER, AUTEUR ET FONDATEUR DES RENDEZ-VOUS ESSOR

Conférencier énergique et habile communicateur, Serge Lemieux présente des solutions simples et efficaces pour générer de la croissance. Vice-président chez TC Media et gestionnaire de haut niveau durant plus de dix ans, Serge Lemieux a connu beaucoup de succès grâce à ses talents de mobilisateur et de visionnaire. Il saura vous captiver et vous aider à mettre en valeur les atouts de votre entreprise pour ainsi entrevoir l'avenir avec confiance et enthousiasme!

Ces sujets vous préoccupent :

- CROISSANCE ANÉMIQUE DES VENTES;
- COMPÉTITION FÉROCE ET COMMERCE EN LIGNE;
- CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES RAPIDES ET STRESSANTS;
- RARETÉ DE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE;
- COMPLEXITÉ ACCRUE D'ÊTRE ET DE RESTER EN AFFAIRES, ETC.

Ensemble, nous avons des solutions !

LES RENDEZ-VOUS esser

Se Parler, Agir et Prospérer !

GRATUIT! Une valeur de 149$, gracieusement offerte par TC Media.

PLACES LIMITÉES Réservé strictement aux gens d'affaires (entreprises commerciales, industrielles ou de services).

8 décembre 2014 15 H

Gouverneur Relais
725, boul. Séminaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 8H1

Réservez votre place : www.sergelemieux.ca/rendez-vous-essor

ou par courriel à : **inscription@sergelemieux.ca**

Une invitation de tc • MEDIA

Propulsé par les affaires | LE CANADA FRANÇAIS | Coup d'oeil | Le Richelieu

Recommandé par CQCD Conseil québécois du commerce de détail | Conseil du patronat du Québec S'allier pour la prospérité | Prospérité Québec pour tous Une initiative du CPQ

LES RENDEZ-VOUS esser

>5835849

Visitez notre site : www.sergelemieux.ca ou Écrivez-nous : info@sergelemieux.ca

LE CANADA FRANÇAIS

ACTUALITÉ

Météo

	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Nuageux avec éclaircies	Ciel variable	Ciel variable
MINIMUM	-3°C	-6°C	-8°C
MAXIMUM	1°C	-2°C	-1°C

DETTES ACCUMULÉES DE 20M$

Performance Marine fait une proposition à ses créanciers

CHARLES **POULIN**
charles.poulin@tc.tc

Performance Marine a effectué, lundi, une proposition à ses créanciers dans un effort pour tenter de maintenir ses opérations. L'entreprise nautique située à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix possède des dettes accumulées de plus de 20 M$.

Le Groupe Iberville Performance Marine a eu recours à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le 11 septembre, et avait déposé un avis d'intention de soumettre une proposition à ses créanciers. L'objectif de l'avis était de solliciter le marché relativement à son entreprise et ses actifs pour en maximiser la valeur de réalisation.

La proposition aux créanciers a été remise le 24 novembre, confirme le représentant du syndic, Stéphane Lachance. Les créanciers se réuniront le 15 décembre pour décider s'ils acceptent ou non la proposition.

Pour l'instant, Performance Marine poursuit ses activités au 911, rue Principale, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, indique un des actionnaires de l'entreprise, Pascal Langlois. Ce dernier n'a pas voulu commenter la situation actuelle, sauf pour dire qu'il n'était pas en faillite.

Les opérations sont toutefois au ralenti depuis la fin septembre. Les documents de cour démontrent que Performance Marine employait une cinquantaine de personnes avant le dépôt de l'avis d'intention. La vaste majorité a depuis été licenciée.

CRÉANCES

L'entreprise, constituée en 1999, doit 15 M$ à ses créanciers garantis. Il s'agit, pour la grande majorité, d'entreprises de crédit et de banques. Les principaux sont GE financement commercial Canada (6,8 M$), la Banque Nationale du Canada (2 M$) et la Banque de développement du Canada (3 M$).

Dans les créances privilégiées, il y a une somme de plus de 57 000$, soit une partie des quelque 93 000$ en salaires et vacances dûs à 47 employés.

L'entreprise doit également plus de 5 M$ à ses créanciers wwwnon garantis. Dans le lot, on note plusieurs entreprises et organismes locaux, tels que la Commission scolaire des Hautes-Rivières, Genesa, Les Habitations Gendron, NAPA/Massé Ste-Marie et la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

EN DÉCLIN

Les documents de cour, notamment le rapport du syndic, révèlent que l'entreprise a encouru des «pertes d'opération importantes» au cours des dernières années. Les pertes pour les deux dernières années s'élevaient à plus de 5 M$.

«Au Québec, le marché nautique a connu une baisse importante en 2009, souligne le rapport du syndic. La situation s'était rétablie en 2011, mais les ventes sont de nouveau à la baisse depuis 2012.»

Les pertes n'ont pu être compensées par la réduction des dépenses. Au 31 juillet 2014, au plus fort de la saison nautique, le chiffre d'affaires de Performance Marine était en baisse sur les comparatifs des années antérieures.

Les efforts pour trouver des solutions étaient cependant en marche depuis le printemps. En plus du plan de rationalisation, les actionnaires Benoit Grenier, Pierre Lefebvre et Pascal Langlois avaient sollicité la participation de tiers pour investir dans l'entreprise.

(Photo TC Média Rémy Boily)

Une cinquantaine de personnes ont déjà été à l'emploi de l'entreprise de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

UNE ENTENTE TOMBE À L'EAU

Performance Marine en était venue à une entente, le 21 août, avec un repreneur potentiel. Les trois actionnaires devaient alors vendre toutes leurs actions du Groupe Performance Marine à Financière Micadco et son président, Michel Cadrin. La vente était conditionnelle au maintien du lien d'affaires des manufacturiers de bateaux Chaparral, Régal, Bennington, Princess et Monterey. Les administrateurs devaient démissionner, mais participer à la transition. GE devait également maintenir son lien d'affaires.

GE a cependant refusé, le 9 septembre, ce qui a fait avorter la transaction et poussé Performance Marine à déposer un avis d'intention à ses créanciers deux jours plus tard.

«Les trois actionnaires n'ont pas les capacités financières pour investir à nouveau dans l'entreprise, indique Stéphane Lachance dans son rapport. Faute de fonds de roulement, l'entreprise devra cesser ses activités.»

M. Lachance a avoué lundi qu'à sa connaissance, aucun autre repreneur ne s'était manifesté depuis l'échec de l'entente avec Financière Micadco.

L'entreprise et son syndic, Demers Beaulne, ont par la suite sollicité plus de 185 entreprises pour les actifs financés par la Banque Nationale du Canada, d'une valeur de 4 M$ selon l'évaluation du syndic. Ils ont reçu 21 soumissions, la meilleure venant de Crescent Commercial Corporation qui offrait 1,428 M$ plus taxes pour l'inventaire financé par la Banque Nationale. ■

CETTE SEMAINE DANS LE CANADA FRANÇAIS

Cahier A

Éducation	A-18	Nécrologie	A-28
Faits divers	A-8	Politique	A-22
Nouvelles municipales	A-10	Santé	A-5
		Sports	A-34

Cahier B

Économie	B-1	Annonces classées	B-10
Éditorial	B-4		
Opinion	B-5		

Cahier C

Cinéma	C-6	Jeux	C-8
DVD	C-6	Lecture	C-7
Horoscope	C-14	Musique	C-5

Les policiers veulent mettre un terme aux quotas

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

«On a l'air d'une gang d'idiots. Pensez-vous vraiment qu'on veut donner des tickets pour le déneigement ou pour des portes débarrées dans les stationnements? Aucun policier ne fait carrière pour ça. C'est honteux!»

Le président de la Fraternité des policiers et policières de Saint-Jean-sur-Richelieu, Éric Lebeau, joint sa voix à celle de la Fédération des policiers municipaux du Québec et demande qu'une loi soit adoptée pour interdire l'imposition de quotas de contraventions.

«À Saint-Jean-sur-Richelieu, on appelle cela des objectifs de performance. En 2014, les agents doivent donner 30 000 constats d'infraction. Il y a une grande pression sur les officiers, particulièrement cette année», explique le représentant syndical.

Selon ce dernier, les agents affectés à la circulation ont le mandat de donner le plus de billets possible. Les deux équipes doivent remettre 15 000 constats par année.

«Par quart de travail, ces patrouilleurs peuvent donner plus de 15 contraventions. Ils ne répondent à aucun appel, sauf en cas d'urgence. On préfère faire patienter un citoyen ayant une plainte pour introduction par effraction, plutôt que de les déranger», souligne Éric Lebeau.

Les cinq équipes qui répondent en priorité aux appels concernant la criminalité ont pour mandat de remplir l'autre moitié des billets annuels entre leurs affectations.

«Il y a un suivi serré des objectifs, précise le président de la fraternité. Des policiers entrent en temps supplémentaire si nécessaire pour surveiller la circulation.»

«Dès qu'une opération déneigement est décrétée par la Ville, six à sept policiers sont appelés en temps supplémentaire. Ils doivent donner des constats d'infraction toute la nuit sans répondre aux appels. Le lendemain, les gens s'en prennent à nous sur Facebook. On a l'air d'une gang de *tatas* sans jugement.»

-Éric Lebeau

OPÉRATIONS

De toutes les commandes lancées aux autorités, les tempêtes de tickets en période hivernale sont les plus frustrantes, confesse M. Lebeau.

«Dès qu'une opération déneigement est décrétée par la Ville, six à sept policiers sont appelés en temps supplémentaire. Ils doivent donner des constats d'infraction toute la nuit sans répondre aux appels. Le lendemain, les gens s'en prennent à nous sur Facebook. On a l'air d'une gang de *tatas* sans jugement», indique-t-il d'une voix alimentée par la colère.

«Voilà pourquoi il y a une *écoeurantite* aiguë, ajoute Éric Lebeau. Elle est généralisée parmi les policiers au Québec. Nous ne sommes pas des percepteurs de taxe. Nous voulons retrouver notre pouvoir discrétionnaire.»

DES AVERTISSEMENTS SVP!

Dans un monde idéal, les patrouilleurs donneraient des avertissements aux automobilistes avant de sévir. «Dans les années 80, on parlait des policiers comme de bons pères de famille. L'administration ne veut plus de ça. Un bon patrouilleur donne dix contraventions de 100$ par jour. On ne veut pas d'un agent qui avise une vingtaine de conducteurs par quart de travail», constate-t-il.

(Photo TC Media – Stéphanie Brûlé)

«À Saint-Jean-sur-Richelieu, on appelle cela des objectifs de performance. En 2014, les agents doivent donner 30 000 constats d'infraction. Il y a une grande pression sur les policiers», dénonce le policier Éric Lebeau.

Depuis l'entrée en fonction de l'escouade circulation en 2009, le président de la fraternité déplore le climat de terreur qui s'est installé à Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Les administrateurs sont vertueux. Ils font avaler la pilule aux citoyens en faisant l'éloge de leur bilan routier. Il y a moins d'accidents sur le territoire, mais ce sont les citoyens qui payent pour ça en contraventions», pense-t-il.

NÉGOCIATIONS

Éric Lebeau assure que cette sortie n'a rien à voir avec les moyens de pression pour contester le projet de loi 3 sur les régimes de retraite ou encore sur les négociations entourant leur convention collective.

Les policiers du Québec appuient leur demande sur le fait que 22 États américains ont déjà adopté des lois pour interdire les quotas de contraventions. La ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, n'a pas réagi jusqu'à maintenant à cette demande.

Le directeur du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, Serge Boulerice, souhaitait lire cet article avant de commenter. Il donnera sa version des faits dans notre prochaine édition. ■

Grève peu «dérangeante» des employés municipaux

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Suivant un mot d'ordre provincial, les cols bleus et les cols blancs de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ont tenu une grève de 24 heures, le mercredi 26 novembre, pour se joindre au «grand dérangement».

Quelque 5000 employés de 25 municipalités québécoises ont déclenché une grève de 24 heures. À Saint-Jean-sur-Richelieu, seuls les cols bleus et les cols blancs, au nombre de 350, ont droit de grève. Leur convention collective est échue depuis près de trois ans, soit depuis le 31 décembre 2011. Les policiers et les pompiers n'ont pas droit de grève.

Hier mercredi, en début d'après-midi, les syndiqués s'étaient limités à lever des piquets de grève devant les différents bâtiments municipaux, dont l'hôtel de ville, le Service des loisirs et bibliothèques, les garages municipaux et les bâtiments de loisirs.

(Photo TC Média – Stéphanie Brûlé)

Les syndiqués ont levé des piquets de grève devant la plupart des bâtiments municipaux.

TERMINUS

Tôt le matin, un groupe a manifesté sur la rue Boucher, à l'entrée du terminus d'autobus. Pendant une courte période de temps, ils ont nui aux mouvements des véhicules, tant des autobus qui entraient et sortaient du terminus, que des usagers du transport en commun qui se rendaient prendre l'autobus. Des syndiqués ont aussi apposé des collants sur les abribus.

Notons que la Coalition syndicale a promis une escalade de moyens de pression. Jusqu'à maintenant les syndiqués de Saint-Jean ont tenu deux manifestations sur l'heure du midi. Il leur arrive aussi d'utiliser la tenue vestimentaire comme moyen de pression, sans compter les nombreux autocollants qu'ils appliquent sur les véhicules et les bâtiments municipaux. ■

LE CANADA FRANÇAIS
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 - Sans frais : 1 800 947-8555
Télécopieur: (450) 347-4539
☎ 450 347-0323
www.canadafrancais.com
LES PETITES ANNONCES
1 866 637-5236

Directeur général
Guy Bureau
guy.bureau@tc.tc

Rédacteur en chef :
Gilles Lévesque
gilles.levesque@tc.tc

Journalistes :
Richard Hamel
richard.hamel@tc.tc
Marie-Josée Parent
marie-josee.parent@tc.tc
Gilles Bérubé
gilles.berube@tc.tc
Louise Bédard
louise.bedard@tc.tc
Valérie Legault
valerie.legault@tc.tc
Marie-Pier Gagnon
marie-pier.gagnon@tc.tc
Charles Poulin
charles.poulin@tc.tc

Photographes:
Rémy Boily
Stéphanie Brulé
Simon Lachapelle

Collaborateurs:
Pascal Cloutier
Jean-François Crépeau
Marie-Claude Duval
Nicole Garceau
Jean-Paul Grappe
Jean-François Guay
Denis Henri
Sylvie Laroche
Raymond Marier
Michel Ménard
Mélanie Paquet
Robert Rheault
Kimberley C. Tremblay
Mario Wilson

Correcteurs
Michel Phaneuf
Louise Bisaillon

Adjointe au directeur général et superviseure aux ventes :
Gabriella Agarla
gabriella.agarla@tc.tc

Directeurs des ventes
Claude Deshaies
claude.deshaies@tc.tc

Martin Stewart
martin.stewart@tc.tc
Nancy St-Jean
nancy.st-jean@tc.tc

Conseillers en solutions médias:
Sylvie Leblanc
sylvie.leblanc@tc.tc
Manon Lavigne
manon.lavigne@tc.tc
Nancy Leclerc
nancy.leclerc@tc.tc
Cindy Lord, Publisac
cindy.lord@tc.tc
Mélanie Deslauriers
melanie.deslauriers@tc.tc

Chargée de projets, Publi-Sac:
Nicole Rousseau
nicole.rousseau@tc.tc

Coordonnatrices:
Caroline Gagné
caroline.gagne@tc.tc
Julie Herron
julie.herron@tc.tc
Marjorie Langevin
marjorie.langevin@tc.tc
Nadine Dufour
nadine.dufour@tc.tc
Jeannette Bédard
jeannette.bedard@tc.tc
Marie-France Turcot
marie-france.turcot@tc.tc

Commis de bureau:
Liette Pothier
liette.pothier@tc.tc

Coordonnatrice de production :
Rose Audette
rose.audette@tc.tc

Concepteur-graphiste
Kim Gauvin

Distribution :
Christian Marleau
christian.marleau@tc.tc

Impression :
Transmag

Publié par :
Médias Transcontinental S.E.N.C.

Président :
François Olivier, intérim
www.medias-transcontinental.com

L'EXEMPLAIRE: 1,65$
Au Canada abonnement 12 mois: 78,00$ 6 mois: 40,46$
12 semaines: 20,79$ (Prix taxes incluses)

tc • MEDIA · RÉSEAU SÉLECT · Certifié
Membre des Hebdos Régionaux.

Tirage certifié par ABC.
Poste publication - convention: 40064924. Dépôt légal.
Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.). Ce journal est imprimé sur un papier avec un contenu d'au moins 20% de papier recyclé.

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

INCIDENTS ET ACCIDENTS DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ

1500 événements chaque jour au Québec

MARC-ANDRÉ **PELLETIER**
marc-andre.pelletier@tc.tc

Plus de 1500 incidents ou accidents sont rapportés chaque jour dans les établissements de santé au Québec. Entre 2011 et 2013, la Montérégie a affiché un taux de 4,20% de la population touchée par un événement. C'est nettement moins que dans la région de la Capitale-Nationale, où près d'une personne sur cinq est touchée en moyenne par un événement indésirable, selon des données compilées par TC Media.

Les chutes et les erreurs liées à la médication figurent toujours au sommet de la liste des incidents et des accidents survenus dans les établissements du CSSS Haut-Richelieu-Rouville. Entre le 1er octobre 2013 et le 31 mars 2014, il s'y est produit 5415 événements, dont la plupart (61%) ont été sans conséquence pour les patients. Un accident a cependant entraîné la mort d'un patient.

C'est ce que révèle le 6e Rapport semestriel des incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins et services de santé, publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 31 octobre dernier.

(Photo TC Média - Archives)

La plupart des événements se produisent soit à l'Hôpital du Haut-Richelieu (43%), soit en centre d'hébergement (54%).

Quoiqu'inhabituel, un incident ne touche pas directement un usager. À l'inverse, un accident se définit comme une situation où le risque se réalise. Il est ou pourrait être à l'origine de conséquences sur l'état de santé d'un patient.

Le CSSS Haut-Richelieu-Rouville recense 91% d'accidents et 9% d'incidents. Bien que la majorité des accidents ait touché les usagers directement, ils ont été sans conséquence pour eux dans une proportion de 61%.

CHUTES

La plupart des événements se produisent soit à l'Hôpital du Haut-Richelieu (43%), soit en centre d'hébergement (54%). Les chutes y sont nombreuses. On en compte 1865 pendant la période de six mois recensée.

Ce chiffre n'a jamais été aussi élevé en deux ans. Le CSSS ne s'attend pas à ce qu'il baisse de façon significative.

«Ce serait surprenant à cause du vieillissement de la population et de la lourdeur accrue des cas, observe Marie-Hélène Régnier, directrice de la qualité, de la gestion des risques, de l'évaluation et de la performance du CSSS Haut-Richelieu-Rouville. Les orientations ministérielles sont très claires à propos de la contention des patients. Il faut leur permettre de circuler le plus possible. Les patients sont tous évalués et les familles sont avisées que les chutes font partie des risques.»

EN TÊTE

Le rapport montre aussi que le CSSS Haut-Richelieu-Rouville se situe en tête des établissements de la Montérégie quant au nombre d'événements déclarés. C'est le cas depuis la publication du premier rapport, à l'automne 2011.

Les 5415 incidents et accidents constituent 14,39% du nombre total d'événements survenus en Montérégie, tout juste devant ceux du CSSS Champlain-Charles-Le Moyne (13,43%).

Le CSSS englobe les six centres d'hébergement de la région et l'Hôpital du Haut-Richelieu. Il s'agit d'établissements fort achalandés, mais cela ne signifie pas qu'il s'y produit plus d'événements qu'ailleurs, croit la direction.

BONNE NOUVELLE

«L'augmentation des déclarations d'incidents et d'accidents est une bonne nouvelle en soi. Nous avons beaucoup travaillé sur la culture de la sécurité», indique Mme Régnier.

Les erreurs liées à la médication sont aussi nombreuses, soit 2095. Le suivi des incidents et accidents est obligatoire en vertu de la *Loi sur la santé et les services sociaux*, rappelle la directrice. Au CSSS, un comité de gestion des risques suit les déclarations de près ainsi que la gravité des événements pour déterminer les actions à entreprendre.

Avec la collaboration de Valérie Legault

«Il faut établir une responsabilité médicale»

- Me Jean-Pierre Ménard

MARC-ANDRÉ **PELLETIER**
marc-andre.pelletier@tc.tc

L'avocat le plus connu et reconnu au Québec dans la protection des victimes d'erreurs médicales, Jean-Pierre Ménard, n'est pas tendre à l'endroit du réseau de la santé, qu'il accuse de ne pas se soucier suffisamment du patient.

«Il faut pouvoir établir une responsabilité médicale à ceux et celles qui commettent ces erreurs. Il faut plus de transparence, plus d'imputabilité et être plus respectueux des patients. C'est du gaspillage économique. Ce n'est pas acceptable qu'une personne soit malade des soins de santé qu'on lui a prodigués», tranche celui qui a été d'office dans plus de 6000 causes du genre en carrière.

«Il y a des cas de médecins problématiques qui changent de région pour se faire oublier. Mais il y a aussi des médecins bien intentionnés qui pratiquent dangereusement en allant trop vite, en n'ayant pas la connaissance ou encore en n'écoutant pas le patient», estime Me Ménard.

> **« Les hôpitaux génèrent davantage de clientèle et le réseau gère mal, particulièrement dans les régions, la pénurie d'employés, ce qui mène à un dysfonctionnement du système. »**

«Les hôpitaux génèrent davantage de clientèle et le réseau gère mal, particulièrement dans les régions, la pénurie d'employés, ce qui mène à un dysfonctionnement du système, poursuit-il.

Les gens attendent trop longtemps sur les bancs d'hôpitaux et ne sont pas réévalués, même après plusieurs heures, alors ça crée évidemment des complications, croit l'avocat. Il faut forcer les hôpitaux à réévaluer leur clientèle, soutient-il.

POURSUIVRE OU PAS

Plusieurs se posent ou se sont posé la question. A-t-on l'énergie de s'investir pour obtenir réparation? Et si oui, le jeu en vaut-il la chandelle? «C'est une décision très personnelle», lance d'emblée l'expert en droit de la santé.

«Ça dépend toujours de l'importance du préjudice causé, à savoir si ça dérange beaucoup la vie du patient touché. C'est en fonction des dommages subis par une personne. Quand ils sont le moindrement substantiels, ça peut valoir la peine», ajoute Jean-Pierre-Ménard.

«Je pense que si on décide de poursuivre, enchaîne-t-il, on doit d'abord le faire pour éviter que ce qui nous est arrivé arrive aux autres. Il y a la notion d'imputabilité là-dedans. On veut que les gens sachent et regrettent.

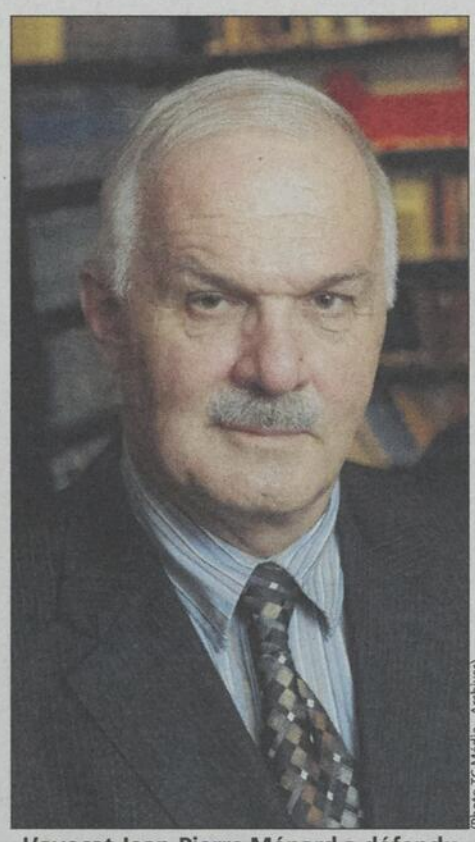

(Photo TC Média - Archives)

L'avocat Jean-Pierre Ménard a défendu 6000 causes en droit de la santé depuis le début de sa carrière.

«En même temps, ce n'est pas parce qu'il y a un décès que l'on va automatiquement poursuivre l'institution. Il y a les indemnisations, oui, mais il y a aussi les plaintes qu'on appelle "non-compensatoires" qui visent à faire connaître l'erreur et pas à en tirer quelque chose. Dans tous les cas, ça s'articule souvent autour de la faute, du dommage causé et de la causalité entre l'erreur et la condition actuelle du patient.»

BONNE MÉDECINE

Même s'il se fait critique à l'endroit du système de santé, l'avocat qui traite plus de la moitié des cas du genre au Québec ajoute tout de même un bémol.

«En général, on a une bonne médecine au Québec. Les gens doivent faire confiance à la médecine, mais on a un effet systémique et il faut changer des choses. Il faut monter la barre des soins de santé et en augmenter l'accessibilité», rapporte Me Ménard.

Même s'il ne compte plus les cas qu'il a défendus en cour, Jean-Pierre Ménard retient un dénominateur commun à toutes ces causes: le drame humain.

«Ce sont tous des cas difficiles sur le plan humain. Parfois, ce sont des femmes dont le mari est décédé, qui n'ont plus d'enfants. Il y a des décès inattendus. Les cas de personnes âgées maltraitées ou qui ne sont pas dans de bonnes conditions m'interpellent particulièrement. Les cas qui concernent des enfants sont toujours les plus touchants», confie le juriste.

ENTREVUE AVEC *Yvan Berthelot*

Fier d'avoir établi un cadre financier pour la Ville

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

S'il est une chose dont le conseiller Yvan Berthelot est fier, c'est d'avoir inculqué une culture de rigueur dans la gestion financière de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Concrètement, cette rigueur se matérialise par le cadre financier de la municipalité.

Yvan Berthelot est conseiller municipal depuis 1998. Il a connu une époque où la préparation du budget municipal comportait une part d'improvisation. Les élus adoptaient parfois une liste d'épicerie sans trop pouvoir mesurer l'impact sur le compte de taxes.

Il les a convaincus de se donner cet outil qui établit la marge de manœuvre annuelle du conseil. S'ils sortent du cadre financier, les élus savent qu'il y aura une répercussion sur les taxes. C'est à eux de faire le choix.

(Photo TC Média – Rémy Boily)

Malgré le contexte du regroupement municipal, la Ville a réalisé de grands projets, souligne Yvan Berthelot.

Yvan Berthelot est un combatif. Son cheminement de carrière est éloquent. Il est né en 1951 à Saint-Omer, près de Carleton-sur-Mer, dans la baie des Chaleurs. Il a grandi dans une maison où la politique était au menu des conversations quotidiennes. Son père a toujours été un fidèle organisateur de Gérard D. Lévesque, à une période où les accointances politiques pouvaient aider autant que nuire quand le vent tournait.

ENGAGEMENT

M. Berthelot père était agent des terres. Aux élections de 1966, les libéraux ont été défaits par l'Union nationale. Le ministère de l'Agriculture a proposé à M. Berthelot une mutation à Granby, vraisemblablement pour le voir démissionner. C'est comme ça que la famille Berthelot s'est retrouvée à Granby.

Yvan Berthelot s'est inscrit à l'Institut des arts graphiques pour devenir typographe et graphiste. C'est l'époque du développement du réseau des cégeps. Il sera le représentant des étudiants de l'Institut au moment de son intégration au nouveau Cégep d'Ahuntsic.

CARRIÈRE

Diplôme en poche, M. Berthelot travaille d'abord pour diverses petites imprimeries avant de s'embarquer dans l'aventure du quotidien Le Jour, fondé par le Parti québécois. Il y côtoiera les ténors du parti d'autant plus qu'il est le représentant des employés du graphisme. À la fermeture du journal, il entre à La Presse, en 1977, jusqu'à sa retraite, en 2011.

Il commence à occuper des fonctions syndicales jusqu'à devenir président du syndicat des typographes et porte-parole de «l'intersyndicale» des employés de La Presse. Ces fonctions l'amènent à suivre des cours en droit du travail, en finances et en ressources humaines. En 1990, il devient membre du comité de gestion de la caisse de retraite. Il y est toujours à titre de représentant des retraités. Il finira d'ailleurs comme conseiller en retraite. Pas étonnant qu'il ait été le premier à prévoir les déficits des caisses de retraite des municipalités.

Après être entré à La Presse, il achète une maison à Laval. Il se lasse vite de traverser l'île de Montréal tous les jours. La famille se tourne vers la banlieue sud et s'installe à Saint-Mathias. Si le «navettage» est allégé, il multiplie les déplacements pour conduire ses fils, Simon, Mathieu et Olivier, aux activités de loisirs.

SAINT-JEAN

À la fin des années 80, la famille déménage donc à Saint-Jean, dans le quartier Normandie, à deux pas du Colisée Isabelle-Brasseur. «Un quartier sur mesure pour la famille», lance-t-il en parlant des écoles primaire et secondaire, des terrains de sport, de la piscine, des services de santé, des commerces et du transport en commun.

Aux élections de 1998, Robert Lanciault le recrute dans son équipe. Sans le vouloir, il s'était fait remarquer dans une cause loin de la politique municipale. Quelques mois plus tôt, la compagnie Sobeys avait annoncé son projet d'épicerie là où se trouve maintenant le magasin Canadian Tire. Yvan Berthelot avait fait partie du groupe d'opposition pour défendre Les Halles, le marché d'alimentation qu'il fréquentait depuis son déménagement sur la rue Champlain, où il réside toujours avec sa conjointe, Ginette Mann.

Il est élu avec deux voix de majorité à la suite d'un recomptage judiciaire. Il se retrouve dans le camp de l'opposition face au maire Myroslaw Smereka. En 2001, au moment de la fusion, ce dernier l'écarte du conseil provisoire. En 2002, 2005 et 2009, il est élu avec l'Équipe Dolbec avant de se présenter indépendant l'an dernier.

FUSION

«Les années Dolbec ont été positives pour la nouvelle ville, retient-il. L'intégration des cinq municipalités a représenté une entreprise considérable», commente M. Berthelot. Ça n'a pas empêché la Ville de réaliser ou de lancer en parallèle des projets d'envergure comme la planification stratégique, la conversion du site Singer, la Place publique, le plan de conservation et la revitalisation du centre-ville. Sans compter la réfection des infrastructures.

« L'intégration des cinq municipalités a représenté une entreprise considérable. Ça n'a pas empêché la Ville de réaliser ou de lancer en parallèle des projets d'envergure comme la planification stratégique, la conversion du site Singer, la Place publique, le plan de conservation et la revitalisation du centre-ville. »

Dès la fusion, le conseiller s'est retrouvé au comité des finances. «Je suis fier d'avoir convaincu le conseil de se donner un cadre financier qui détermine la marge de manœuvre budgétaire, raconte-t-il. Je suis fier aussi d'avoir tracé les grandes lignes de la Place publique», ajoute-t-il en avouant s'être inspiré d'une agora vue en Grèce.

Avec le recul, il croit que le regroupement municipal a été une bonne chose pour mettre ensemble les forces économiques de l'agglomération. Il a aussi permis une meilleure équité fiscale, mais le conseiller a encore des doutes sur la pertinence d'avoir inclus L'Acadie dans l'opération.

AVENIR

Par ailleurs, M. Berthelot plaide pour une plus grande autonomie des municipalités face au gouvernement provincial. Il juge l'encadrement des différents ministères trop rigide. La Ville perd un temps fou à attendre des réponses pour une multitude de décisions. Il convient qu'il doit y avoir des balises, mais de son point de vue, Québec devrait se garder un pouvoir de vérification plutôt que de tout contrôler.

D'ailleurs, s'il est une chose qu'il reproche à l'administration passée, c'est de ne pas avoir été assez revendicatrice. Il multiplie les exemples où la Ville a trop rapidement baissé les bras après avoir essuyé des refus. Le dossier de sa contribution financière dans la reconstruction du pont Gouin n'est que le plus récent de ces épisodes.

OPTIMISME

M. Berthelot voit l'avenir de Saint-Jean avec optimisme. Il lui faut développer un plus grand sentiment de fierté et d'appartenance chez ses citoyens. Elle doit aussi densifier l'occupation de son territoire, pense M. Berthelot. Elle aurait dû le faire depuis longtemps. La ville s'est trop étalée à l'intérieur de ses frontières.

Elle doit aussi renforcer sa structure commerciale et industrielle, qui est relativement trop faible quand on la compare à celle d'autres villes. Mais sur le plan commercial, il faut bien admettre que sa proximité de Montréal est une contrainte, constate-t-il.

Il ne croit pas que la ville soit devenue trop grosse. Cependant, il ne cache pas une certaine appréhension face aux obligations des villes de plus de 100 000 habitants en matière de sécurité publique. Mais de son point de vue, Saint-Jean a tous les atouts pour offrir une belle qualité de vie. On y retrouve tous les services.■

LE JEU DES *questions*

PROFESSION: Retraité et conseiller municipal

RÉALISATIONS: Conception de la Place publique du Vieux-Saint-Jean, réhabilitation de la Singer, rénovation des infrastructures dans Saint-Gérard, mise en place du cadre financier de la Ville et sensibilisation de la situation des caisses de retraite municipales.

LOISIRS: Ski, vélo, apnée, voyages, lecture et théâtre.

SI VOUS ÉTIEZ PREMIER MINISTRE, QUELLE SERAIT VOTRE PRIORITÉ? «Je donnerais plus de pouvoir aux municipalités.»

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'AVENIR? «J'ai confiance en l'avenir. Les jeunes sont mieux éduqués que nous l'étions. Toutefois, les défis à relever sont de plus en plus grands de génération en génération.»

À L'ACADIE

L'église Ste-Marguerite-de-Blairfindie pourrait fermer

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

L'église sera fermée en 2015, à moins de trouver un locataire ou du financement pour aider à la préservation de ce lieu historique.

L'annonce de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste aux citoyens de L'Acadie a créé une onde de choc, mardi soir, lors de la rencontre d'information sur l'avenir des lieux de culte.

Près de 80 personnes ont assisté à cette réunion. À l'opposé de la soirée concernant l'église Saint-Gérard, personne n'avait anticipé cette mauvaise nouvelle.

On se rappellera que la paroisse additionne les dettes depuis dix ans. Son déficit accumulé frôle les 600 000$, si bien que la faillite est envisagée pour 2017. L'an prochain, la fabrique doit se départir de trois bâtiments pour assurer son avenir.

RÉNOVATIONS MAJEURES

L'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie figure sur la liste des établissements menacés. La fréquentation dominicale y est parmi les plus faibles, alors qu'une cinquantaine de fidèles s'y donnent rendez-vous les dimanches.

À cela s'ajoutent des rénovations majeures à effectuer. De manière urgente, la cheminée est à réparer. Cette dernière se détache de la bâtisse en raison de problèmes à sa base. La maçonnerie doit être remise à neuf pour éviter une infiltration d'eau qui pourrait endommager de manière importante la structure.

Même si la toiture est en bon état, il y a un écoulement dans la sacristie. D'importantes fissures sont aussi visibles dans la nef aux murs intérieurs et au plafond. Les fenêtres sont pourries à un tel point qu'on voit à l'extérieur. Deux colonnes et le plancher du jubé sont inclinés dangereusement.

« On ne peut rien garantir. Les démarches pour obtenir des fonds sont longues et coûteuses. Il faut des rapports d'architectes détaillés. Malgré cela, il faudrait toujours trouver 300 000$ pour couvrir notre part. »

- Louis-Charles Fontaine

À l'extérieur, le perron et les marches doivent être réparés au plus tôt. Du même coup, le contour de l'église doit être drainé.

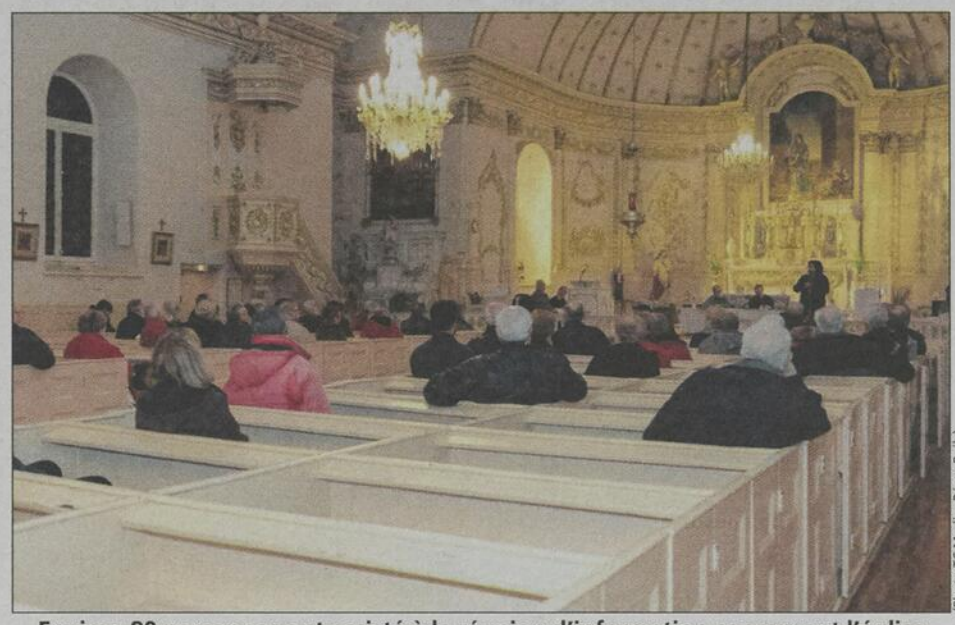

(Photo TC Media - Rémy Boily)

Environ 80 personnes ont assisté à la réunion d'information concernant l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.

De manière conservatrice, l'architecte a évalué la facture des travaux à 750 000$. «On ne peut rien garantir. Les démarches pour obtenir des fonds sont longues et coûteuses. Il faut des rapports d'architectes détaillés. Malgré cela, il faudrait toujours trouver 300 000$ pour couvrir notre part», rappelle-t-il.

SUBVENTIONS

L'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie est considérée comme un joyau de la région. Construite en 1800, son architecture est inspirée de l'époque de la Nouvelle-France. Elle est classée monument historique par le gouvernement provincial et elle est éligible à l'obtention de subventions. L'aide financière couvre jusqu'à 70% de la valeur des travaux.

En 2014, elle a d'ailleurs obtenu 192 000$ du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Cette somme a été accordée pour la fenestration de l'église et la toiture du presbytère, mais les travaux n'ont pas été entrepris.

Le président de la fabrique, Louis-Charles Fontaine, a rappelé à l'assemblée que les demandes de subventions ne sont pas toutes acceptées par Québec. Le Conseil dispose d'une enveloppe de 10 millions$ par année. L'an dernier, le seul projet ayant obtenu une aide financière au diocèse a été celui de L'Acadie.

FRÉQUENTATION

Selon les documents préparés par les administrateurs, l'église de L'Acadie est parmi les moins fréquentées de la paroisse. L'édifice compte 514 places.

Les citoyens du quartier cotisent de moins en moins à la dîme. En dix ans, les donateurs sont passés de 359 à 158. En 2013, l'exercice annuel a permis d'amasser 39 707$. De leur côté, les quêtes ont rapporté 13 294$.

L'église est toutefois l'un des premiers choix des familles pour la célébration des baptêmes. 71 nouveau-nés ont été accueillis en 2013. Huit mariages y ont été célébrés, ce qui est autant qu'à la cathédrale et deux fois plus qu'à Saint-Luc. Au chapitre des funérailles, 14 personnes ont choisi ce lieu pour leur dernier hommage, l'an dernier.

Mardi prochain, la fabrique donne rendez-vous aux citoyens de Saint-Blaise-sur-Richelieu à l'église, à 19 heures. ■

(Photo TC Media - Rémy Boily)

De manière conservatrice, l'architecte a évalué la facture des travaux à 750 000$ pour l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.

Bientôt la Guignolée dans nos rues

CHARLES **POULIN**
charles.poulin@tc.tc

Une fois de plus cette année, les organismes communautaires de la région comptent sur la générosité de la population lors de la Guignolée. Plus de 500 bénévoles clairement identifiés frapperont aux portes des résidences des secteurs Saint-Jean, Saint-Luc, L'Acadie, Iberville et Saint-Athanase, ainsi qu'à Mont-Saint-Grégoire, le dimanche 7 décembre, à compter de 10 heures, pour récolter des denrées non périssables.

«L'austérité amène son lot de pauvreté», a fait remarquer la directrice générale de la Corporation de développement communautaire (CDC) Haut-Richelieu-Rouville, Nathalie Grenier, lors du lancement officiel de la Guignolée effectué le 20 novembre.

La nourriture et les dons récoltés à cette occasion permettront à la Société Saint-Vincent de Paul (SSVP) Saint-Jean, la Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Luc, au Centre d'Action Bénévole d'Iberville, au Comité de dépannage de L'Acadie, en collaboration avec la Corporation de développement communautaire (CDC) Haut-Richelieu-Rouville, de distribuer plus de 2000 paniers de Noël à des familles qui en ont bien besoin.

La Guignolée se déroulera cette année sous la présidence d'honneur du colonel Jennie Carignan, commandant du Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu. La SSVP Saint-Jean pourra ainsi bénéficier, pour une huitième année, du support et de l'appui logistique du personnel militaire et civil.

DENRÉES

Les bénévoles qui frapperont à votre porte seront à la recherche des produits suivants: fruits, légumes, viandes et poissons en conserve, condiments (ketchup, mayonnaise, marinades, moutarde), soupes et sauces (à la viande pour les pâtes), plats d'accompagnement en sachets, tartinades (beurre d'arachides, confitures, Nutella), pâtes, riz et céréales, articles pour la boîte à lunch (barres tendres, poudings, compotes, jus en boîte), produits d'hygiène personnelle (papier hygiénique, dentifrice, savon, couches) et produits nettoyants.

Les règles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ne permettent pas aux bénévoles de redistribuer la viande fraîche ou congelée, les fruits et légumes frais, les produits laitiers devant être conservés au froid ou encore des plats faits maison.

Par contre, les gens peuvent aussi remettre aux bénévoles des dons en argent qui serviront à offrir des bons échangeables en épicerie que les bénéficiaires pourront utiliser afin de se procurer ces produits périssables.

BÉNÉVOLES

Les organisateurs de la Guignolée sont toujours à la recherche de bénévoles. Les gens intéressés à participer à cette grande récolte annuelle peuvent communiquer avec les organismes de leur secteur ou encore se présenter à un des points de chute.

Ces endroits sont le Centre d'Action bénévole d'Iberville (290, avenue des Conseillers, 450 347-1172), le Centre communautaire de L'Acadie (1322, chemin du Clocher, 450 357-2386), l'ancien local de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Luc (30, rue Moreau, 450 349-1553) et le Pavillon Couture du Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu (15, rue Jacques-Cartier Nord, 450 358-1222, poste 104). ■

Expulsé pour avoir pris des photos dans un magasin

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

À l'ère des téléphones intelligents et des caméras miniatures, la photographie n'a jamais été aussi accessible. Dans les magasins, les clients n'hésitent pas à photographier certains articles. Une politique tolérée avec modération.

Jacques Genest l'a appris à ses dépens lors d'une visite au magasin Canadian Tire de Chambly. Semi-retraité du milieu de l'aviation, le résident de Saint-Jean-sur-Richelieu aide des passionnés à compléter et réparer des projets d'aéronefs.

Le 7 novembre, il venait de prendre plusieurs photographies de pièces disponibles dans les rayons, lorsqu'il a été interpellé par le directeur de la succursale.

«Je voulais informer mes amis des produits qu'ils pourraient utiliser, affirme Jacques Genest. J'utilisais une petite caméra Canon.»

ESCORTÉ

Malgré cette explication, le consommateur a été forcé d'effacer les images de sa carte mémoire. «On m'a dit que la prise de photos était interdite. Je ne le savais pas. J'ai vérifié à l'entrée et il n'y a aucun pictogramme annonçant cette politique», témoigne le résident.

Ce jour-là, le client a été escorté jusqu'à la sortie par le gestionnaire de l'établissement. L'opération s'est déroulée dans le calme, mais elle a été supervisée par plusieurs employés.

«Je n'ai pas aimé la manière dont j'ai été mis dehors. J'avais l'impression d'être un voleur», mentionne celui qui estime d'intérêt public cet évènement, puisqu'il ne souhaite à personne de vivre «ce préjudice à l'honneur et à la dignité.»

« Si j'allais en visite dans un domicile, je demanderais la permission pour prendre des photos de la maison. C'est la même chose dans un magasin. »

-François Plouffe

POLITIQUE

Le directeur du magasin Canadian Tire, Patrick Plouffe, se rappelle très bien de cette intervention. «En 22 ans, c'est la première fois que j'ai un tel problème. Le client prenait l'objet, le prix et même le code barres en photos. Je trouvais cela très bizarre», indique-t-il.

Pour prévenir les vols éventuels ou encore la vente de ces images à la concurrence, le gestionnaire est intervenu. «Les clients doivent demander la permission pour prendre des photos, explique-t-il. Il faut faire part de ses intentions. Si tout le monde est au courant, il n'y a pas de problèmes.»

Ce dernier est d'ailleurs bien conscient que plusieurs consommateurs utilisent régulièrement la caméra de leur téléphone intelligent à l'intérieur de la succursale. «Je n'ai pas de problème avec le client qui montre une cafetière à sa femme pour être certain d'acheter la bonne. C'est bien différent lorsqu'on prend une vingtaine de photos avec un appareil», souligne François Plouffe.

LOI

Il n'existe pas de loi au Québec encadrant la prise d'images dans les magasins. Chaque entreprise adopte sa politique.

«Même s'il s'agit d'un commerce ouvert à tous, c'est une propriété privée. Les propriétaires y invitent ceux qu'ils veulent. Si une personne a un comportement reprochable, elle peut être invitée à sortir», rappelle Jean-Jacques Préaux, de l'Office de protection du consommateur.

(Photo TC Media -Rémy Bolly)

Jacques Genest souhaite mettre en garde les consommateurs contre la prise de photos dans les magasins.

«Si j'allais en visite dans un domicile, je demanderais la permission pour prendre des photos de la maison. C'est la même chose dans un magasin», conclut François Plouffe, du Canadian Tire. ■

DÉCÈS CHEZ GSC TECHNOLOGIES

La CSST porte le blâme sur l'employeur

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Une faille dans la sécurité a mené au décès d'un travailleur de l'entreprise GSC Technologies, au printemps dernier. La CSST met à l'amende la compagnie au terme de son enquête, dont le rapport vient d'être rendu public.

Le 31 mars 2014, le journalier Alexandre Fournier-Cyr était affecté à l'usine de construction de kayaks en matière plastique et de produits de rangement, située au 597, boulevard Industriel, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vers 20h15, le jeune homme de 23 ans a changé de poste de travail. En se dirigeant vers une balance de matières premières, il s'est glissé sous une barrière de sécurité d'environ 200 kilogrammes.

Celle-ci n'étant pas fixée au sol, elle a basculé au moment où il l'a agrippée. Elle l'a entraîné dans une chute mortelle, où il s'est cogné violemment la tête au sol. Il est décédé sur les lieux.

(Photo – Rapport enquête CSST)

La scène de l'accident, tel que montrée dans le rapport de la CSST. La barrière a été relevée pour secourir la victime.

Comme personne n'a été témoin de l'accident, les enquêteurs ont reconstitué la scène pour comprendre les circonstances du drame. Une évaluation dynamométrique a été effectuée pour évaluer la force de tension nécessaire pour faire tomber la barre. La CSST a conclu que le jeune homme a dû s'agripper à deux mains et se donner un élan pour passer d'un coup sous la structure.

SÉCURITÉ

Initialement, cette barrière servait à délimiter un périmètre de sécurité autour d'une machine. Elle était fixée à une colonne jusqu'au 27 mars 2014. Au moment de l'accident, elle avait été déplacée de quelques pieds et détachée du pilier. Personne n'a pu expliquer l'origine de cette initiative aux enquêteurs.

Il demeure qu'il est de la responsabilité de l'entreprise de détecter tout équipement, machine, empilement de matériaux ou élément de structure instable. Ces objets doivent être ancrés, dépilés et stabilisés de manière à ne pas être renversés par des forces auxquelles ils sont exposés.

À la suite de cet accident, la CSST a inspecté l'ensemble des barrières de sécurité de l'usine. Des avis de correction ont été émis et des scellés ont été apposés sur plusieurs machines pour interdire leur utilisation. Cette intervention a mené à des modifications importantes et un suivi rigoureux.

AMENDE

Pour avoir opéré un établissement qui n'était pas aménagé de manière à assurer la protection des travailleurs, GSC Technologies s'expose à une amende de 1584$ à 3168$ pour une première offense et 3168$ à 6336$ pour une récidive.

Rappelons qu'il s'agit du deuxième accident mortel à survenir chez cet employeur. Le 18 mars 2011, un travailleur avait perdu la vie, écrasé sous une armoire de contrôle à son autre usine, située sur la rue Vanier.

Dans son rapport, la CSST avait jugé que l'incident était dû à la technique de travail utilisée par l'employé pour la soulever. Malgré cette constatation, l'employeur avait été tenu comme premier responsable. En conséquence, un constat d'infraction lui a été délivré. Pour ce type d'infraction, l'amende pouvait varier de 15 000$ à 60 000$.

La CSST rend disponible une simulation de l'accident. La vidéo est disponible sur le site Web du journal, au www.canadafrancais.com. ■

Une maison incendiée dans le quartier NDA

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Un couple d'une soixantaine d'années a perdu sa maison dans un incendie survenu le jeudi 20 novembre, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Plus d'une vingtaine de pompiers ont combattu le brasier.

Le feu a pris naissance sur le balcon arrière de la résidence située au 246, rue Saint-Denis, près des Halles Saint-Jean.

«Les résidents ont constaté la présence de fumée et donné l'alerte à 19h05. Ils avaient quitté leur domicile au moment de notre arrivée», indique le chef de la Division prévention du Service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu, Robert Meloche.

Une fois sur place, les sapeurs ont constaté que les flammes étaient prises à l'arrière de la maison. Elles se propageaient au toit.

Au total, 25 pompiers ont été appelés sur les lieux. Il leur a fallu plus de trois heures pour venir à bout du brasier et s'assurer qu'il n'y aurait pas de reprise d'incendie.

«Le feu s'est propagé à l'ensemble de la résidence. On parle d'une perte totale», annonce Robert Meloche.

Les dommages sont estimés à 100 000$ pour le bâtiment et à plus de 50 000$ pour son contenu.

CAUSE

Un enquêteur en recherche de causes d'incendie s'est rendu sur place le lendemain matin. Ses recherches ont permis de conclure qu'un mégot de cigarette était à l'origine du sinistre. Le citoyen déposait ses restes dans un récipient en plastique apposé sur le mur extérieur. ■

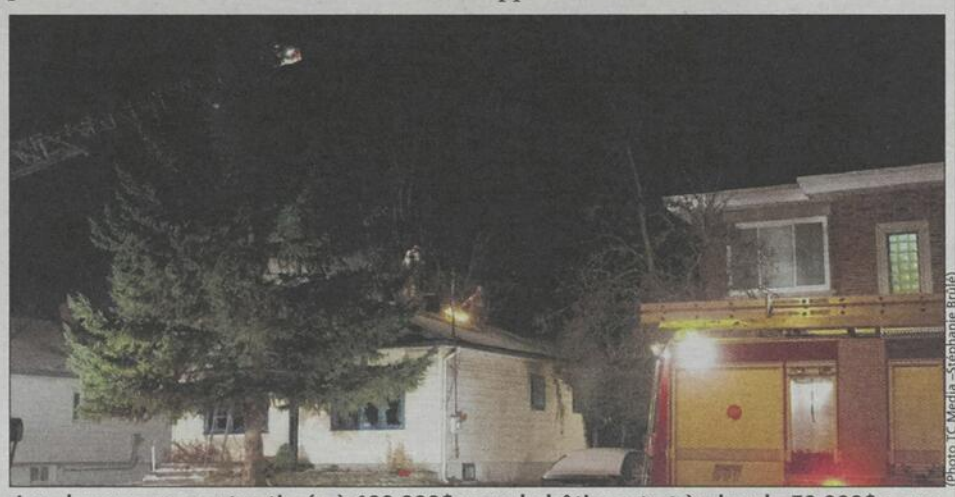

(Photo TC Media -Stéphanie Brûlé)

Les dommages sont estimés à 100 000$ pour le bâtiment et à plus de 50 000$ pour son contenu.

(Photo TC Media -Rémy Boily)

Les trois véhicules de Sylvie Desbiens et Raymond Napkie ont été vandalisés dans la nuit de dimanche à lundi, à Iberville.

Leurs véhicules vandalisés à deux reprises à Iberville

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Les voitures de Raymond Napkie ont été la cible de deux épisodes de vandalisme, cet automne, à Iberville. Les policiers ont ouvert une enquête.

Le plus récent incident s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi. Un ou des malfaiteurs ont brisé les trois pare-brise de ses automobiles, en plus de faire des méfaits sur les miroirs et la peinture.

«C'est épouvantable, commente Raymond Napkie, 67 ans. Ce geste est vraiment fait par haine.»

Les véhicules étaient garés dans un stationnement municipal, situé à l'intersection de la rue Alexandre-Dufresne et de la 2e rue. L'espace public se trouve à quelques pas du domicile du citoyen.

INCOMPRÉHENSIBLE

Il s'agit du second incident à survenir à cet endroit. En septembre, la BMW de Raymond Napkie avait aussi été la cible de vandalisme. Le pare-brise avait été fracassé et les suspects avaient même peint un graffiti sur l'automobile.

«Je ne comprends pas. Ce sont de vieilles voitures des années 90. Elles sont stationnées près d'une garderie et d'une piste cyclable. Je les ai toujours mises à cet endroit et il n'y a jamais eu de problème», souligne le retraité.

ENQUÊTE

En constatant les dégâts, le citoyen a contacté les autorités lundi matin. Les policiers ont ouvert une enquête. Au moment de leur passage, un quatrième véhicule était garé dans le stationnement. Il n'avait pas été vandalisé, mais les agents devaient déterminer s'il avait passé la nuit à cet endroit.

«Ma conjointe et moi n'avons rien à nous reprocher. Peut-être que quelqu'un ne nous aime pas? On se questionne, car personne ne nous a menacés», souligne Raymond Napkie.

Le citoyen évaluait à plusieurs centaines de dollars le montant des dommages. ■

MEURTRE NON PRÉMÉDITÉ

Enquête préliminaire de Shaojun Liu en juin

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

L'enquête préliminaire de Shaojun Liu, soupçonné du meurtre non prémédité de Peng Chao, aura lieu les 15, 16, 17, 19 et 22 juin 2015.

Plus d'un an et demi se sera alors écoulé depuis l'arrestation du prévenu survenue au lendemain de la mort de la victime. Une conférence préparatoire à l'enquête se tiendra cet hiver.

Liu, 45 ans, est incarcéré depuis le 17 novembre 2013. Le dossier est revenu à une quinzaine de reprises devant la cour, mais le prévenu a été présent à très peu d'occasions. Il ne l'était d'ailleurs pas lundi matin quand la cour a annoncé les dates de l'enquête.

Il s'est déjà vu refuser une remise en liberté. La preuve présentée au tribunal est frappée d'une ordonnance de non-publication.

L'homme est soupçonné d'être l'auteur du meurtre du jeune homme de 25 ans trouvé inanimé dans le dépanneur du 392, rue Mercier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Une accusation de conduite dangereuse a aussi été déposée contre Liu, impliqué dans une collision avec un camion-remorque, sur la route 104, à Farnham, la même journée que les événements à Saint-Jean. ■

PALAIS DE JUSTICE

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Deux ans de prison pour vol qualifié

Daniel Lamarche, 19 ans, vient d'écoper de deux ans de prison pour vol qualifié et séquestration. Le tribunal retranche six mois de détention provisoire à la peine. Une probation de deux ans suivra la période d'emprisonnement.

Le 18 juillet 2014, un rendez-vous est organisé avec un adolescent près du pont Gouin. Lamarche ne se présente pas seul. Kevin Gadoury, qui fait face aussi à des accusations, aurait été présent ainsi que deux autres individus.

On reproche à l'adolescent d'avoir volé de la drogue. Une somme de 4500$ est exigée. Le jeune homme est escorté jusque chez sa tante à Iberville où l'argent lui est encore réclamé. Puis il est amené chez sa grand-mère qui alerte les policiers. Lamarche et Gadoury sont arrêtés.

Fraude de 30 000$

Une femme de Saint-Jean a reconnu jeudi avoir fraudé pour une somme de 30 000$ la compagnie d'assurances Sun Life entre les années 2000 et 2003. Elle a été accusée en 2011.

Elle a fait des réclamations en présentant de fausses factures de pharmacie. La compagnie a entrepris une enquête après avoir constaté que des médicaments inscrits aux factures n'étaient plus sur le marché ou encore que leur numéro avait été modifié.

L'accusée est une mère de trois enfants, souffrant de problèmes de santé et n'ayant pas d'emploi. Sans antécédents judiciaires, elle se voit imposer une peine de 15 mois de prison dans la communauté.

Méfait sur une autopatrouille

Une femme accusée d'avoir brisé volontairement le miroir d'un véhicule de la police de Saint-Jean a expliqué au juge qu'elle était exaspérée après avoir patienté toute une journée à l'hôpital.

Le 19 février dernier, le policier était entré à l'intérieur de l'hôpital. Un témoin avait aperçu l'accusée commettre le méfait. Elle a admis sa culpabilité le 20 novembre. À la suggestion des avocats, le juge a prononcé un sursis de sentence tout en obligeant l'accusée à effectuer 150 heures de travaux communautaires.

Vol de bijoux

Un résident de Saint-Constant devra purger une peine de 90 jours les fins de semaine pour un cambriolage dans une résidence du boulevard Saint-Luc.

Le 3 février, une voisine avait remarqué la lumière d'une lampe de poche à l'intérieur de la maison. Elle avait appelé la police. Martin Huot quittait les lieux à l'arrivée des policiers. Dans les poches du voleur, les policiers ont trouvé des bijoux d'une valeur de 500$.

L'accusé a comparu détenu le 20 novembre. À la peine de prison s'ajoute une probation de deux ans au cours de laquelle il devra suivre toute recommandation pour régler son problème de jeu. Il devra aussi rembourser des dommages de 200$ au propriétaire de la résidence cambriolée.

Interdiction de conduire

Une femme a plaidé coupable lundi d'avoir conduit sa voiture, le 25 mai, à Saint-Georges-de-Clarenceville, alors qu'elle était sous le coup d'une interdiction émise par le tribunal en janvier. Elle avait été trouvée coupable de conduite avec les facultés affaiblies en début d'année.

La femme a expliqué qu'elle avait mal aux jambes et avait décidé de prendre son auto pour chercher son chien, «son bébé», qui s'était sauvé. Les patrouilleurs de la SQ avaient croisé le véhicule et décidé de faire demi-tour. Il n'y avait plus personne au volant quand les policiers avaient retrouvé l'auto. L'appel d'un citoyen avait ramené un peu plus tard les policiers dans le secteur et à procéder à l'arrestation de la femme.

L'accusée a fait valoir au juge qu'elle n'était pas riche. Prenant en considération les circonstances, le juge a réduit à 1000$ l'amende de 1500$ qu'il impose habituellement. «Vous êtes fin», l'a remercié la femme. «Attendez avant de me dire ça», a enchaîné le juge en ajoutant une autre interdiction de conduire d'un an à la sentence. ■

Des cendres chaudes à l'origine d'un incendie

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Des cendres chaudes sont à l'origine de l'incendie d'un garage, vendredi soir, dans le quartier Des Prés-Verts. Une intervention rapide des pompiers a permis de limiter les dégâts.

Les propriétaires peuvent remercier leurs voisins puisque leur vigilance a permis de donner l'alerte en leur absence.

«Ils voyaient des flammes s'échapper du toit, explique le chef de la Division prévention du Service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu, Robert Meloche. Nous avons reçu l'appel à 20h33.»

À l'arrivée des sapeurs au 1266, rue Carré-Girouard, le feu couvait dans un mur et la toiture, mais l'incendie a rapidement été maîtrisé. Au total, 14 pompiers ont participé à l'intervention.

Cela a permis de limiter les dommages. Les pertes sont évaluées à 10 000$ pour le bâtiment et 5000$ pour son contenu.

(Photo TC Media -Rémy Boily)

Des cendres mal entreposées sont à l'origine de l'incendie d'un garage situé au 1266, rue Carré-Girouard, vendredi soir.

CENDRES

La cause du sinistre est liée à l'entreposage des cendres chaudes par le propriétaire. En vidant son poêle à bois, ce dernier a mis les braises dans un bac de plastique adossé à un mur.

«Il faut les entreposer dans un bac de métal, de préférence à l'extérieur», rappelle Robert Meloche.

Pour éliminer les cendres de manière adéquate, le règlement sur la sécurité incendie prévoit de les déposer dans un récipient incombustible à 30 centimètres d'une matière combustible. ■

SURFACTURATION DE MÉDICAMENTS

Le recours collectif vise aussi une clinique de Saint-Jean

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

La surfacturation semble être généralisée dans les cliniques médicales du Québec. C'est ce qui ressort d'un recours collectif contre une cinquantaine d'entre elles qui auraient exigé des frais illégaux à leurs patients, dont la Clinique d'ophtalmologie du Haut-Richelieu. Ce ne serait que la pointe de l'iceberg, croit le cabinet Grenier Verbauwhede Avocats.

Le recours collectif a été mis sur pied grâce à Philippe Léveillé, un patient qui a lui-même été victime de surfacturation de médicaments et de produits anesthésiques. Seulement deux cliniques étaient visées dans la requête au départ, en mai dernier, puis leur nombre a bondi à 19 en juillet. Le 13 novembre, une trentaine d'autres se sont ajoutées, dont celle située sur le boulevard du Séminaire Nord.

«On s'attendait à ce que ça crée un effet boule de neige, avoue Me Bruno Grenier. On sait que c'est une pratique généralisée.» Plusieurs spécialités sont visées, comme des cliniques d'omnipraticiens, de radiologistes, de chirurgiens, d'orthopédistes, de physiatres, de gastroentérologues, de dermatologues, d'obstétriciens gynécologues, d'oto-rhino-laryngologistes et d'optométristes.

La requête ne vise ni le professionnalisme, ni la compétence des médecins concernés. Elle dénonce plutôt une pratique illégale qui remet en question la gratuité des soins.

INSCRIPTION

Les personnes à qui on a exigé une surfacturation sont invitées à s'inscrire au recours collectif sur le site surfacturation.ca. Les factures peuvent être envoyées par courriel au cabinet d'avocats, à info@surfacturation.ca.

Environ 300 personnes se sont inscrites depuis six mois. Il sera encore possible de le faire jusqu'en janvier ou février 2015. «Si on veut que le recours collectif avance, il va falloir cesser d'en rajouter [des cliniques]», indique Me Grenier.

Des exemples de surfacturation, l'avocat en a vu de toutes les couleurs depuis le début du recours. «La loi permet de facturer le coût d'un médicament utilisé en consultation, mais pas plus», rappelle-t-il.

AZOTE LIQUIDE

Des patients ont pourtant dû débourser 30$ à 40$ pour se faire enlever une verrue plantaire à l'azote liquide. Une femme a payé 20$ pour des gouttes ophtalmiques qui n'ont jamais été utilisées.

Un gastroentérologue a pour sa part exigé 500$ pour l'utilisation d'un vaporisateur anesthésiant dans la gorge de son patient. La palme revient à une facture de 3000$ pour la chirurgie d'une cataracte. L'opération a été payée deux fois, puisqu'elle a aussi été déclarée à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Grenier Verbauwhede Avocats n'en est pas à son premier recours collectif. Il en a gagné un autre en 2011 contre la RAMQ et le ministère de la Santé dans le cas de patients atteints de dégénérescence maculaire. La Cour supérieure avait entériné un règlement de plus de 6 M$.

Cette fois, Me Grenier est persuadé qu'il s'agit du plus gros recours jamais fait. «Il totalisera plus de 100 M$, affirme-t-il. Avec une seule clinique, nous en avons pour 4 M$.» ■

STATIONNEMENT DE NUIT

Les restrictions en vigueur dès lundi

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

À compter du lundi 1er décembre, les restrictions sur le stationnement de nuit en cas d'opération de déneigement entrent en vigueur.

Rappelons qu'il est maintenant permis de stationner sur la rue la nuit durant l'hiver. Cependant, en cas d'opération de déneigement, aucun véhicule ne doit rester sur la rue. Les citoyens ont la responsabilité de s'informer si une opération de déneigement est prévue. Si on se fie aux expériences des dernières années, mieux vaut ne pas se garer sur la rue dès qu'il neige.

La Ville met plusieurs moyens à la disposition des citoyens pour vérifier si une opération de déneigement est annoncée ou est en cours. Un avis est émis au plus tard à 17 heures les soirs où une opération est prévue. La Ville veut ainsi donner suffisamment de temps aux citoyens pour prendre connaissance de l'avis.

Pour cette raison, il arrive qu'un avis soit émis en raison des prévisions météorologiques de la nuit suivante. Si les météorologues se sont trompés, l'avis aura été donné inutilement.

INFORMATION

Pour savoir si une opération est annoncée, les citoyens peuvent téléphoner à la ligne INFO-DÉNEIGEMENT, au numéro 450 357-2020. Un message enregistré fournit l'information sur la situation qui prévaut.

Il est aussi possible de consulter le site Internet de la Ville, à l'adresse www.sjsr.ca/deneigement, ou sa page Facebook, à www.facebook/VilleStJeansurRichelieu. La municipalité diffuse également l'information sur Twitter, à www.twitter.com/VilleStJeanRich.

Enfin, la Ville met un service de messagerie texte (SMS) sur téléphone mobile à la disposition des citoyens. Pour s'abonner, il suffit de remplir un court questionnaire sur le site Internet www.textosjsr.com. Les abonnés à ce service ont déjà reçu un premier message le 24 novembre pour rappeler l'entrée en vigueur des restrictions, le 1er décembre. Ceux qui ne l'ont pas reçu doivent vérifier leur abonnement.

Pour sa part, *Le Canada Français* relaie l'information dans la mesure du possible sur son site Internet, sa page Facebook et son compte Twitter.

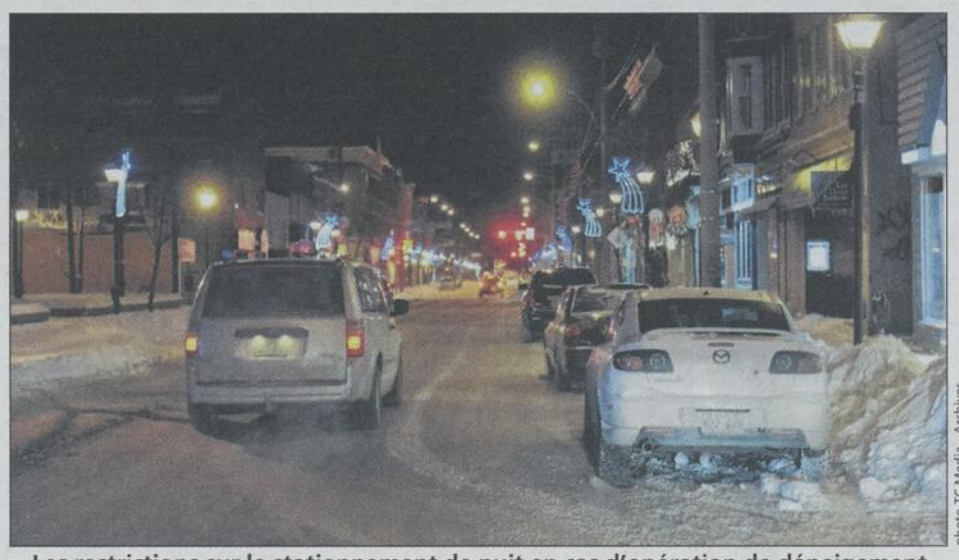

photo TC Media - Archives

Les restrictions sur le stationnement de nuit en cas d'opération de déneigement entrent en vigueur le 1er décembre.

CRITÈRES

Soulignons qu'une opération de déneigement est réalisée lorsque l'accumulation de neige prévue est de trois centimètres et plus. Lorsqu'une opération de déneigement est décrétée, le stationnement est interdit jusqu'à nouvel ordre sur tout chemin public et stationnement municipal durant la nuit entre 23 heures et 6 heures, sauf exception, notamment dans le Vieux-Saint-Jean. Le règlement s'applique du 1er décembre au 31 mars.

De plus, lors du chargement de la neige à des endroits spécifiques, les citoyens doivent respecter, de jour comme de nuit, la signalisation temporaire interdisant le stationnement. La Ville permet de garer son véhicule sur plusieurs terrains de stationnement sur le territoire de la municipalité. La liste des endroits est disponible sur le site Internet de la Ville. Dans ces cas, des cases de stationnement sont toujours réservées pour y entasser la neige lors du déblaiement.

Les contrevenants au règlement sur le stationnement de nuit en hiver s'exposent à payer une amende de 30$ plus des frais administratifs de 13$ et des frais de 65$ pour le remorquage. Total: 108$. ■

Amende et frais en hausse

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu augmente l'amende pour les véhicules garés en infraction sur un parcomètre. Actuellement, l'amende est de 10$, plus 5$ de frais judiciaires. Elle passe à 30$, ce qui permet à la Ville d'appliquer des frais judiciaires de 13$, comme le prévoit la réglementation provinciale. Au total, un automobiliste en infraction paiera 43$ comparativement à 15$. La Ville harmonise cette amende au même montant que celles imposées pour les autres infractions au stationnement. ■

GARDERIES 0-5 ANS
accueil personnalisé et approche familiale
ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE PROFESSIONNELLE
(Technicienne en éducation spécialisée, kinésiologue, spécialiste en éveil musical)

FICELLE ET BOUT D'PAPIER
Poupons à 5 ans
- Places à partir de 10$/jour avec aide financière aux parents
- Programme artistique
- Prématernelle en 3 temps (éveil social et culturel, psychomoteur, artistique)
- Prématernelle musicale

450 895.3536

GARDERIES L'ODYSSÉE
Poupons à 5 ans
- Places subventionnées (7$/j)
- Accueille également les enfants à besoins particuliers

450 376.1744

PRÉMATERNELLE VISION ST-JEAN
2 à 5 ans
- Environnement multilingue
- Développement psychomoteur

450 349.1718

5791409

FRAISIÈRE ROU.G.I ET FILS INC.
Membre Bleuet-Club
Planifiez dès maintenant vos réceptions
Nous cuisinons pour vous:
Tartes (fruits, pommes, sucre)
Pâtés (poulet, saumon, mexicain)
Tourtières, tourtière en chaussons
Ragouts, quiches, confitures
Pommes (Cortland, Empire, Spartan)
Courges, betteraves, carottes
Ouvert tous les jours
1525, route 235, Sainte- Sabine
450-296-8802
>5917009

NOUVELLE COLLECTION MODE
2014 2015
RABAIS POUVANT ALLER JUSQU'À 50%
Lainage
Commande spéciale
Manteaux légers
Lutha-Styla, etc.
Recyclage de fourrure
Cuir-suède
Elle et lui
Agneau renversé
À votre service depuis 1977
FOURRURES Jacques Laflamme inc
244, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 347.6545
>5928148

Le Vieux-Saint-Jean perdra-t-il sa Société de développement?

CHARLES **POULIN**
charles.poulin@tc.tc

L'avenir de la Société de développement Vieux-Saint-Jean (SDVSJ) sera décidé sous peu. La Ville et la direction générale de l'organisme se rencontraient lundi pour une dernière fois, et un verdict est attendu pour l'assemblée du conseil municipal de lundi.

L'organisme voué au développement du centre-ville nage dans l'incertitude depuis plusieurs semaines. Son mandat a été renouvelé en février dernier, mais seulement jusqu'au 31 décembre. Habituellement, indique l'attaché de presse du maire et responsable des relations avec les médias à la Ville, Sylvain Latour, l'entente entre la Ville et la SDVSJ est reconduite pour deux ou trois ans.

«On ne sait pas si la SDVSJ fait encore partie du plan de match, avoue la directrice générale, Katrine Hamel. C'est dommage, car nous avons tout de même des responsabilités envers nos partenaires. Pour eux, la vie continue. De notre côté, on ne peut baisser les bras. Si on laisse les choses se détériorer, nous allons tous perdre le travail accompli. C'est pour ça qu'on ne lâche pas.»

C'est d'ailleurs cette incertitude qui a poussé l'organisme à retarder indéfiniment son assemblée générale annuelle qui se tient normalement en septembre. En attendant la décision, précise Mme Hamel, plusieurs projets sont sur la glace, même si elle mentionne avoir tenté de ne rien changer dans sa gestion au quotidien.

RENCONTRE

Sylvain Latour et Katrine Hamel ont tous deux confirmé qu'une rencontre devait avoir lieu lundi soir dernier (le 24 novembre) entre le conseil municipal et la SDVSJ pour discuter de l'avenir de l'organisme.

La SDVSJ bénéficie annuellement de deux subventions distinctes en provenance de la Ville: une pour son fonctionnement et la seconde pour la gestion des spectacles qu'elle présente dans le centre-ville.

«Il sera question du bilan de la dernière année, affirme M. Latour. Le conseil prendra ensuite une décision dans le contexte du budget et de son adoption le 15 décembre.»

Rien n'est encore joué, soutient-il. Le budget sera étudié les 28 et 29 novembre, et le conseil devrait annoncer sa décision concernant la SDVSJ à la séance du conseil municipal du 1er décembre.

M. Latour souligne toutefois qu'il est trop tard pour qu'une décision défavorable, si c'était la voie choisie, devienne exécutoire le 31 décembre. Peu importe quel sera le choix final, l'organisme ne devrait pas fermer ses portes au tournant du Nouvel An.

RAISON D'ÊTRE

Katrine Hamel plaide que la SDVSJ a toujours sa place au sein du paysage johannais.

«Je crois que l'organisme a sa raison d'être, tranche-t-elle. Nous avons de plus en plus le support des commerçants. Nous avons triplé notre membership dans la dernière année et, maintenant, les gens nous sollicitent à leur arrivée à Saint-Jean-sur-Richelieu. Nous avons rayonné dans la dernière année et demie, et j'espère que ça a été remarqué.» ■

(Photo TC Média archives)

Katrine Hamel estime que la Société de développement Vieux-Saint-Jean a encore sa place dans le paysage johannais.

La salle Baldwyn est démolie

Près d'un an après avoir été autorisée, la démolition de la salle Baldwyn, située rue Saint-Georges, dans le Vieux-Saint-Jean, s'est faite la semaine dernière.

Le mardi 18 novembre, il a suffi d'une couple d'heures à une pelle mécanique pour jeter le bâtiment par terre. Les travaux pour séparer et transporter les matériaux se sont échelonnés durant le reste de la semaine.

La salle Baldwyn était le centre communautaire de la paroisse anglicane St-James. Elle était d'ailleurs enclavée entre l'église et le cimetière. Le bâtiment était désaffecté depuis de nombreuses années. Il était jugé irrécupérable, notamment en raison de la moisissure qui contaminait les murs. ■

(Photo TC Média – Rémy Boily)

En moins d'un avant-midi, le bâtiment de la rue Saint-Georges a été démoli.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

Échange de terrains

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu acquiert un terrain d'une superficie de 729 mètres carrés dans le corridor du chemin Saint-André. La transaction a été conclue pour un prix de 50 000$.

En contrepartie, le propriétaire, Daniel Gagné, obtiendra un lot et des parties de lots totalisant 1973 mètres carrés pour la somme nominale de 1$. Cet échange permet de redresser la rue Bergère dans l'axe de la rue Sébastien. Comme le recommande une étude de circulation, la Ville pourra ainsi aménager une intersection à angle droit.

Entente à l'amiable

La Ville conclut une entente à l'amiable dans un litige relatif à une servitude d'utilité publique sur la rue du Royal-22e Régiment. La Ville avait entrepris une procédure d'expropriation pour obtenir cette servitude. Elle s'est finalement entendue avec le propriétaire, Fernand Dextraze, pour une somme de 5000$.

Accès-logis

La Ville a conclu une entente de gestion avec l'Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu relativement à l'immeuble du 250, Mercier. Elle réitère ainsi son engagement à défrayer 10% du supplément de loyer de six logements de l'immeuble. L'entente s'échelonne du 1er septembre dernier au 30 juin 2019.

Aide financière

Centraide du Grand Montréal reçoit 5000$ pour sa campagne 2014. Une somme de 250$ est remise à L'ANCRE – Droit à l'emploi pour un vin d'honneur lors de la célébration du 7e anniversaire de l'organisme.

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu reçoit une contribution de 250$ pour un dîner intergénérationnel. Une somme de 3000$ est remise à la Société nationale des Québécois Richelieu-Saint-Laurent pour couvrir les frais relatifs à la sécurité lors de la Fête nationale 2014.

Volleyball de plage

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu accorde une aide financière de 6641$ au Club de Volleyball de plage du Haut-Richelieu.

Ce montant correspond aux frais encourus par cet organisme pour l'achat de sable pour les terrains de volleyball de plage du parc Centre-de-plein-air-Ronald-Beauregard. Le club s'occupe à ses frais de l'entretien régulier de tous les terrains de volleyball de plage du centre de plein air. Ces terrains sont accessibles à tous les citoyens. ■

RÉNOVATION DE LOGEMENTS

La Ville pourrait maintenir le programme de soutien

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pourrait maintenir un programme de soutien à la rénovation de logements dans les vieux quartiers. Elle limiterait cependant sa contribution au niveau actuel.

Dans son budget, le gouvernement du Québec a annoncé l'abolition du programme Rénovation-Québec. Depuis toujours, la Ville participe à ce programme en versant une contribution égale à celle de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Dans le secteur Saint-Jean, le programme s'appliquait au territoire compris entre le boulevard du Séminaire, la rivière et les voies ferrées. Du côté d'Iberville, il s'étendait de la rivière au boulevard d'Iberville et de la voie ferrée à la piste cyclable. En plus de soutenir la rénovation de logement, il supportait également la construction de nouveaux logements et la conversion de locaux commerciaux et industriels à des fins résidentielles. Depuis le regroupement municipal, il y a douze ans, le programme a favorisé des investissements de 29 millions de dollars.

ABOLITION

En octobre, le conseil municipal a demandé à Québec de revoir sa position et de maintenir le programme. Vainement. À sa dernière séance, il a reçu une lettre du directeur de la SHQ confirmant l'abandon du programme. À la même assemblée, un citoyen, propriétaire d'un immeuble sur la rue Saint-Pierre, au centre-ville, a interpellé le conseil à ce sujet.

Selon le citoyen, son dossier est sur le dessus de la pile. Son projet de rénovation devrait être le prochain à être autorisé. Il voulait savoir quand il aurait l'approbation. Si on se fie à la résolution adoptée en octobre, la liste d'attente compte pas moins de 193 propriétés.

Le conseiller Yvan Berthelot n'a pas été très encourageant. Il a mis en évidence l'abolition du programme, mais il a cependant évoqué la possibilité que la Ville maintienne son aide. Ce sera au conseil de le décider lors de l'approbation du budget. M. Berthelot a cependant prévenu que si la Ville allait de l'avant, elle limiterait sa participation au niveau actuel. Jusqu'à maintenant, le montant maximal de subvention était de 10 000$ par logement, soit 5000$ de la SHQ et autant de la municipalité. Le maximum serait donc abaissé à 5000$.

En demandant au gouvernement de maintenir le programme, la Ville avait mis en évidence l'impact du programme sur la qualité du logement pour les personnes à faibles revenus, notamment les personnes âgées. C'est aussi un moyen de rehausser l'image des quartiers. Le programme contribue également à la revitalisation du centre-ville, au maintien et à l'amélioration du patrimoine bâti.

(Photo TC Média – Rémy Boily)

Collecte record de feuilles mortes

La collecte automnale de feuilles organisée par Compo-Haut-Richelieu a permis d'amasser un total global de 558 tonnes de feuilles mortes. À Saint-Jean-sur-Richelieu, ce sont 520 tonnes qui ont été ramassées dans les cinq secteurs. Les municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et de Venise-en-Québec ont collecté respectivement 8,4 tonnes et 30,2 tonnes.

NOUVEAU CHIROPRATICIEN

Le **docteur Martin B. Leblanc**, chiropraticien, pratiquera au 1005, boul. Séminaire Nord, suite 106 à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Il prendra le suivi des dossiers du **docteur Charles Harbeck**, chiropraticien, qui laisse la pratique.

Tél : 450 348-4477

5925690

IGA
Le plaisir de mieux manger

Foire GOURMANDE

Les samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014

PLUSIEURS DÉGUSTATIONS DANS TOUS LES RAYONS

Tirages de cartes-cadeaux IGA

Découvrez nos buffets idéals pour les Fêtes

SERVICE DE TRAITEUR
Commandez vos buffets pour toutes occasions

SERVICE DE LIVRAISON
à domicile avec paiement direct

SERVICE À L'AUTO les seuls à vous l'offrir!

COMMANDES
téléphoniques et par internet

MARCHÉ LAPLANTE IGA

Marché LAPLANTE IGA
420, 2e Avenue,
secteur iberville
450 347.6411

IGA PRO 40
435, 9e Avenue,
secteur iberville
450 358.2804

5913231

NOUVEAU PÉRIMÈTRE URBAIN À L'ACADIE

Opinions divergentes sur le projet soumis à la MRC

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Si le projet d'un nouveau périmètre d'urbanisation à L'Acadie permet de régler rapidement le bruit du champ de tir, faisons-le, pensent des voisins du club. Au contraire, d'autres jugent que le projet accentue l'étalement urbain. Appliquons simplement la réglementation sur le bruit. Attention de judiciariser le dossier, répliquent les premiers.

La MRC du Haut-Richelieu doit décider, dans deux semaines, d'un amendement au schéma d'aménagement régional permettant la création d'une zone d'urbanisation à l'ouest du territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette nouvelle zone urbaine de 590 hectares touche à la fois les secteurs de L'Acadie et de Saint-Luc.

Héritage des années 70, ce territoire compte déjà plus d'un millier de résidences, dont le parc Rémillard. Il comprend quelques parcelles cultivées, mais enclavées et morcelées. Il inclut aussi des bois d'intérêt. Depuis 1991, la Commission de protection du territoire agricole l'a exclu de la zone agricole permanente.

Il n'est cependant pas possible d'y faire de développement urbain. Dans le schéma de la MRC, ce territoire fait partie de la zone rurale, la «zone périurbaine», dans le jargon de l'aménagement. Pour en faire un périmètre urbain, il faut les égouts et l'aqueduc. C'est maintenant fait. L'aqueduc se rend au parc Rémillard, aussi doté d'un réseau d'égout sanitaire acheminant les eaux usées à une station d'épuration municipale, tout près.

CHAMP DE TIR

Saint-Jean demande à la MRC de transformer cette zone en périmètre d'urbanisation. La Ville compte ainsi résoudre le problème de bruit généré par le champ de tir. Outre la fermeture, la seule solution à ce problème est de construire un centre intérieur. Pour éponger les coûts, le propriétaire, Luc Ouimet, souhaite réaliser un développement résidentiel. La Ville se rend à cet argument.

Mardi soir, la MRC a tenu une consultation sur le projet de règlement 509 pour créer la nouvelle zone. Une soixantaine de personnes y ont assisté. Pendant plus de trois heures, une vingtaine d'entre elles ont témoigné. Plusieurs avaient préparé un mémoire. On s'attendait à ce qu'il soit essentiellement question de boisés. On en a beaucoup parlé. Tous conviennent de les protéger, mais les interventions ont été plus larges.

(Photo TC Média – Rémy Bolly)

Une soixantaine de personnes ont assisté à la consultation de la MRC sur le projet d'un nouveau périmètre urbain à l'Acadie.

Actuellement, les bois sont protégés en étant en zone périurbaine. Il semble clair pour la Ville qu'ils le seront avec l'amendement. Des élus l'ont déclaré à répétition. Des citoyens ont tout de même des doutes. Aucun écrit, aucun document ne le confirme, observe Huguette Therrien, celle qui a flairé les événements actuels il y a plus d'un an. Certains réclament aussi une zone tampon entre le bois et le ruisseau L'Écuyer.

URBANISME

Josée Goudreau a élargi le débat aux enjeux régionaux d'aménagement, notamment à l'étalement urbain. Elle défend l'orientation 10 émise par le gouvernement pour densifier le territoire. Elle met en évidence la sensibilité à l'érosion des berges de la rivière L'Acadie et la présence du site archéologique des casernes de Blairfindie.

Elle s'interroge aussi sur la contamination au plomb du champ de tir, une question qui est revenue à quelques reprises dans la soirée.

D'autres intervenants sont allés dans le même sens. Actuellement, la MRC se retrouve avec un problème qui relève de la Ville, pense-t-elle. Cette dernière n'a qu'à faire respecter son règlement sur les nuisances. Le club de tir a beau avoir un droit acquis, il n'existe pas de droits acquis en matière de nuisance.

DÉFENDERESSE

Avec la démarche en cours, la Ville compense un citoyen corporatif pour qu'il respecte la loi. Elle a d'ailleurs souligné que le promoteur était absent de la consultation, la Ville agissant en quelque sorte la défenderesse de ses intérêts. Les décisions des élus doivent se faire en fonction de l'intérêt collectif et non d'intérêts particuliers, a souligné Mme Goudreau. Alain Laplante a renchéri en démontrant comment l'étalement urbain est coûteux pour une municipalité.

Les voisins du club de tir voient les choses autrement. Eux se battent depuis une décennie pour faire cesser le bruit. Ils soutiennent aussi la protection des bois, mais si le développement résidentiel est la façon de régler le problème rapidement, il faut le faire.

Ils conviennent que la Ville devrait faire respecter son règlement, mais ils craignent surtout une judiciarisation du dossier et qu'il traîne des années devant les tribunaux. ■

Transdev fête ses dix ans

Environ 150 personnes du milieu économique ont participé, la semaine dernière, à un 5 à 7 pour souligner le 10e anniversaire de la compagnie Transdev à Saint-Jean-sur-Richelieu. Dimanche, 200 citoyens ont répondu à l'invitation de la compagnie pour visiter ses installations et découvrir des autobus de dernier cri. ■

La Caisse vend son édifice de la rue Mayrand

LES GUICHETS AUTOMATIQUES DEMEURERONT ACCESSIBLES

MYRIAM **TOUGAS-DUMESNIL**
myriam.tougas-dumesnil@tc.tc

La Caisse Desjardins du Haut-Richelieu et le Regroupement des personnes handicapées ont conclu ce qu'ils appellent «une entente gagnant-gagnant». La coopérative vend son ancien centre de services de la rue Mayrand à l'organisme, mais y laisse ses guichets automatiques, qui demeureront accessibles au public.

Le 27 juin dernier, Desjardins avait procédé à l'automatisation de ses services, mettant définitivement fin aux services au comptoir au 211, rue Mayrand. Depuis, les membres de la caisse populaire continuent de s'y rendre, puisqu'ils peuvent toujours y utiliser les guichets automatiques.

Ils pourront continuer de le faire après que le Regroupement des personnes handicapées région du Haut-Richelieu (RPHRHR) soit devenu propriétaire de l'endroit, étant donné que la Caisse Desjardins deviendra locataire d'un espace d'environ 300 pieds carrés, soit suffisamment pour loger ses guichets. Le bail liant Desjardins et le RPHRHR est d'une durée de cinq ans et est assorti d'une promesse de renouvellement.

Le RPHRHR se porte acquéreur de l'édifice. Selon Luc Bazinet, directeur général de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu, «la bâtisse a été vendue au prix du marché, soit environ 450 000$».

Au rôle foncier 2013-2015, le terrain est évalué à 153 200$ et le bâtiment, 882 100$, pour une valeur totale de l'immeuble de 1 035 300$.

Par ailleurs, la Caisse Desjardins a octroyé un don de 150 000$ au RPHRHR, pour soutenir l'organisme dans l'octroi de nouveaux services à sa clientèle.

OPTIMISME

La Caisse Desjardins et le RPHRHR accueillent cette transaction avec enthousiasme.

«Cette vente nous permet de nous libérer de cet actif, qui était devenu improductif», souligne M. Bazinet.

Il admet qu'en étant propriétaire de ces locaux inutilisés, la Caisse subissait des pertes. «C'est bien évident qu'il fallait entretenir l'édifice, le chauffer… Maintenant, on peut rendre l'édifice disponible à la communauté du coin, en vendant à un organisme qui ne mourra pas demain matin. Il va demeurer là pour une longue durée», croit-il.

(Photo TC Media – Archives)

Le Regroupement des personnes handicapées région du Haut-Richelieu se porte acquéreur de l'édifice.

Le RPHRHR est pour sa part bien heureux de pouvoir compter sur de l'espace supplémentaire. «On s'en venait à l'étroit dans nos locaux. Il y a une liste d'attente pour des chambres de répit et des appartements. Le sous-sol de notre immeuble sur la 6e Avenue, à Iberville, est complètement aménagé pour les personnes handicapées, mais nos bureaux s'y trouvent», explique Michel Fecteau, président de l'organisme.

Il souligne qu'avec l'acquisition de l'édifice de la rue Mayrand, un déménagement des bureaux devient possible. «On pourrait gagner quatre chambres de répit ou appartements supplémentaires sur la 6e Avenue, en déplaçant nos bureaux sur la rue Mayrand.»

Il admet que le RPHRHR n'a pas besoin de l'ensemble des locaux disponibles dans l'ancien centre de services de Desjardins. «Nous sommes en pourparlers avec des organismes qui sont intéressés à louer des espaces, mais il n'y a pas d'urgence. On a plusieurs options sur la table.»

Il espère que, «tôt ce printemps», il y aura de l'activité dans les locaux de la rue Mayrand.

Près de 300 personnes sont membres du Regroupement des personnes handicapées région du Haut-Richelieu. ■

Dre Isange Remacle

LES IMPLANTS DENTAIRES, LES TECHNIQUES LES PLUS MODERNES

Retrouvez la fonction et l'esthétique de vos dents naturelles

Avant

Après

- Techniques et technologies de pointes
- Tout sous le même toit
- Chirurgie guidée sans incision
- Intervention simplifiée et sans douleur
- Récupération pour le patient beaucoup plus rapide
- Différents plans de traitements possibles
- Consultation en implantologie gratuite (d'une valeur de 150$)

Soirée d'information
Sur les implants dentaires

INVITATION

Lundi 1er décembre à 19h30

Contactez-nous afin de réserver votre place

Avant

Après

Dre Isange Remacle
235, 2e avenue, bureau 201,
St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 2B2
www.deslauriersremacle.com
450-347-2244

FIN DU TARIF UNIQUE DANS LES CPE

L'incertitude gagne beaucoup de parents

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

L'avenir n'est pas rose pour les centres de la petite enfance. En déposant son projet de loi sur les CPE, la ministre de la Famille ne fait pas que moduler les frais de garde en fonction des revenus des parents. «C'est le fruit d'une démarche idéologique qui vise à limiter l'expansion des centres de la petite enfance», dénonce Élyse Lebeau, présidente de l'Association des CPE de la Vallée des Forts.

La fin du tarif unique à 7,30$ par jour dans un service de garde subventionné poussera inévitablement des parents à envoyer leurs enfants dans une garderie privée, croit celle qui est aussi directrice générale du CPE de Saint-Luc. Même son de cloche chez les garderies L'odyssée, dans le secteur Iberville. Pas une journée ne se passe sans que la direction se fasse questionner à ce sujet.

«Le message véhiculé dans les médias présentement est que pour certaines familles, les milieux privés pourraient devenir plus avantageux. Changer un enfant de garderie n'est pas une mince affaire. Il faut prendre le temps de bien évaluer les impacts autant sur le plan financier que sur le plan familial», nuance Louise Lemieux, conseillère en communication et développement du groupe qui comprend deux CPE et une garderie privée.

SURPRISE DE LEUR VIE

Tout au long de l'année, les familles débourseront le même montant de 7,30$ par jour pour une place en CPE. Plusieurs d'entre elles auront «la surprise de leur vie» à leur déclaration de revenus, avertit Élyse Lebeau.

Pour un enfant en CPE, une famille dont le revenu se situe entre 50 000$ et 75 000$ devra débourser 182$ de plus pour l'année. Ce montant bondit à 1157$ pour les couples dont le revenu familial est de 100 000$, puis à 3302$ quand le revenu familial touche 150 000$.

L'Association des CPE de la Vallée des Forts avait commencé à préparer les parents à cette réalité le 27 octobre dernier, lors d'une séance d'information tenue à guichets fermés au Cabaret-Théâtre. «Les gens nous écoutaient de façon un peu incrédule, se souvient Élyse Lebeau. On sonnait l'alarme depuis trois semaines quand on nous a annoncé la hausse des frais de garde. C'était le 20 novembre, en pleine Journée mondiale de l'enfant. Comme c'est traître!»

(Photo TC Média - Archives)

La fin du tarif unique à 7,30$ par jour poussera inévitablement des parents à envoyer leurs enfants dans une garderie privée, croient le CPE de Saint-Luc et les garderies L'odyssée.

FEMMES AU TRAVAIL

La présidente de l'Association s'indigne que la ministre Francine Charbonneau n'ait pas évalué l'impact d'un tel changement auprès des mères de famille. Au CPE de Saint-Luc, une enseignante et une infirmière clinicienne reconsidèrent sérieusement leur retour sur le marché du travail. «La société a-t-elle les moyens de se passer d'autres femmes comme elles? J'en doute!», dit Mme Lebeau.

S'il n'en tenait qu'à elle, l'accès au CPE serait gratuit comme à l'école. Elle craint le pire avec ce que le ministère de la Famille appelle les «mesures d'optimisation» des services de garde. «Des places fantômes en CPE, ça n'existe pas, affirme-t-elle. Va-t-on devoir remplacer les enfants absents ou malades au jour le jour pour combler les places vacantes?»

L'organisation du travail risque de ne pas être épargnée. «Seuls les enfants de quatre ans sont en groupe de dix. Ce serait terrible si on appliquait ce même ratio chez ceux de deux ans, alors qu'ils sont en pleine phase du non. Une chose est sûre, les garderies au noir vont revenir comme il y a 25 ans», conclut Mme Lebeau. ■

SELON LE SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ

La fusion des établissements comporte plusieurs risques

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Les conséquences de la fusion des établissements de santé risquent d'être grandes pour les citoyens du Haut-Richelieu, craint la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Le futur centre intégré de santé et de services sociaux, qui englobera toute la Montérégie, éloignera les services des patients, soutient Sylvie Jovin, présidente du syndicat local.

Le Syndicat des professionnelles de la santé Haut-Richelieu-Rouville en a fait la démonstration devant ses membres, la semaine dernière, en assemblée générale. Plus la présentation avançait, plus l'ambiance devenait lourde dans la salle, décrit Mme Jovin. «Ce sont encore nous qui allons payer pour», dit-elle.

Si le projet de loi 10 est adopté tel quel, tous les établissements de la Montérégie seront sous la gouverne d'un seul centre intégré de santé et de services sociaux. Ce sera le plus gros CISSS au Québec, souligne Mme Jovin. Il couvrira autant les régions de Sorel et Châteauguay que de Saint-Jean-sur-Richelieu et Cowansville.

DANGER

La présidente du syndicat local y voit un réel danger que les patients ne puissent pas avoir accès à des services de proximité. «C'est déjà commencé avec la division des services courants le soir et la fin de semaine aux CLSC de la Vallée-des-Forts et du Richelieu, rappelle-t-elle. Qu'est-ce qui va arriver si on applique la même logique aux blocs opératoires des hôpitaux en leur attribuant chacun des spécialités, comme de l'orthopédie ou de l'ophtalmologie?»

La vaste étendue de la Montérégie pourrait entraîner une privatisation des services, prévient la FIQ. En regroupant les services, il se pourrait fort bien que le service existe, mais pas chez vous, illustre Sylvie Jovin. La tentation d'aller au privé sera donc plus grande, encore plus si le marché des cliniques privées profite de la situation.

Mme Jovin se souvient très bien du contexte de la fusion précédente des établissements de santé, en 2004. Les conventions collectives avaient été adoptées par décret ministériel, 30 jours avant que les fusions deviennent officielles. Elle craint que le même scénario se répète.

DÉSTABILISER LES SYNDICATS

«J'y vois une tentative de déstabilisation des syndicats. En santé, toutes les conventions collectives arrivent à échéance le 31 mars 2015. Ça peut aller très vite», dit-elle.

Une fois menée à terme, la fusion regroupera presque 10 000 membres affiliés à la FIQ en Montérégie. Des réflexions sont en cours au niveau national pour maintenir les services aux membres et l'accès aux représentants syndicaux.

Sylvie Jovin doute que le gouvernement parvienne à ses fins de réduire les dépenses en santé avec les fusions. En dix ans, fait-elle valoir, le nombre de cadres a augmenté de 30%.

La FIQ a déposé un mémoire sur le projet de loi 10 en commission parlementaire. La Fédération y émet dix recommandations, dont celles de créer un régime public universel d'assurance médicament, de réviser les mesures visant à contenir les coûts des médicaments, de permettre la création de cliniques de proximité gérées par la communauté ainsi que de «petites maisons» pour personnes âgées. ■

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-ALEXANDRE

La Médaille pour services distingués à six pompiers

MYRIAM **TOUGAS-DUMESNIL**
myriam.tougas-dumesnil@tc.tc

Six pompiers de Saint-Alexandre ont reçu une Médaille pour services distingués pour avoir œuvré pendant plus de 20 ans au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité.

Michel Brodeur, Patrick Cyr, Noël Dupasquier, Maurice Gamache, Christophe Huyghe et Éric Prud'Homme ont été honorés lors d'une cérémonie qui se tenait au Pavillon des loisirs, le 15 novembre dernier.

Chacun d'entre eux s'est vu remettre, au nom du gouverneur général du Canada, une Médaille pour services distingués. Ils cumulent tous entre 20 et 33 ans de service.

La Médaille de pompiers pour services distingués est remise depuis 1985 aux membres des services d'incendie canadiens qui, en plus d'avoir servi pendant 20 ans, ont occupé des fonctions comportant des risques pendant plus d'une dizaine d'années. Elle vise à reconnaître le dévouement des pompiers qui ont assuré la sécurité du public grâce à leur conduite irréprochable et leur travail efficace.

UN HONNEUR BIENVENU

Les pompiers honorés ont reçu leur médaille devant leur famille, leurs collègues du Service de sécurité incendie de la municipalité, les membres du conseil municipal et la députée d'Iberville, Claire Samson.

Pompier volontaire depuis maintenant 20 ans, Michel Brodeur a accueilli avec humilité les honneurs. «Les 20 dernières années sont passées assez vite. C'est certain que quand il y a un feu, ce n'est pas le fun pour personne, mais il faut y aller. Il faut venir en aide aux gens», insiste-t-il.

Même son de cloche du côté de Christophe Huyghe, qui cumule pour sa part 22 ans de service. «J'ai été énormément touché de recevoir cette médaille. C'est une belle preuve de reconnaissance, admet-il. Il faut aimer être pompier volontaire pour se lever la nuit, dès qu'il y a un appel!»

Le directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Alexandre, Noël Dupasquier, a lui aussi reçu une Médaille pour services distingués, puisqu'il est pompier volontaire depuis maintenant 25 ans. «Les honneurs sont bienvenus. C'est une belle reconnaissance pour toutes nos années de service», souligne-t-il.

Au total, 22 pompiers volontaires oeuvrent au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Alexandre. ■

(Photo TC Media – Stéphanie Brûlé)

Le pompier Michel Brodeur (20 ans de service), le directeur du Service de sécurité incendie Noël Dupasquier (25 ans de service), le pompier Christophe Huyghe (22 ans de service), le lieutenant Maurice Gamache (21 ans de service), le lieutenant Éric Prud'homme (27 ans de service) et le directeur adjoint Patrick Cyr (33 ans de service) ont reçu une Médaille pour services distingués, le 15 novembre.

(Photo TC Media – Archives)

Lancement de la campagne du Relais pour la vie

Le lancement de la campagne de recrutement des équipes et des bénévoles du Relais pour la vie de Saint-Jean-sur-Richelieu aura lieu le 2 décembre, à 19 heures, au Sieur de Normandie (245, 6e Avenue, secteur Iberville). Des capitaines, des marcheurs et des bénévoles seront aussi sur place pour répondre aux questions et aider à l'inscription. La 10e édition du Relais pour la vie aura lieu le 6 juin sur la piste Pierre-Larose du complexe sportif Claude-Raymond. On peut confirmer sa présence au lancement en appelant au 1-877-222-1665 ou en écrivant à relaisstjeanequipes@hotmail.com. ■

LE CANADA FRANÇAIS

ÉDUCATION

REDÉCOUPAGE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Des Hautes-Rivières perd Saint-Jacques-le-Mineur

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Les modifications projetées à la carte des commissions scolaires retrancheraient le territoire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Ils sont 125 écoliers inscrits à l'école primaire Saint-Jacques et 70 élèves fréquentant des écoles secondaires de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur serait dorénavant rattaché à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries La Prairie.

La présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, Andrée Bouchard, a pris connaissance des changements que veut apporter le gouvernement québécois lors de la rencontre des présidents et des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec qui se tenait le jeudi 20 novembre, dans la vieille capitale.

SAINT-JACQUES

Au moment de la constitution de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, en 1998, une exception avait été faite pour que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur soit incluse dans son territoire.

Jusqu'alors, elle était intégrée à la Commission scolaire de Saint-Jean, une des quatre constituantes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Lors de la création de cette dernière, son territoire avait été calqué sur ceux de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC Rouville. Or, Saint-Jacques-le-Mineur appartient à la MRC des Jardins-de-Napierville. Des pressions avaient été faites pour qu'elle demeure avec sa voisine, Saint-Jean.

COMMENTAIRES

Mme Bouchard comprend que les membres du personnel de l'école Saint-Jacques puissent vivre une période d'insécurité. Elle leur précise qu'ils font toujours partie de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Par ailleurs, elle fait remarquer que les élèves de Saint-Jacques-le-Mineur ont toujours fréquenté les écoles secondaires de Saint-Jean. Elle se demande en quoi un tel changement peut améliorer les finances publiques et la réussite des élèves.

Le conseil des commissaires sera appelé à se pencher sur la question. Le projet de redécoupage des commissions scolaires soumis par le gouvernement peut faire l'objet de représentations.

L'an dernier, après les élections municipales, la Commission scolaire avait eu vent que le nouveau conseil municipal se questionnait sur le rattachement de son territoire à celui des Hautes-Rivières plutôt que des Grandes-Seigneuries. Les autorités scolaires leur avaient expliqué que toute demande de changement de commission scolaire devait passer par le conseil d'établissement de l'école.

Andrée Bouchard se demande en quoi tous les changements projetés amélioreront les finances publiques et la réussite des élèves.

Si la population de Saint-Jacques-le-Mineur n'est pas favorable au changement projeté par le gouvernement, Mme Bouchard s'attend à une résolution en ce sens de la part du conseil d'établissement de l'école Saint-Jacques.

MONTÉRÉGIE

La Commission scolaire des Hautes-Rivières est moins touchée par le redécoupage que d'autres en Montérégie. Le projet du gouvernement vise à intégrer la Commission scolaire des Tisserands (Beauharnois) à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries (La Prairie).

La Commission scolaire Marie-Victorin qui est déjà la plus populeuse de la Montérégie voit son territoire agrandi en y incluant Saint-Bruno de Montarville et Boucherville qui font partie actuellement de la Commission scolaire des Patriotes.

Quant à la Commission scolaire de Sorel-Tracy, elle est fusionnée à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Des rumeurs qui ont circulé dans les jours précédant l'annonce réunissaient la Commission scolaire des Hautes-Rivières et celle de Val-des-Cerfs (Granby). Les deux entités demeureront finalement séparées. ■

Un déficit de 520 106$ épongé par les surplus

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

La Commission scolaire des Hautes-Rivières termine l'année financière 2013-2014 avec un déficit de 520 106$ qui est toutefois épongé en puisant dans les surplus accumulés.

Le conseil des commissaires a adopté les états financiers de son dernier exercice budgétaire à la séance publique du 18 novembre. L'année financière se terminait au 30 juin.

Les revenus ont atteint 195 326 560$, comparativement à ceux de l'année précédente qui se chiffraient à 187 043 476$. Les recettes tirées de la taxe foncière se sont accrues de façon significative puisque la Commission scolaire a encaissé 33 455 783$ de cette source comparativement à 25 583 039$ en 2012-2013.

Par contre, les subventions de fonctionnement du ministère de l'Éducation ont baissé de plus de 1,5 M$, passant de 147 789 636$ à 146 711 939$.

Québec met fin progressivement à l'allocation dite de péréquation qui compensait la hausse de la valeur foncière sur le compte de taxes scolaires. Cette allocation est passée de 13 918 038$ en 2013 à 6 959 019$ en 2014. Elle sera totalement supprimée l'an prochain.

Cette décision a eu pour effet d'amener plusieurs commissions scolaires, dont des Hautes-Rivières, à compenser cette perte de revenus en haussant le taux de la taxe scolaire.

(Photo TC Media - Archives)

Les recettes tirées de la taxe foncière se sont accrues de façon significative pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

DÉPENSES

Pendant ce temps, les dépenses grimpaient de 190 350 908$ à 195 846 666$. Celles liées aux activités d'enseignement et de formation ont dépassé les 100 M$.

La Commission scolaire a consacré 7 482 603$ à l'enseignement préscolaire, 43 261 191$ au primaire, 26 223 222$ au secondaire général, 7 841 505$ à la formation professionnelle, 13 007 454 $ à l'enseignement particulier et 2 496 589$ à la formation des adultes.

Les dépenses affectées au soutien à l'enseignement étaient de 41 104 375$ en 2012-2013 et 42 535 029$ en 2013-2014. À noter que le coût de la gestion des écoles a diminué, passant de 13 624 221$ à 12 231 510$.

Les dépenses administratives ont baissé de 7 067 722$ à 7 052 668$.

SURPLUS

Les commissions scolaires avaient eu l'autorisation de Québec de s'accaparer une partie de leurs surplus accumulés pour combler l'excédent des dépenses sur les revenus.

Dans le cas de des Hautes-Rivières, les surplus accumulés se chiffraient à 14 019 049$ en début d'exercice financier. Il faut y soustraire le déficit de 520 106$ pour un solde de 13 498 943$ au 30 juin 2014. L'année précédente, la Commission scolaire avait été autorisée à y prélever une somme de 3 307 432$ pour équilibrer son budget.

Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières de la Commission scolaire, a expliqué que les surplus de 13,4 M$ sont constitués entre autres de la valeur des immeubles. Ils incluent aussi les sommes rattachées aux banques de vacances et de congés de maladie des employés.

Il ne reste en fait qu'un solde de 3 M$ à 4 M$ dans lequel la Commission scolaire peut être autorisée, par le gouvernement, à puiser pour faire face à des déficits de fonctionnement. ■

Publireportage

Restauration et hôtellerie

De l'intérêt pour une main-d'œuvre qualifiée

Le métier de serveur semble à la portée de tous certes, mais quand il s'agit de trouver des professionnels, les employeurs s'arrachent les bons candidats. De quoi intéresser les étudiants au diplôme d'études professionnelles en service de la restauration.

La fine cuisine est en plein essor au Québec. La clientèle, dont l'intérêt est moussé par les émissions culinaires, recherche des établissements de qualité où la nourriture, tout autant que le service, se distingue.

Pour répondre à la demande, les restaurateurs font des pieds et des mains pour trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Ces employés modèles, ils les repèrent dans les centres de formation, tel celui de l'École professionnelle des Métiers, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Francis Archambault, enseignant au programme de service de la restauration, constate cet intérêt grandissant. «Les employeurs voient un avantage marqué à embaucher un élève diplômé», explique-t-il. «Ils savent qu'il a les aptitudes et le savoir-être pour répondre à sa clientèle.»

Formation

L'art de servir professionnellement ne s'apprend toutefois pas du jour au lendemain. La durée de la formation est de 960 heures, ce qui comprend un stage en milieu de travail de 105 heures.

Le programme vise à former les élèves pour accueillir la clientèle, expliquer les menus et la carte des vins, préparer les boissons, prendre les commandes et les communiquer aux cuisines, servir les aliments et encaisser les sommes dues.

«Les gens formés dans un restaurant apprennent les méthodes de leurs employeurs. Ce n'est pas mauvais, mais ce n'est pas nécessairement la bonne technique.

Il y a des manières de faire pour servir et débarrasser de façon élégante», souligne Gaétan Grenier, enseignant au programme de service de la restauration.

«L'accord mets et vin est très important», ajoute-t-il. «Le client en sait parfois autant sinon plus que le serveur. Il faut savoir de quoi on parle. C'est la même chose lorsque vient le temps de vendre une assiette. Il faut connaître son menu pour bien décrire les plats.»

Servir aux tables est un art qui s'apprend, notamment grâce au programme de service de la restauration de l'École professionnelle des Métiers.

Qualités requises

Même s'il y a pénurie d'employés, les commerçants cherchent plusieurs qualités chez leurs serveurs. «C'est un métier dans le domaine public, il faut donc savoir s'exprimer clairement », estime Francis Archambault, qui enseigne principalement la sommellerie. «Il faut avoir de belles qualités humaines.»

«Les serveurs sont des personnes attentionnées et à l'écoute», précise Gaétan Grenier, professeur depuis 20 ans à l'École professionnelle des Métiers. Elles ont une très bonne mémoire et elles perçoivent bien la signification du langage non verbal.»

Le candidat doit aussi être prêt à s'investir, puisque l'horaire n'est pas conventionnel. Il travaillera principalement lorsque les autres seront en congés.

«La restauration, c'est un mode de vie complètement différent, mais cela peut mener loin», affirme Francis Archambault. «Lorsque tu as les outils, tu peux aller où tu veux.»

Bateaux de croisières, avions et restaurants de renommée internationale, hôtels prestigieux à l'étranger, toutes les portes sont ouvertes pour les étudiants aventureux ou carriéristes. Il suffit de compléter la formation pour les voir s'entrebâiller.

Un métier passionnant!

Le milieu de la restauration, Maude Beauregard le connait depuis longtemps. Ses années comme serveuse dans une cantine lui ont donné le goût du métier. Diplômée du programme de service de la restauration de l'École professionnelle des Métiers, elle a maintenant trouvé l'emploi qui la passionne.

«J'ai toujours aimé le contact humain», explique la femme d'une vingtaine d'années. «Je suis allée au cégep, mais j'avais le goût de poursuivre vers le milieu de la restauration. Je voulais travailler dans un établissement haut de gamme.»

Pensant connaître toutes les bases de la profession, elle a vite compris qu'il lui en restait beaucoup à apprendre. La personnalité est un atout dans le milieu, mais il faut bien plus pour réussir.

«Je ne savais rien au sujet du vin, se souvient-elle. J'étais loin de pouvoir recommander une bonne bouteille avec un plat. J'ai tout appris dans mon cours sur la sommellerie.»

Son année d'études à l'École professionnelle des Métiers lui a aussi permis d'acquérir de bonnes techniques, des méthodes de travail recherchées pas les employeurs. «Je pense particulièrement au service au guéridon. Les clients apprécient son côté spectaculaire. Il s'agit de faire des démonstrations en salle à manger, telles les cafés flambés ou la préparation de la salade César», explique Maude Beauregard.

Emploi

Cette approche, la serveuse l'utilise régulièrement depuis qu'elle a gradué. Son diplôme en poche, elle a immédiatement trouvé un poste à la hauteur de ses attentes.

«J'ai effectué mon stage dans un restaurant de Saint-Jean-sur-Richelieu, raconte-t-elle. Après ma formation, mon patron m'a proposé un emploi. En quelques mois, je suis devenue la serveuse principale. Je travaille cinq soirs par semaine.»

Comblée, elle s'estime chanceuse de pouvoir faire ce métier et cela transparait sur le plancher. «J'ai reçu la visite d'un client mystère. Il est venu avec sa famille. Je ne me doutais de rien. Il a noté un accueil très chaleureux et un service exceptionnel. J'en suis très fière», souligne Maude Beauregard.

Horaire

Bien qu'elle travaille les fins de semaine, la jeune femme n'y voit aucun inconvénient. Elle a adapté son rythme de vie à son nouvel horaire.

«Je suis en congé au début de la semaine. J'en profite, car les magasins sont déserts. Les autres jours, je termine vers 23 heures. J'ai souvent le temps d'aller rejoindre mes amis pour finir ma soirée avec eux», mentionne-t-elle.

Satisfaite à tous les égards, Maude Beauregard propose le diplôme d'études professionnelles en service de la restauration à tous ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance et se donner la chance de travailler dans un établissement prestigieux.

«Je le recommande à tous, car on peut toujours apprendre de nouvelles choses. On a tous de petits défauts. Il est possible de les régler. Si on connait déjà tout, un petit rafraîchissement de la mémoire ne fait jamais de tort», conclut-elle.

Maude Beauregard a trouvé immédiatement un emploi après l'obtention de son diplôme d'études professionnelles en service de la restauration à l'École professionnelle des Métiers.

5919966

Le Cégep dénonce la nouvelle coupe budgétaire

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Le conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dénonce la nouvelle coupe de plus de 19 M$ imposée au réseau collégial qui se traduit par une réduction des allocations gouvernementales de 288 000$ au collège.

Dans une résolution unanime adoptée mardi soir, les membres du conseil rappellent que le réseau collégial a déjà subi, au cours des quatre dernières années, six compressions pour un total de 109 M$, soit un montant 1,9 M$ pour le Cégep.

Ils expriment leur inquiétude sur la situation et se questionnent sur le niveau de priorité accordé à l'enseignement collégial par le gouvernement du Québec.

Le conseil lui demande de prendre en considération le fait que les cégeps sont presque entièrement financés par des allocations gouvernementales. Les sources de revenus autonomes sont limitées.

Le collège signale qu'il a déjà mené plusieurs exercices de réduction de ses dépenses et qu'il n'a plus de marge de manœuvre.

SERVICES

Les administrateurs font aussi remarquer que le collège a de plus en plus d'obligations à assumer au chapitre de la reddition de comptes au ministère. De plus, le collège voit sa population étudiante ayant des besoins particuliers croître.

Le Cégep estime ne plus être en mesure de comprimer davantage ses dépenses «sans affecter la qualité des services aux étudiants» ou «sans mettre en péril sa stabilité financière».

Cette prise de position s'ajoute à celle de nombreux autres cégeps qui exprimeront ainsi leur mécontentement au cours des prochaines semaines.

COLÈRE

La directrice générale du Cégep, Chantal Denis, était en réunion avec ses collègues des autres collèges, le 12 novembre, quand la nouvelle des compressions additionnelles est tombée. Un sentiment de colère mêlé à de la tristesse régnait, a-t-elle décrit.

Elle a rappelé que les cégeps avaient pourtant obtenu l'assurance cet été qu'il n'y aurait pas d'autres compressions budgétaires en cours d'année. Mais le même scénario qu'en 2011-2012 et en 2012-2013 se répète. De plus, la coupe sera récurrente.

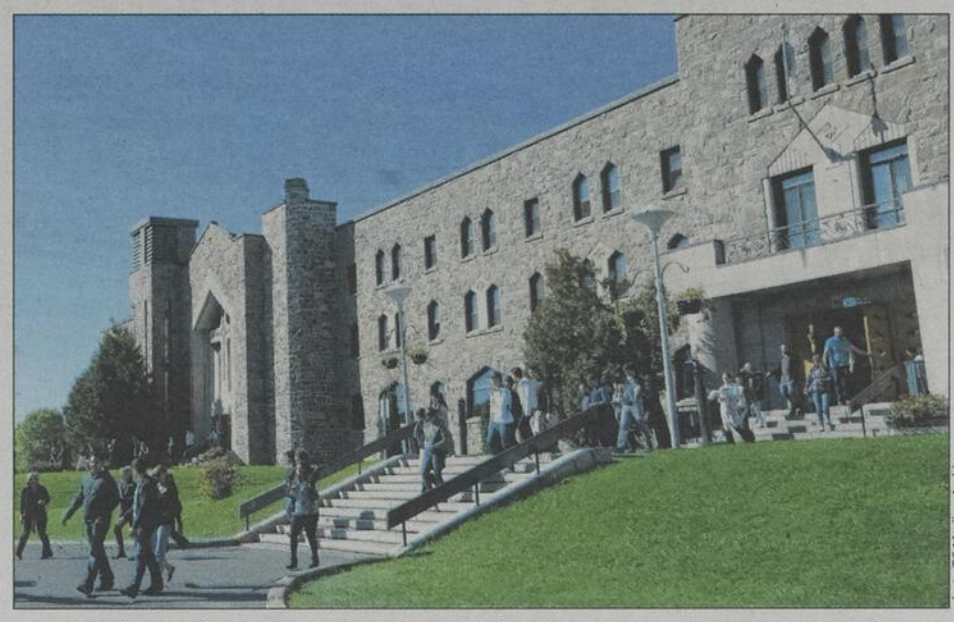

photo TC Media - Archives

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu fait face à une nouvelle compression de 288 000$. En quatre ans, les coupures totalisent 1,9 M$.

Le Cégep a adopté son budget le 29 septembre et il doit déjà procéder à une révision budgétaire. Il n'a pas un an pour tenter d'éponger cette compression additionnelle, mais seulement une demi-année puisque l'exercice financier se termine en juin.

Avec le dernier budget, nous avions réussi à maintenir le nombre d'employés et l'expertise, a dit Mme Denis. Les services avaient été assurés à l'exception de quelques activités qui ont été modifiées.

La directrice générale a ajouté qu'il était encore trop tôt pour savoir comment le collège allait réagir à cette baisse de 288 000$ des allocations et pour laquelle il n'était pas préparé.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La compilation des informations en vue de la révision budgétaire est déjà entreprise. Les trois syndicats du collège seront rencontrés par la direction pour examiner la situation. «On veut tendre encore vers un budget en équilibre», a-t-elle répété au conseil d'administration.

Malgré les compressions successives, le Cégep de Saint-Jean s'est toujours donné comme politique de conserver un budget équilibré.

La question est revenue sur le tapis mardi soir alors qu'un des représentants des étudiants demandait si le collège ne démontrait pas ainsi qu'il pouvait toujours absorber les coupes.

Mme Denis a dit comprendre le point de vue, mais elle a expliqué qu'en cas de déficit, le Cégep se verrait imposer un plan de redressement par le gouvernement. ■

Marcellin-Champagnat lance sa propre fondation

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

L'école Marcellin-Champagnat vient de lancer sa fondation avec la constitution de son premier conseil d'administration. Les sommes amassées permettront la remise de bourses académiques.

«Nous étions en grande réflexion depuis deux ans, car nous constations que le sentiment d'appartenance à l'ancienne fondation n'était pas tellement fort», indique d'emblée le directeur de l'établissement scolaire, Richard Custeau.

Soulignons que l'école est associée depuis 1982 à la Fondation Marcellin-Champagnat, une organisation qui parraine le Collège Laval et l'édifice du secteur Iberville. Chaque collecte de fonds était organisée dans le but de soutenir les deux administrations.

«Nous avons conclu qu'il serait mieux de se séparer. Cette décision a été prise dans l'harmonie. Les fonds ont été divisés entre les deux écoles en fonction du ratio d'élèves», explique le gestionnaire.

CONSEIL

La nouvelle entité portera le nom de Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat. Le conseil d'administration a déjà été formé. On compte 11 représentants issus de la direction et du personnel de l'établissement scolaire, d'anciens élèves et un parent d'un étudiant actuel.

«Nous avons plusieurs idées pour nos activités de financement. Nous pensons à l'organisation d'un tournoi de golf. Nous voudrions aussi inviter un conférencier de renom», annonce Richard Custeau.

La Fondation soutiendra sous forme de bourses les élèves dont les familles n'ont pas les ressources financières pour offrir des études privées à leurs enfants.

On utilisera aussi les sommes amassées pour divers projets pédagogiques et on comblera certains besoins en termes d'infrastructure. ■

(Photo Courtoisie)

Les membres du conseil d'administration. De gauche à droite: Mathieu Boulerice, Francine Viau, Claudie Boyer, Roger Martins, Richard Custeau, Karina Pepin, Louise Lemieux et Lucien Raymond.

LE MONDE SCOLAIRE

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Effectifs scolaires

La Commission scolaire des Hautes-Rivières a déposé le bilan des effectifs scolaires au 30 septembre. Au primaire, ses écoles comptent 320 écoliers de plus que l'an dernier. Au secondaire, elles en accueillent 198 élèves de moins.

Au préscolaire, ils sont 10 petits de la maternelle quatre ans à l'école du Petit Clocher de Saint-Georges-de-Clarenceville et 24 du même âge à l'école Marie-Derome. De plus, 696 enfants de quatre ans sont inscrits au programme Passe-Partout qui les prépare à leur entrée à la maternelle.

Il y a 1807 enfants dans les classes de maternelle et 9167 jeunes dans les classes du primaire. Au total, 11 008 élèves fréquentent les écoles primaires et 14 enfants sont scolarisés à domicile.

Secondaire

Au secondaire, ils sont 5808 adolescents dans les écoles et cinq autres scolarisés à domicile. Les projections de clientèle du ministère de l'Éducation avaient prévu un effectif supérieur le chiffrant à 6043 élèves au secondaire.

L'an dernier, on dénombrait 6097 élèves au secondaire. Au total, les écoles primaire et secondaire de la Commission scolaire reçoivent 16 906 élèves.

Formation professionnelle

La compilation effectuée au terme de l'année 2013-2014 montre une hausse de dix étudiants en formation professionnelle, à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Toute la formation est regroupée au sein de l'École professionnelle des métiers (EPM). À l'édifice Normandie (polyvalente Chanoine-Armand-Racicot), l'équivalent de 382 étudiants à temps plein sont inscrits à un des programmes offerts. Ceux du domaine de la santé attirent 168 étudiants.

À l'édifice Laurier, la clientèle étudiante dépasse l'équivalent de 400 étudiants à temps plein. Les programmes de mécanique automobile et de soudage-montage sont les plus populaires avec plus d'une soixantaine d'étudiants chacun.

La Commission scolaire offre aussi de la formation sur mesure en entreprise ou encore à l'EPM. Au cours de l'année 2013-2014, ils ont été 678 adultes inscrits pour un total de 4284 heures de formation. ■

Exemples de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:

Si votre solde quotidien moyen est de:	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de:	1,60 $	8,01 $	16,03 $

*Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offres en vigueur sur les matelas du lundi 24 novembre au mercredi 3 décembre 2014. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

LES SOLDES DU VENDREDI NOIR sur les matelas

OFFRES EN VIGUEUR DU LUNDI 24 NOVEMBRE AU MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2014

PRIX VENDREDI NOIR 16,64 $*/36 mois ou 599 $ matelas sommier 2 PLACES

Sealy Posturepedic

Ensemble matelas et sommier MOLTO

Matelas avec plateau Euro Top/Cage de ressorts exclusivité à B&M/Soutien de contour Unicased®/Coton organique avec fini UltraFresh®/Système anti-pression avec mousse thermosensible PostureGel®/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5 po aussi disponible

Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place . . . . . 15,53 $*/mois ou 559 $
- Ens. matelas et sommier grand lit . . . . . 19,42 $*/mois ou 699 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit . . . . . 27,75 $*/mois ou 999 $

EXCLUSIVITÉ B&M

PRIX VENDREDI NOIR 11,08 $*/36 mois ou 399 $ matelas sommier 2 PLACES

SOMMEX

Ensemble matelas et sommier COLORADO

Matelas avec plateau Euro Top/Mousse Eco à base de soya naturel/Sommier rigide de 9 po
Sommiers rigides de 5 et 7 po aussi disponibles

Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place . . . . . 9,69 $*/mois ou 349 $
- Ens. matelas et sommier grand lit . . . . . 13,86 $*/mois ou 499 $

PRIX VENDREDI NOIR 12,47 $*/36 mois ou 449 $ matelas sommier 2 PLACES

Serta

Ensemble matelas et sommier ROSEBAY

Matelas avec plateau Euro Top
Sommier rigide de 8,75 po
Sommier rigide de 5,75 po aussi disponible

Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place . . . . . 11,92 $*/mois ou 429 $
- Ens. matelas et sommier grand lit . . . . . 13,86 $*/mois ou 499 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit . . 19,42 $*/mois ou 699 $

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, ***UNE EXCLUSIVITÉ*** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

PRIX VENDREDI NOIR 8,31 $*/36 mois ou 299 $ 2 places

Lit

De style moderne, rembourré
Aussi disponible en blanc

Livraison gratuite

- Grand lit. . . . . 9,69 $*/mois ou 349 $
- Très grand lit 12,19 $*/mois ou 439 $

PRIX VENDREDI NOIR 24,97 $*/36 mois ou 899 $ matelas sommier 2 PLACES

Beautyrest

Ensemble matelas et sommier NORDET

Matelas avec dessus à coussinet/Ressorts ensachés Evolution® Beautyrest®/Matériel avec bambou exclusivité B&M/Mousse mémoire AirCool® avec GelTouch®/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible

Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place . . . . . 22,19 $*/mois ou 799 $
- Ens. matelas et sommier grand lit . . . . . 27,75 $*/mois ou 999 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit . . . 37,75 $*/mois ou 1359 $

PRIX VENDREDI NOIR 18,03 $*/36 mois ou 649 $ matelas sommier 2 PLACES

Serta

Ensemble matelas et sommier SAN TROPEZ

Matelas avec plateau Euro Top/Ressorts SuperLastic® avec supports latéraux/Sommier rigide de 8,75 po
Sommier rigide de 5,75 po aussi disponible

Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place . . . . . 16,64 $*/mois ou 599 $
- Ens. matelas et sommier grand lit . . . . . 20,81 $*/mois ou 749 $
- Ens. matelas et sommier très grand lit . . . . 30,53 $*/mois ou 1099 $

Payez en 36 versements sans intérêt* jusqu'en novembre 2017 sur les matelas

Hâtez-vous! C'est le dernier week-end!

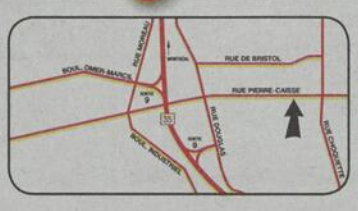

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 349-1609 www.brauetmartineau.com

575, RUE PIERRE-CAISSE, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU J3A 1P1

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Suivez-nous sur facebook

>5536722

LIBÉRAUX FÉDÉRAUX

Rioux tient une première activité de financement

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Candidat du Parti libéral du Canada dans le comté de Saint-Jean aux prochaines élections fédérales, Jean Rioux tenait mardi soir une activité de financement qui a rapporté 40 000$.

Les sympathisants libéraux ont payé 425$ pour assister à cette première rencontre organisée depuis l'assemblée d'investiture.

M. Rioux leur a fait remarquer qu'un vent nouveau soufflait dans le comté et que leur présence en grand nombre en était la preuve. Il a relevé que depuis un an, l'association libérale avait réussi à accroître de façon importante son effectif. D'une centaine d'adhérents, elle peut maintenant compter sur 1700 membres.

Le candidat a aussi rappelé la réussite de la soirée d'investiture qui a été l'événement politique de l'année à Saint-Jean. Quant à la campagne de financement, elle démarre bien avec des recettes nettes de 40 000$.

ALTERNATIVE

«Il est clair que nous sommes l'alternative à Harper», a-t-il déclaré en faisant valoir que les Canadiens ne se retrouvent pas dans le gouvernement conservateur.

«Les Canadiens ne veulent pas que nos institutions fédérales soient bafouées», a-t-il plaidé en déplorant le manque de respect de M. Harper à l'égard du directeur général des élections et de la juge en chef de la Cour suprême.

«Il ne respecte pas l'environnement», a-t-il poursuivi en mentionnant le rejet du protocole de Kyoto par le gouvernement alors que les Canadiens sont soucieux de l'environnement.

L'ancien maire d'Iberville reproche aussi aux conservateurs d'avoir modifié le rôle traditionnel de maintien de la paix joué par nos militaires qui accomplissent maintenant des missions guerrières.

Il dénonce les coupes dans le budget de Radio-Canada qui assure en grande partie le rayonnement du fait français dans tout le pays.

M. Rioux a noté que le comté de Saint-Jean n'est pas représenté par un député fédéral au pouvoir depuis 21 ans. Si du financement pour le prolongement de l'autoroute 35 a été obtenu d'Ottawa dans le passé, ce n'est pas grâce au député de Saint-Jean, mais de Brome-Missisquoi, a-t-il soutenu.

(Photo TC MEDIA – Rémy Boily)

Une centaine de billets au coût de 425$ ont été vendus pour cette première activité de financement de la campagne libérale.

«Je veux que la région aille chercher tous les atouts dont elle a besoin pour se développer, pour que le monde puisse travailler et ait une qualité de vie exceptionnelle», a-t-il souhaité en faisant valoir la nécessité d'élire un député libéral.

APPUI DE FECTEAU

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Michel Fecteau, a pris la parole pour appuyer M. Rioux. Il est d'avis que si les gens veulent du changement, ils doivent s'afficher. M. Fecteau a été candidat libéral aux élections fédérales de 2004.

Michel Archambault, directeur national adjoint du Parti libéral du Canada, était au nombre des personnes présentes. Il a observé le dynamisme de l'organisation libérale dans le comté. Il a exprimé aussi son optimisme quant à l'avenir du parti qui a déjà choisi la moitié de ses candidats au Québec.

Il a fait part des trois grands thèmes de la prochaine campagne libérale. Le discours sera axé sur le sort de la classe moyenne, les infrastructures à renouveler et le rétablissement de la confiance dans les institutions démocratiques, a-t-il énuméré. ■

Turcotte dénonce les coupes dans l'aide à l'emploi

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Dave Turcotte, député de Saint-Jean, dénonce les coupes du gouvernement dans les mesures d'aide à l'emploi et l'abandon des ressources qui lui sont dédiées, notamment par l'entremise des CLD, en plus du changement de mission des carrefours jeunesse-emploi (CJE).

«Le gouvernement centralise à Québec alors que les besoins de développement sont sur le terrain. On a coupé 67 millions dans le développement régional, et cela s'ajoute aux 17 millions en compressions effectuées dans les mesures d'aide à l'emploi», déplore le député.

Il évalue que les jeunes voulant intégrer le marché du travail sont laissés à eux-mêmes et les entrepreneurs en région n'auront plus accès aux ressources pour les soutenir.

Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi, d'alphabétisation, de formation professionnelle et de jeunesse, M. Turcotte réagissait vendredi à la perte de plus de 30 000 emplois à temps plein au Québec en octobre.

(Photo TC MEDIA – Rémy Boily)

Le député de Saint-Jean, Dave Turcotte, en commission parlementaire.

Dans une déclaration commune avec ses collègues les députés Pierre Karl Péladeau, porte-parole en matière d'économie, et Nicolas Marceau, porte-parole en matière de finances, M. Turcotte fait observer la baisse de 80 000 emplois depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir en avril.

Les députés péquistes jugent que l'austérité libérale frappe l'économie de plein fouet. Ils reprochent au gouvernement Couillard de ne pas avoir de plan de développement économique ni pour la création d'emplois.

CJE

Le député de Saint-Jean a interpellé vendredi le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, sur le sort des carrefours jeunesse-emploi et leur changement de vocation.

«Avant de prendre une décision dans ce dossier, le ministre aurait avantage à aller voir de près ce qui se passe dans les CJE», lui a-t-il suggéré.

En commission parlementaire de l'économie et du travail, le député a insisté sur le fait que ce ne sont pas les structures qui sont attaquées par les décisions du gouvernement libéral, mais les jeunes que les CJE soutiennent dans leur démarche d'accès à l'emploi.

«Avec les réformes du ministre François Blais, les jeunes de moins de 18 ans n'auront plus accès aux CJE, ni ceux qui ne sont pas prestataires de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi», a-t-il critiqué. Le député Turcotte donne l'exemple de jeunes occupant des emplois précaires, souhaitant réorienter leur carrière et qui n'auraient plus accès aux services des CJE. ■

RÉSIDENCE - AUTONOME ET SEMI-AUTONOME

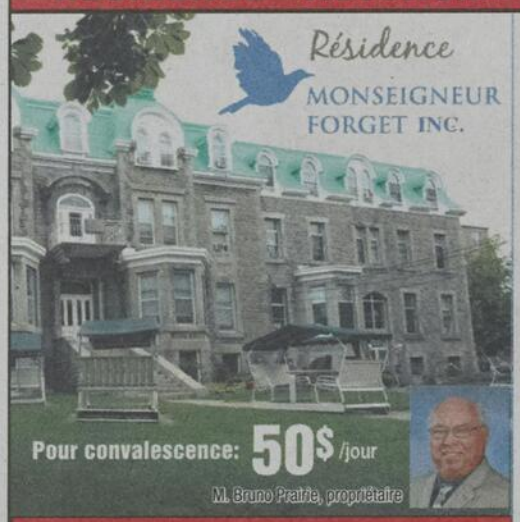

Libre immédiatement 900$ /mois

- Personnel qualifié 24 hres/24
- Visites régulières du médecin
- Repas maison et choix de menus
- Service d'entretien ménager
- Assistance au bain 2 fois/semaine
- Animation et activités

Visite en tout temps

222, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
mgrforget.ca

450 358-2090

5852827

Clinique Podiatrique

Chantal Bergeron-Nadeau
Docteure en médecine podiatrique

douleur au talon | verrue plantaire | ongle incarné
examen biomécanique et analyse de marche
orthèses plantaires
évaluation et traitement pour diabétiques
cors | callosité | pied d'athlète
Enfants | Adolescents | Adultes

450.741.3311
252, boul. Saint-Luc, local 201, Saint-Jean-sur-Richelieu

>5879061

SiriusXM

Les Recrues DODGE

L'ÉVÉNEMENT

JOUEZ AU PÈRE NOËL CETTE ANNÉE

NOTRE **SUPER OFFRE** DES FÊTES

AUCUN PAIEMENT POUR 90 JOURS AU FINANCEMENT

◆ Versement initial (le cas échéant) ainsi que frais d'immatriculation, de permis et d'assurance requis au moment de la signature du contrat.

Prix de départ du modèle Jeep Cherokee Limited à traction avant 2015 montré : 32 550 $**

LE NOUVEAU
JEEP CHEROKEE SPORT 2015

À PARTIR DE: **24 495 $**‡ LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

ET PROFITEZ — FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE: **0 %**± POUR 36 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

De série

- **Transmission automatique à 9 vitesses**
- Moteur de 184 chevaux, 4 cyl. en ligne Tigershark^MC de 2,4 L muni d'un système MultiAir^MD
- Centre multimédia Uconnect^MD 5.0 à écran tactile avec lecture audio en transit Bluetooth^MD
- Six haut-parleurs
- Climatiseur et 10 coussins gonflables
- Freins à disque et antiblocage aux quatre roues
- Et beaucoup plus !

AJAC www.ajac.ca
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
PRIX DU VÉHICULE UTILITAIRE CANADIEN DE L'ANNÉE
JEEP CHEROKEE 2014

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 2015
LE VUS LE PLUS PRIMÉ DE L'HISTOIRE◊

À PARTIR DE: **39 995 $**‡ LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

OU CHOISISSEZ — FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE: **488 $**± PAR MOIS **POUR 96 MOIS** FRAIS DE TRANSPORT ET FRAIS SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

Prix de départ du modèle Jeep Grand Cherokee Overland 4X4 2015 montré : 58 750 $**

JEEP PATRIOT SPORT 2015
LE VUS LE PLUS ABORDABLE AU PAYS†

NOUVELLE OFFRE !

À PARTIR DE: **14 995 $**‡ LE PRIX INCLUT 3 750 $* DE REMISE AU COMPTANT ET LES FRAIS DE TRANSPORT.

OU CHOISISSEZ — FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE: **85 $**± AUX DEUX SEMAINES **POUR 96 MOIS** FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

Prix de départ du modèle Jeep Patriot Limited 4X4 2015 montré : 27 145 $**

JEEP WRANGLER SPORT 2 PORTES 4X4 2015
LE 4X4 DE LA DÉCENNIE — MAGAZINE FOUR WHEELER§

À PARTIR DE: **21 995 $**‡ LE PRIX INCLUT 2 000 $* DE REMISE AU COMPTANT ET LES FRAIS DE TRANSPORT.

OU CHOISISSEZ — FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE: **124 $**± AUX DEUX SEMAINES **POUR 96 MOIS** FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

Prix de départ du modèle Jeep Wrangler S Sport 4X4 2015 montré : 28 200 $**

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP_MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC **jeep.ca/offres**

RAM DODGE CHRYSLER Jeep

>5910663

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, *, ±, **, ◆. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants à compter du 18 novembre 2014 et pendant le mois en cours seulement, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Les prix d'achat annoncés s'appliquent aux modèles Jeep Cherokee Sport à traction avant (TA) 2015 (KLTL74 + 24A)/Jeep Grand Cherokee Laredo 4X4 2015 (WKJH74 + 23E)/Jeep Patriot Sport (TA) 2015 (MKTL74 + 25D)/Jeep Wrangler Sport 4X4 2015 (JKJL72 + 23B + MRK), respectivement : **24 495 $/39 995 $/14 995 $/21 995 $**. Les prix d'achat comprennent les frais de transport de 1 695 $ et, le cas échéant, une remise au comptant et/ou un boni au comptant * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs 2015 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 2 000 $ est applicable sur le modèle Jeep Wrangler Sport 4X4 2015 (JKJL72 + 23B + MRK). Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ± Les taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 36 mois (modèles Jeep Cherokee Sport 2015) et à partir de 3,99 % jusqu'à 96 mois (modèles Jeep Grand Cherokee Laredo 2015, Jeep Patriot Sport 2015 et Jeep Wrangler Sport 4X4 2015) sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et sont applicables sur les modèles 2015 sélectionnés susmentionnés. Exemples : Jeep Cherokee Sport TA 2015 (KLTL74 + 24A) avec un prix d'achat de **24 495 $**, financé à un taux de 0 % pour 36 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 96 paiements mensuels de 487,32 $, des frais de crédit de 6 787,72 $ et une obligation totale de 46 782,72 $. Jeep Patriot Sport (TA) 2015 (MKTL74 + 25D) avec un prix d'achat de **14 995 $**, financé à un taux de 3,99 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 314,04 $, des frais de crédit de 3 711,72 $ et une obligation totale de 25 706,72 $. ** Prix de départ du modèle Jeep Grand Cherokee Overland 4X4 2015 (WKJH74 + 23E) montré : 58 750 $. Prix de départ du modèle Jeep Patriot Limited 4X4 2015 (MKJH74 + 2GF) montré : 28 200 $. Les prix de départ des véhicules montrés incluent les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles moyennant des coûts additionnels. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ◆ L'offre « Aucun paiement au financement pour 90 jours » est d'une durée limitée et s'applique aux clients au détail qui financent un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge ou Ram 2014/2015 (à l'exclusion des modèles Dodge Avenger SE 2014 et SRT Viper 2014/2015) admissible à un taux fixe subventionné sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD. L'offre ne s'applique pas aux contrats de financement à taux subventionnés de la Banque Scotia qui excèdent 90 mois. Les paiements mensuels/aux deux semaines seront retardés pour 60 jours et les contrats seront prolongés en conséquence. Les frais d'intérêts ne s'accumuleront pas durant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, l'intérêt commencera à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt pendant la durée du contrat à compter du 90e jour. Les clients sont responsables pour le paiement de tout versement initial (le cas échéant), des frais d'immatriculation, de permis et d'assurance au moment de la signature du contrat. Pour obtenir toutes les précisions, consultez votre concessionnaire. ◊ Le Jeep Grand Cherokee a reçu plus de prix dans son histoire que tout autre VUS. † Selon les segments 2014 des utilitaires multisegments sport de *Ward's* et le prix de détail suggéré par le fabricant pour les modèles de base. § Affirmation basée sur les modèles des années 2000 à 2010. ^MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. ^MD Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_MD • Dodge • RAM**

Les lutins sont de retour au centre-ville!

MARIE-PIER **GAGNON**
marie-pier.gagnon@tc.tc

La chasse aux lutins est ouverte! Les 6 et 13 décembre, la Société de développement Vieux-Saint-Jean invite les familles de la région à participer à la deuxième édition de sa célèbre activité du temps des fêtes. Trois prix d'une valeur totale de 1000$ seront décernés au hasard parmi les participants.

Le concept de la chasse aux lutins va comme suit. Chaque famille est invitée à se rendre au www.vieux-saint-jean.com afin de se procurer une fiche de jeu. Sur celle-ci, elles trouveront à la fois une carte du Vieux-Saint-Jean ainsi que l'adresse de 38 commerces et organismes où des lutins ont été repérés au début du mois.

De là, elles pourront partir à la chasse. «Certains commerces ont caché plus d'un lutin dans leurs locaux», prévient la directrice générale de la Société de développement, Katrine Hamel. Question d'aider les participants dans leur recherche, des traverses de lutins seront installées dans les rues et des bénévoles donneront des indices.

PRIX

Une fois l'activité terminée, il ne restera plus aux familles qu'à remettre leur fiche à l'un des endroits suivants: Bistro La Trinquette, Bureau d'information touristique, Chaussures Pierre Roy ou Musée du Haut-Richelieu. Il faudra ensuite attendre au 7 janvier, soit la date du tirage au sort, pour connaître les gagnants. Trois paniers-cadeaux sont en jeu.

À l'intérieur de ces paniers, les parents découvriront des chèques cadeaux offerts par les commerces du Vieux-Saint-Jean. Les enfants, eux, auront la chance d'avoir un cadeau personnalisé. «On va demander aux parents une idée, un cadeau que l'enfant n'aurait pas reçu à Noël, mais qui était sur sa liste», mentionne Mme Hamel. Les lutins tenteront de le lui donner.

UNE ACTIVITÉ TRÈS POPULAIRE

En 2013, lors de la première édition de la chasse, l'activité avait connu un franc succès avec plus de 500 participants. «Cette année, on s'attend à ce que ce soit le triple», affirme Mme Hamel, peu importe si l'activité se déroulera uniquement sur deux jours et non pas sur plusieurs semaines comme ce fut le cas l'an dernier.

(Photo Gracieuseté)

Des traverses de lutins seront installées dans le centre-ville afin de guider les participants.

«Ça demeure une activité qui est libre pour les familles, mais en la présentant sur deux jours, ça facilite la collaboration avec les commerçants», explique la directrice générale. Certains d'entre eux réservent d'ailleurs de petites surprises aux gens qui franchiront leurs portes dans le cadre de la chasse aux lutins.

Rappelons que l'activité a pour mission de dynamiser le centre-ville et d'en faire un milieu de vie agréable tout en permettant aux citoyens de la région de redécouvrir ce secteur de la ville qui compte plusieurs nouveaux commerces. «On souhaite rejoindre autant les gens locaux que ceux de l'extérieur», de conclure Katrine Hamel.

FACEBOOK

La population est invitée à suivre les activités de la Société de développement via la page Facebook Vieux-Saint-Jean. Plusieurs autres concours en lien avec le temps des fêtes y seront présentés au cours des prochaines semaines.

Pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet, des fiches de jeu seront disponibles au Bistro La Trinquette les jours de chasse. À noter également que la chasse est permise uniquement entre 11 et 16 heures. Information: 450 347-6249. ■

VIEUX-SAINT-JEAN

Le Marché de Noël bientôt accessible

MARIE-PIER **GAGNON**
marie-pier.gagnon@tc.tc

La 6e édition du Marché de Noël du Vieux-Saint-Jean approche à grands pas. Du 5 au 14 décembre, une quarantaine d'exposants donneront rendez-vous au public au Musée du Haut-Richelieu pour cette tradition du temps des fêtes. Le père Noël sera lui aussi de la partie.

Sur place, les visiteurs pourront faire l'achat de produits fins pour agrémenter leur table du temps des fêtes tels que des fromages, du vin ou des produits de la pomme. Il sera également possible d'y dénicher des cadeaux uniques fabriqués par des artistes et artisans de la région.

Les kiosques de tous les exposants seront installés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Musée du Haut-Richelieu. «Avec les travaux du musée, nous avons un peu moins d'espace cette année», souligne toutefois le directeur général du Marché public du Vieux-Saint-Jean, Pierre Perron.

Cette situation temporaire a forcé les organisateurs à limiter le nombre d'exposants à une quarantaine plutôt qu'à une cinquantaine comme c'était le cas lors des précédentes éditions. «On a donné la priorité aux artisans de la région», souligne M. Perron.

PÈRE NOËL

Cela dit, tout a été mis en œuvre afin d'offrir une expérience des plus agréables aux quelque 5000 visiteurs attendus lors des deux fins de semaine de l'événement. «L'objectif est de continuer à toujours en donner plus chaque année», explique M. Perron qui se réjouit que le marché devienne un incontournable du temps des fêtes.

(Photo Tc Media – Archives)

Le Marché de Noël sera présenté à l'intérieur et à l'extérieur du Musée du Haut-Richelieu.

Pour cette 6e édition, une attention spéciale a été portée à l'animation sur le site de l'événement. Ainsi, le public aura droit à de la musique d'ambiance, à des panneaux forains qui amuseront petits et grands ainsi qu'à la présence du père Noël. Ce dernier sera sur place les 13 et 14 décembre, entre 10h30 et 13h30.

«Les gens pourront embarquer dans la carriole avec le père Noël pour se prendre en photo», mentionne Pierre Perron qui demande toutefois aux gens d'apporter leur propre caméra puisqu'aucun service de photographe professionnel ne sera sur place.

ACCÈS AU SITE

Le Marché de Noël sera accessible gratuitement au public les vendredis 5 et 12 décembre de 17 à 21 heures. Il sera également ouvert les 6, 7, 13 et 14 décembre entre 8 et 16 heures. Information: 450 542-9090.

L'activité est organisée conjointement par l'Association des maraîchers du Marché public du Vieux-Saint-Jean, le Musée du Haut-Richelieu, Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région, la Société de développement Vieux-Saint-Jean ainsi que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. ■

Exposition itinérante de passage à Saint-Jean

L'exposition itinérante *C'est tout un honneur!* sera de passage à Saint-Jean-sur-Richelieu, les lundi 1er et mardi 2 décembre, au square du Royal 22e Régiment, entre 10 et 17 heures.

Elle est aménagée dans un grand camion remorque et parcourt le Canada pour raconter l'histoire des Canadiens ayant obtenu des distinctions honorifiques ou ayant été décorés pour des actes de bravoure ou pour des réalisations extraordinaires.

L'exposition comporte des panneaux d'interprétation, des éléments multimédias et des objets permettant aux visiteurs de mieux connaître le Régime canadien des distinctions honorifiques, les personnes qui les ont méritées ainsi que le rôle du gouverneur général du Canada.

Un message holographique de l'ancien astronaute canadien Chris Hadfield pourra être visionné.

CROIX DE VICTORIA

Les visiteurs pourront y voir des insignes et des médailles, y compris la Croix de Victoria, la plus haute distinction canadienne, de même que celle de l'Ordre du Canada. Ils pourront y apprendre aussi comment proposer la candidature de personnes méritantes de leur communauté à une des distinctions.

Au cours des deux prochaines années, cette exposition itinérante s'arrêtera dans des écoles, des centres communautaires, des petites municipalités et lors d'activités spéciales un peu partout au Canada.

L'entrée est gratuite. L'exposition s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes. ■

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Café chrétien

Le café chrétien La forteresse offre un souper et du café gratuits le vendredi, de 17 à 18 heures, au 149, rue Champlain. Prochain repas servi le 28 novembre.

Fabrique de Saint-Bernard

La fabrique de Saint-Bernard-de-Lacolle organise son souper traditionnel de Noël, le samedi 29 novembre, à la salle Jules-Romme. Dinde et tourtière seront servies à partir de 18 heures. Permis d'alcool (bière et vin). Coût: 35$. Réservation: Nicole Lebel, 514 773-7818, ou Alain Charbonneau, 450 247-2271.

Peuples autochtones

La Confédération des peuples autochtones du Canada invite tous les autochtones de la région à sa réunion du dimanche 30 novembre, à 13 heures, à la rôtisserie Saint-Hubert, 960, boul. du Séminaire N. Information: Marie-Reine Bouchard, 450 346-6962.

Famille à cœur

Famille à cœur présente l'atelier «Emploi: mode d'emploi!», le lundi 1er décembre, de 19 heures à 20h30, au 130, rue Saint-Georges. Au programme: curriculum vitae, lettre de présentation, techniques d'entrevue avec les conseillers du Club de recherche d'emploi Vallée des Forts. Gratuit pour les membres, 5$ pour les non-membres. Service de garde offert sur réservation. Inscription: 450 346-1734.

Centre de partage

Le Centre de partage communautaire Johannais accorde une réduction de 20% sur toute la marchandise, les 1er, 2 et 3 décembre, dans ses trois points de service au 150, rue Foch; 180, boul. Saint-Joseph; et 280, rue Mercier. Information: 450 347-6711.

Société d'horticulture

La Société d'horticulture Haut-Richelieu organise une conférence sur la création de décorations de Noël, le mercredi 3 décembre, à 19h30, dans la grande salle du Pasquier, 87-A, boul. Saint-Luc. Coût: 5$ pour les membres, 10$ pour les non-membres. Information: Claudette Bessette: 450 347-9148.

Pi-après

Le groupe d'entraide Pi-après offre une soupe maison, des craquelins et du café, le jeudi 4 décembre, pour seulement 2$, au 130, rue de Salaberry. Information: Manon Tremblay, 450 545-1161.

LGBT

Le groupe LGBT Saint-Jean-sur-Richelieu invite les lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres à sa rencontre du jeudi 4 décembre, de 19h15 à 21h30, à la salle du conseil des Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort, 315, rue McDonald, bur. 105. Information: Marc Bigras, 514 418-8211, ou Denis Brunet, 450 358-5055.

Association montérégienne de la surdité

L'Association montérégienne de la surdité fête Noël le samedi 6 décembre, à 15 heures, à la salle du 2e étage chez Pasquier, 87-A, boul. Saint-Luc. Au programme: messe avec la Maison de la foi, cocktail, souper, jeux et tirage. Coût: 30$ par adulte, 10$ pour les enfants de 6 à 12 ans, gratuit pour les 5 ans et moins. Des billets sont aussi en vente à 15$ pour la soirée seulement. Information: 450 346-6029.

CAB Iberville

La période d'inscription aux paniers de Noël est en cours au Centre d'action bénévole d'Iberville. Pour prendre rendez-vous: 450 347-1172.

Jeunes mères en action

Tu es une jeune maman qui a envie de rencontrer d'autres mères? Jeunes mères en action est la ressource pour toi. Situé au 330, rue Laurier, l'organisme offre différents services pour les mères et leurs enfants. Une halte-garderie est offerte gratuitement lors des activités. Information: Stéphanie ou Malorie, 450 348-4330.

Comité chômage

Vous avez un problème à propos de votre dossier de chômage? Le Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroît peut vous accompagner dans vos démarches grâce à ses services gratuits pour toute question sur la Loi sur l'assurance emploi. Information: 450 357-1162.

Cursillos

Vous êtes croyant, pratiquant ou non, et avez besoin de ressourcement spirituel et personnel? Le mouvement chrétien Cursillos vous invite tous les mardis soir à 19h30 à la sacristie de l'église cathédrale (entrée rue Jacques-Cartier N.). Information: Réjeanne Jetté, 450 349-7035, ou Guy Richer, 450 347-8254.

Vos spécialistes

CONSTRUCTION

SOLUTION COMPLÈTE EN RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

Offrez vous une rénovation en cadeau cette année!

Habitations HARBEC

450.376.6656 | 465, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu

DÉBOUCHAGE

Le spécialiste DÉBOUCHE TOUT urgence 24 heures

GREENDALE service d'égouts

DÉBOUCHAGE ET NETTOYAGE DE DRAINS DE TOUS GENRES
TOILETTE-BAIN-LAVABO-DOUCHE-ÉVIER-DRAIN PRINCIPAL

Inspection par caméra
Dégel des tuyaux
Test de fumée pour mauvaises odeurs
Détection électronique des tuyaux
Nettoyage par pression
Service de vacuum
Nettoyage d'intercepteur de gras

450 346-8045

DJ ET ANIMATION

DISCOTHÈQUE MOBILE
JACQUES BISAILLON
Animation et D.J.
SPÉCIAL MARIAGES
450 346-0606

ÉCOLE DE CONDUITE

MAINTENANT OUVERT
ÉCOLE DE CONDUITE
Option
25$
Auto - Moto - Camion - Autobus
Spyder - Cyclo
450.376.9393
383, Bl. Du Séminaire Nord
Loc.127 St-Jean J3B 8C5
Ne manquez pas nos spéciaux !
www.ecoleoption.ca
775$
Rabais de 50$ sur le cours auto (classe5) pour les 100 premières inscriptions

RÉPARATION D'HORLOGES

Jean-Guy Morin
HORLOGER
Le spécialiste de la réparation d'horloges grand-père et d'horloges antiques
Tel : 450 347-6988

SOINS À DOMICILE

Soins à domicile
Pour personnes âgées, en convalescence ou jeunes familles ayant besoin de support.
Marie-France Noël
Auxiliaire familiale et sociale
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 515-1175
marie-france.noel@videotron.ca

SYNDIC DE FAILLITE

Trop de dettes?
Un simple appel suffit pour en finir avec vos ennuis
Laissez-nous vous aider!
Consultation gratuite - sans obligation
Bureau sur rendez-vous
170, Longueuil
St-Jean-sur-Richelieu
450 358-5555
1 888 932-4115
MNP
Bureau principal: 1155, boul. René-Lévesque O., 20e étage, Montréal
www.mnpdettes.ca

TRANSFERT VIDÉO

REDONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS SOUVENIRS !
TRANSFERT ET DUPLICATION TOUS FORMATS
Films, cassettes, fichiers informatiques, etc

Production MD
LE SPÉCIALISTE DEPUIS 1986
www.transfertvideo.ca
38 des Trembles, Saint-Jean-sur-Richelieu
450-359-0131

VÉTÉRINAIRE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Mont-Saint-Grégoire
Dre Marie-Claude Duval • Dre Nancy Rodrigue
CHATS • CHIENS • LAPINS • FURETS • RONGEURS • REPTILES • OISEAUX
128, rang de la Montagne, Mont-Saint-Grégoire
450 347-7070 www.cvmsg.ca

Contactez-nous au: 450 347-0323

Martin Stewart, Directeur des ventes
Sylvie Leblanc, Conseillère
Manon Lavigne, Conseillère
Mélanie Deslauriers, Conseillère
Claude Deshaies, Directeur des ventes
Nancy St-Jean, Directrice des ventes
Nancy Leclerc, Conseillère

DIX PROJETS SOUMIS À UN VOTE POPULAIRE

La Caisse Desjardins veut savoir qui aider

CHARLES **POULIN**
charles.poulin@tc.tc

La Caisse Desjardins du Haut-Richelieu a annoncé, le 17 novembre dernier, les noms des finalistes de la troisième édition du concours *Dites-nous qui aider*, lançant du même coup le vote Web pour déterminer quels projets recevront l'aide de l'institution financière en 2015.

Le concours a subi quelques modifications par rapport aux éditions précédentes. Les catégories de montants ont été révisées. Seuls les projets dont le montant se situe entre 501$ et 5000$ sont soumis au vote du public. Les autres dossiers sont évalués par un comité de la Caisse.

Il y aura donc dix projets soumis au vote populaire qui se terminera le 29 décembre, à 15 heures. Il est possible de voter une fois par semaine par adresse IP en se rendant sur le site enrichissant.ca.

Les finalistes sont l'Association des patineurs artistiques (CPA) de Saint-Jean, le Circuit cycliste du lac Champlain (CCLCC), l'Éclusier du Haut-Richelieu, la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, A1 Festival country du Québec, le Ballet classique du Haut-Richelieu, le Cirque Mini-Maxi, le Club de karaté kyokushin du Haut-Richelieu, le club Richelieu ainsi que le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Le montant total de ces dix projets est de 71 300$. L'identité des gagnants sera révélée le 29 janvier.

GAGNANTS

La Caisse Desjardins du Haut-Richelieu a également profité de la soirée pour dévoiler les gagnants des projets de 500$ ou moins ainsi que des projets structurants.

(Photo TC Média Rémy Boily)

Sur la photo, on aperçoit Pierre-Luc Dallaire et Manon Bertrand, membres du conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu, ainsi que le président, Pascal Benny, et le directeur général, Luc Bazinet.

Pour les moins de 500$, on retrouve l'Atelier industriel de Saint-Jean, la bibliothèque Sainte-Anne-de-Sabrevois, le Carrefour Jeunesse-emploi comtés Iberville/Saint-Jean, le Centre d'entraide régional d'Henryville, la fabrique de la paroisse Saint-Georges d'Henryville, Justice alternative du Haut-Richelieu, le Tournoi provincial pee-wee d'Iberville, l'Association des loisirs de Saint-Alexandre, le Chœur du Richelieu, la fabrique Saint-Sébastien, l'AQDR Haut-Richelieu, le Cercle philharmonique de Saint-Jean-sur-Richelieu, le Chœur DO RÉ MI ainsi que le club Optimiste Saint-Eugène. Ces 14 récipiendaires se partagent la somme de 6300$.

Quatre projets structurants ont également été sélectionnés par le comité. Il s'agit de ceux de la Saint-Vincent de Paul Saint-Jean, de la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, du Musée du Haut-Richelieu et de la Société Alzheimer du Haut-Richelieu. Le montant total de cette catégorie est de 35 000$.

FUTUR

La Caisse est revenue sur son désir d'éliminer complètement l'aspect vote du concours *Dites-Nous qui aider*. Elle a tout de même réduit considérablement sa portée, ce qui ne semble pas avoir eu d'incidence sur la participation. L'institution financière a reçu 52 candidatures cette année et 28 ont été sélectionnées.

«Nous voulions nous rendre jusqu'au bout de l'expérience, explique le directeur général de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu, Luc Bazinet. Le comité a apprécié l'expérience d'éplucher les dossiers.»

Le format pour la quatrième édition, celle de 2016, n'est pas encore arrêté, révèle M. Bazinet. Le but sera encore d'obtenir des projets mieux ficelés dont l'impact sera important sur la communauté. ■

(Photo Mario Poirier,CMR)

Bourse d'excellence de 2500$

L'élève-officier Craig Fowles, du Collège militaire royal de Saint-Jean, a reçu une bourse d'excellence de 2500$ dans le cadre du programme «TD American Dream Scholarships». Cette bourse lui est décernée pour ses excellents résultats scolaires et pour le leadership dont il a fait montre au cours de ses dernières années d'études secondaires avant de s'inscrire au CMR. Le colonel Jenny Carignan, commandant du Collège, accompagnée de l'adjudant-chef Philippe Turbide, lui a remis la bourse au nom de l'organisme. ■

LE 29 NOVEMBRE, À MONTRÉAL

La CSN invite la population à manifester

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Les travailleurs de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) lancent une invitation à tous les mécontents du gouvernement libéral pour venir manifester avec eux, le samedi 29 novembre, à Montréal. Des autobus nolisés partiront du Vieux-Saint-Jean pour l'occasion.

La centrale syndicale précise que les raisons de manifester sont nombreuses en ce moment. «Cela a commencé par le projet de loi 3 sur les fonds de retraite, qui nie le droit à la libre négociation, puis le projet de loi 10 qui créera un méga-établissement en santé de plus de 28 000 travailleurs en Montérégie, suivi du projet de loi sur le gel des embauches et la révision du programme universel des services de garde. Tous les jours, il s'en rajoute», énumère Fernande Lévesque.

La vice-présidente du Conseil central de la Montérégie – CSN pour la région de Saint-Jean-sur-Richelieu en a contre «les bons docteurs libéraux qui se sont bien gardés d'annoncer leurs véritables intentions en campagne électorale. Ils ont caché leur jeu. Maintenant qu'ils sont majoritaires, leur vraie nature ressort. Ils vont dix fois plus loin que ce que promettaient les libéraux en 2004», dit-elle.

QUESTION DE CHOIX

La manifestation qui aura lieu simultanément à Montréal et à Québec sera baptisée «Refusons l'austérité». Il s'agit là du maître mot syndical. «On n'en peut plus du discours comme quoi le Québec n'a plus les moyens de ses ambitions et qu'il faut se serrer la ceinture. Ce n'est pas vrai! Tout est une question de choix», martèle la syndicaliste.

(Photo TC Média - Stéphanie Brûlé)

«Les bons docteurs libéraux se sont bien gardés d'annoncer leurs véritables intentions en campagne électorale», dénonce Fernande Lévesque.

Le rassemblement débutera à midi dans le centre-ville de Montréal. La CSN a nolisé des autobus qui quitteront les locaux du Conseil central de la Montérégie – CSN, situés au 130, rue Jacques-Cartier Nord, à 10h45. Pour monter à bord, il suffit de réserver sa place auprès de la CSN à Granby au 450 372-6830. ■

LES RABAIS NOIRS

DU 28 NOV. AU 1er DÉC.

OUVERT LE SAMEDI

RACINE 20 ans
CHEVROLET · BUICK GMC
D'ici et fier de l'être depuis...

1080, rue Douglas, Saint-Jean-sur-Richelieu
450 359-5900 racineauto.ca

PRIX À L'ACHAT
18690$
POUR LES PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES

MALIBU LS 2015

8195$ DE RABAIS, ÇA ME VA BIEN.

>5926962

LES RABAIS NOIRS

DU 28 NOV. AU 1er DÉC.

JUSQU'À 9000$ DE RABAIS, ÇA ME VA BIEN.

CRUZE LT 2014

4 JOURS SEULEMENT

RABAIS À L'ACHAT JUSQU'À
~~4000$~~/5000$[1]

POUR LES PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[2]

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

SILVERADO 1500 2014
CABINE DOUBLE

4 JOURS SEULEMENT

RABAIS À L'ACHAT JUSQU'À
~~8000$~~/9000$[3]

POUR LES PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[2]

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

TOUS LES MODÈLES SONT COUVERTS PAR LA PROTECTION CHEVROLET[4] :

2 ANS OU 40 000 KM – VIDANGES D'HUILE GRATUITES / 5 ANS OU 160 000 KM – GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR / 5 ANS OU 160 000 KM – ASSISTANCE ROUTIÈRE

CHEVROLET

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS / contacterchevrolet.ca

>5917642

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants: Cruze LT (1PX69/1SA) et Silverado 1500 à cabine double. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le rabais de 5 000 $ combine un crédit de livraison de 1 000 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur la Chevrolet Cruze LT 2014, un rabais d'automne de 1 500 $ (taxes incluses) offert au concessionnaire par le fabricant sur la Chevrolet Cruze LT 2014, un rabais d'automne de 1 500 $ (taxes incluses) pour les propriétaires admissibles, un rabais noir Chevrolet de 750 $ (avant les taxes), un rabais de 250 $ offert par l'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec sur la Chevrolet Cruze LT 2014 du 28 novembre au 1er décembre 2014, et un crédit de 1 500 $ qui est offert au concessionnaire par le fabricant (avant les taxes) pour la Chevrolet Cruze LT 2014, qui est applicable à l'achat au comptant seulement et qui ne peut être combiné à des taux privilégiés à la location ou au financement à l'achat. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent au rabais de 1 500 $, ce qui entraîne l'augmentation des taux d'intérêt applicables. Les rabais varient d'un modèle à l'autre et ne sont pas applicables à la Cruze LS 1SA. Le rabais noir Chevrolet de 750 $ (taxes incluses) est un crédit offert au consommateur par le fabricant, applicable à l'achat d'un véhicule Chevrolet Cruze 2014 livré au Canada entre le 28 novembre et le 1er décembre 2014. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire 2. Le rabais d'automne est en vigueur du 1er novembre au 1er décembre 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 750 $ applicable à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un pick-up poids léger ou grande capacité Chevrolet ou GMC 2013, 2014 ou 2015 (à l'exception du Colorado et du Canyon) admissible livré pendant la durée du programme, au financement à l'achat ou à l'achat au comptant d'un pick-up poids léger ou grande capacité Chevrolet ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 $, 1 000 $ ou 1 500 $ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 3. Le rabais de 9 000 $ combine un crédit de livraison de 4 000 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant pour le Chevrolet Silverado 2014 poids léger (1500) à cabine double, qui est applicable à l'achat au comptant seulement et qui ne peut être combiné à des taux privilégiés au financement à l'achat. En optant pour le financement à l'achat, les clients renoncent au rabais de 3 000 $, ce qui entraîne l'augmentation des taux d'intérêt applicables. Le rabais varie d'un modèle à l'autre et n'est pas applicable au Silverado 2HM WT à cabine double. Le rabais admissibles (taxes incluses), un rabais noir Chevrolet de 1 000 $ (avant les taxes) et un crédit offert au consommateur par le fabricant, applicable à l'achat d'un véhicule Chevrolet Silverado 2014-2015 poids léger (1500) à cabine double ou Chevrolet Silverado HD 2014-2015 avec moteur à essence livré au Canada entre le 28 novembre et le 1er décembre 2014. 4. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

LE CANADA FRANÇAIS

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

BEAUDIN Fernand
Saint-Jean-sur-Richelieu

BOUCHARD GOUDREAU Pierrette
Saint-Jean-sur-Richelieu

COTNOIR Marcel
Saint-Michel

DUNN Gloria
Saint-Jean-sur-Richelieu

LÉGARÉ Carole
Saint-Jean-sur-Richelieu

LEGRAND Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

MONTY Soeur Marie-Ange
Saint-Hyacinthe

NICHOLSON GIRARD Dorothy
Saint-Jean-sur-Richelieu

PERRON DAIGNEAULT Anne-Marie
Saint-Jean-sur-Richelieu

POTVIN (NÉE DROUIN) Gervaise
Saint-Jean-sur-Richelieu

ROBITAILLE GUAY Thérèse
Saint-Jean-sur-Richelieu

ROCHELEAU Georges
Saint-Jean-sur-Richelieu

DÉCÈS

BEAUDIN Fernand (1938 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 novembre 2014, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Fernand Beaudin. Il laisse dans le deuil ses enfants Ronald (Diane), Sandra (Guy) et Manon, ses petits-enfants Jessyka, Nicolas, Jacklin, et Jeffrey, son arrière-petite-fille Océanne, ses frères et sœurs Lili, Fernande, Josepha (Lucille), Normand, Lucille et Bernard, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis.

Il a fait don de son corps à l'Université de Sherbrooke.

Il y aura une cérémonie privée et l'inhumation des cendres à une date ultérieure, en présence de ses proches.

BOUCHARD GOUDREAU Pierrette (1941 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 novembre 2014, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Pierrette Bouchard, épouse de monsieur Denis Goudreau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Jacques Sigouin), Josée (Pascal Thibodeau), Nancy (Jocelyn Goupil), ses petits-enfants Tommy et Kassandra, ses frères Roger, Réal, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 6 décembre 2014 à 14 h 30, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 13 h 30.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés de la famille.

DUNN Gloria (1932 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 novembre 2014, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Gloria Dunn, épouse en premières noces de feu Jacques Mombleau et en deuxièmes noces de feu Joseph Langlais. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jacques, Claude, Louis (Johanne Raymond), Nancy (Alain Sergerie), ses petits-enfants François Bélanger, Mathieu et Jonathan Mombleau, sa sœur Shirley, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le mercredi 3 décembre 2014 à 14 h, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 13 h.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville – (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu) seraient appréciés par la famille.

COTNOIR Marcel (1943 – 2014)

À l'unité des soins palliatifs de la Résidence St-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 novembre 2014, est décédé à l'âge de 71 ans, monsieur Marcel Cotnoir, conjoint de madame Carole Marien, demeurant à Saint-Michel. Il laisse dans le deuil outre sa conjointe Carole, ses enfants Lucie Cotnoir (Thierry Pejot-Charrost), Daniel Cotnoir (Jolaine de Montigny), Jean-François Desmarchais (Julie), Marie-Soleil Desmarchais et Marc-André Desmarchais, ses petits-enfants Jean-Thomas, Antoine, Ariane, Olivier et Florence, sa sœur Audette (Pierre De Tonnancour), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille de Marcel Cotnoir recevait les condoléances au salon Gilbert Mandeville & Fils Ltée le mardi 25 novembre 2014 dès midi.

Une célébration de la Parole a eu lieu au salon le même jour à 14 h. Suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Joseph-de-Sorel.

Des dons faits en sa mémoire à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Direction funéraire :

Salons funéraires Gilbert Mandeville & Fils Ltée
912 CH. ST-ROCH
SOREL-TRACY, J3R 3K5
TÉL : 450 743-3607
www.salonsmandeville.com

LÉGARÉ Carole (1947 – 2014)

La famille de madame Carole Légaré a le regret de vous apprendre son décès survenu le 23 novembre 2014, à l'âge de 67 ans.

Selon la volonté de la famille, il n'y aura aucune cérémonie et l'inhumation sera en privé à une date ultérieure.

MAISON FUNÉRAIRE
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

LEGRAND Jacques (1941 – 2014)

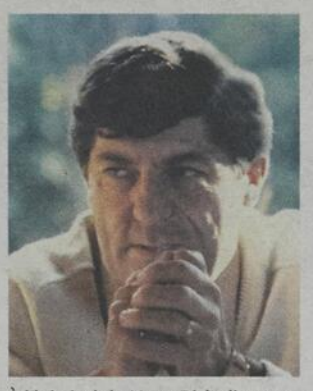

À l'hôpital du Haut-Richelieu, tout en douceur, le 22 novembre 2014, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Jacques Legrand, époux de madame Fernande Beaudin Legrand. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Stéphane (Isabelle Lessard), ses frères feu Alain (Nicole Dupuis), Lucien (Claudette Boulerice), Robert (Diane Bisaillon), sa sœur Francine, son beau-frère Richard Beaudin, ainsi que nièces et neveux, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

le samedi 29 novembre 2014 à compter de 19 h.

Une célébration de la parole aura lieu le dimanche 30 novembre 2014 à 11 h, en la chapelle du complexe funéraire.

Heures des visites : samedi de 19 h à 22 h, dimanche dès 9 h 30.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville – (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu) seraient appréciés par la famille.

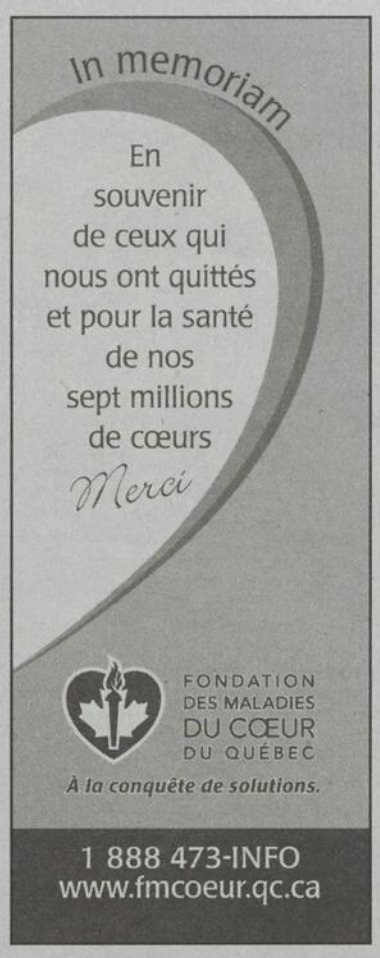

MONTY Soeur Marie-Ange (1946 - 2014)

À Saint-Hyacinthe, le 19 novembre 2014, est décédée Sœur Marie-Ange Monty des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 68 ans, après 45 ans de vie religieuse.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, cinq sœurs Fernande (Jacques Charpentier), Denise (feu Louis Bourdon), Yolande (Normand Bonneau), Claudette (Jacques Phoenix), Liette (Jean-Guy Paquette), quatre frères Jean-Guy (Micheline Caron), Paul-Aimé (Suzanne Galipeau), Robert (Thérèse Ménard), Sylvain (Nicole Falcon), deux beaux-frères Antonio Godin (feu Jeannine), Ulysse Charpentier (feu Brigitte), ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

Sœur Marie-Ange Monty a été exposée le samedi 22 novembre 2014 à la résidence Les Jardins d'Aurélie. Les funérailles ont eu lieu le samedi 22 novembre 2014 en la chapelle de la résidence Les Jardins d'Aurélie, suivies de l'inhumation au cimetière de la Communauté.

Direction funéraire :

UL
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime
900, BOURDAGES NORD,
SAINT-HYACINTHE,
TÉL. : 450 774-6417
TÉLÉC. : 450 773-7778
www.ubaldlalime.com

PERRON DAIGNEAULT Anne-Marie (1929 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 novembre 2014, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Anne-Marie Perron, épouse de feu Robert Daigneault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Réjean (Lorraine Patry), Lyne (Omer Claes), Josée, ses petits-enfants, Jacinthe, Jonathan, Maryse, Jean-Sébastien et Audrey, ses cinq arrière-petits-enfants, ses sœurs Gertrude, Rollande, ainsi que ses belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 30 novembre 2014 à 15 h, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 12 h.

NÉCROLOGIE

NICHOLSON GIRARD
Dorothy
(1924 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 novembre 2014, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Dorothy Nicholson, épouse de feu Réal Girard. Elle laisse dans le deuil ses enfants Francine (feu Jean-Marie Lauzon), Pierre, Robert (Louise Boucher), ses petits-enfants Jean-François Lauzon, Marie Lauzon (Stéphane Surprenant), Emilie Girard (Jordan Corbières), ses arrière-petits-enfants Alexandra, Mylène, Nicholas, Jonathan et Jean-Benoit Surprenant, ses sœurs et son frère, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 7 décembre 2014 à 11 h, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 10 h.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville – (Maison de Soins Palliatifs de Saint-Luc) seraient appréciés par la famille.

La famille désire remercier le personnel de la Maison de Soins Palliatifs de Saint-Luc ainsi que le centre Gertrude-Lafrance pour son dévouement ainsi que pour la qualité exceptionnelle des soins et services prodigués.

POTVIN (née Drouin)
Gervaise
(1928 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 15 novembre 2014, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Gervaise Drouin, épouse de feu Maurice Potvin. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants Claude et Diane (Robert Ryan), ses deux petits-fils Jonathan et Nicolas Ryan (Angéline Gosselin), ses deux arrière-petits-enfants Jordan et Abygaël Ryan, sa sœur Manon Drouin (Marc Dandurand), neveux et nièces, parents et amis.

La famille recevra les condoléances, le dimanche 30 novembre à partir de 14 h 30 à la salle de réception du restaurant Coq-O-Bec situé au 747, Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les personnes intéressées à honorer sa mémoire peuvent faire un don à la Fondation du cancer du sein du Québec.

ROBITAILLE GUAY
Thérèse
(1926 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 novembre 2014, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Thérèse Robitaille, épouse de feu Fernand Guay. Elle laisse dans le deuil ses enfants Bruno (Michelle Power), Suzanne (Serge Martel), Johanne (Gérard Benoit), Carole (Alain Robichaud), Marie-France (Claude L'Heureux), ses petits-enfants Antoine, Louis-Justin, Karine, Éric, Véronique, Jean-Marc, Jennefer, Emylie, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 6 décembre 2014 à 11 h, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 10 h.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés par la famille.

ROCHELEAU
Georges
(1928 – 2014)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 novembre 2014, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Georges Rocheleau, conjoint de madame Monique Chevalier. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants Robert (Jocelyne), Paul (Manon), André, Sonia (Michel), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi que ses belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 29 novembre à 11 h, en l'église Saint-Athanase.

Direction funéraire :

Claude et Edgar Le Sieur Résidences funéraires
530, 4E RUE
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
QC, J2X 3M6, 450 346-6020

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 10 h à l'église.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville – (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu) seraient appréciés de la famille.

REMERCIEMENTS

CYR
Gérard

Merci d'avoir partagé notre peine lors du décès de Gérard Cyr, survenu le 8 novembre 2014.

Nous vous en serons éternellement reconnaissants.

La famille

PICARD
René
(1921 – 2014)

Nous voulons exprimer toute notre reconnaissance à tous les parents et amis qui ont partagé notre peine lors du départ de monsieur René Picard.

Vos témoignages de sympathie nous ont aidés à traverser cette épreuve.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sa conjointe Madeleine, ses enfants Joanne, Alain et Carole, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

ANNIVERSAIRES

1er anniversaire

DUPUIS
René
(24 novembre 2013)

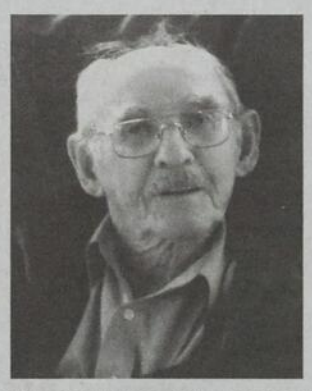

Ton souvenir est comme un livre qu'on lit et relit sans jamais le refermer.

Ton épouse Yvette, tes enfants et la famille

1er anniversaire

LAROSE
Philippe
(1933 – 2013)

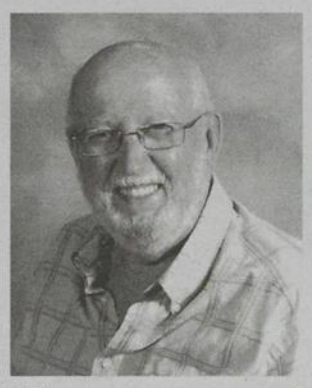

Déjà un an que tu nous as quittés. Le temps a passé très vite. Veille sur nous, ta famille.

Ton fils et tes petits-enfants

2e anniversaire

LAURIN
Gilles

Nous avons eu le bonheur de te côtoyer, mais ton départ a laissé un grand vide en chacun de nous. Le chagrin est toujours présent.

Ta famille qui t'aime

23e anniversaire

GIRARD
Stéphanie
(21 décembre 1974 - 30 novembre 1991)

Nous avons semblé te la rendre Seigneur, toi qui nous l'avais donnée. Mais comme tu ne l'avais pas perdue en nous la donnant, nous ne l'avons pas perdue en te la rendant.

Nous t'aimons tous très fort Fanny Nicole et Henri, Catherine et Claude, Roxanne, Sophie-Anne et Olivier

L'aide d'aujourd'hui.
*L'espoir de demain...*MD

Le don en mémoire permettra d'offrir des services, de l'information et financer la recherche.

Société Alzheimer
HAUT-RICHELIEU
450 347-5500
www.sahr.ca

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous Ooffrons a votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

La famille peut obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Des copies supplémentaires sont disponibles sur demande. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profondes condoléances.

Nom: .....
Adresse: .....
App.: .....
Ville: ..... Code postal: .....
Téléphone: .....
Nom de la personne décédée: .....
Date de la publication : .....

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3
450 347-0323

>4177536

Des Gants d'argent pour Ariane Goyette

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Ariane Goyette a remporté les Gants d'argent, en fin de semaine dernière, à Limoilou. La boxeuse de Saint-Jean-sur-Richelieu a livré un autre solide duel pour mettre la main sur le titre dans la catégorie senior 66 kg.

Pour une deuxième fois en moins d'un an, Ariane Goyette croisait le fer avec Karine Bélanger. Après l'avoir emporté par décision unanime lors du gala en février dernier à Saint-Jean, l'athlète de 29 ans a expédié son adversaire au plancher avec une solide droite au deuxième round.

L'arbitre a mis fin au combat, accordant ainsi la victoire par K.O. technique.

«C'est plutôt rare qu'on voie un K.O. dans un combat de filles. C'est la première fois que ça m'arrive! Je suis très heureuse de ma performance. Je ne m'étais jamais entraînée aussi fort pour ce combat-là», raconte Ariane Goyette.

La pugiliste du Club de boxe de l'Est avait bien entrepris son duel contre Karine Bélanger. «J'ai été explosive dès le départ en lui donnant un compte de huit. J'ai encaissé un bon coup au premier round. Honnêtement, Karine est une bonne boxeuse. Mais j'ai réussi à bien contrôler le combat par la suite», mentionne-t-elle.

Les Gants d'argent sont une compétition réservée aux boxeurs qui comptent dix combats ou moins.

GANTS DORÉS

Pour Ariane Goyette, il s'agissait d'une neuvième victoire en autant de combats, sept en boxe et deux en arts martiaux mixtes.

«Je prends mon entraînement et ma préparation très au sérieux. Je m'entraîne onze fois par semaine», affirme celle qui est entraînée par Jean-Claude Des Jardins et Kru Ash.

Bien qu'elle prévoie participer à quelques galas au cours des prochains mois, Ariane Goyette consacrera ses énergies à se préparer pour les Gants dorés qui auront lieu à la fin mars, à Rivière-du-Loup.

«Je dois travailler sur ma technique. J'ai une bonne force de frappe et un bon jeu de pieds, mais il faut que j'améliore ma mobilité et ma vitesse. Je dois être plus fluide.»

Avec sa victoire aux Gants d'argent, Ariane Goyette sera inscrite dans la classe ouverte aux Gants dorés. Elle pourrait donc faire face à des boxeuses plus expérimentées. «Ce sera une autre *game*, mais j'ai besoin de nouveaux défis», conclut-elle. ■

(Photo gracieuseté)

Ariane Goyette a remporté les Gants d'argent, en fin de semaine dernière à Limoilou.

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Boutes-en-train

Équipe	Pts	Pj	QA
Pierrette	64	36	29682
Jeannine	64	36	27361
Ginette	62	36	26993
Gilles	50	36	29701
Pierre	44	36	25456
Charles	36	36	26670
Lise	34	36	26670
Micheline	30	66	26407

Plus haut simple
Nicole Fortin 194
Jean Turcotte 231

Plus haut triple
Nicole Fortin 523
Jean Turcotte 541

Épicerie Jean Granger

Équipe	Pts	Pj	QA
Serge	60	36	27038
Christian	52	36	26463
Martin	50	36	28153
Janvier	50	36	27532
François	45	36	26335
Marcel	45	36	25915
Michel	43	36	27373
Thérèse	39	36	24643

Plus haut simple
Thérèse Bouchard 179
Denis Lefebvre 217

Plus haut triple
Mélanie Charron 432
Denis Lefebvre 526

Élite St-Jean

Équipe	Pts	Pj	QA
Pierre	361	39	26017
Gilles	314	39	25343
Isabelle	308	39	25080
Mathieu	287	39	24777
Jacques	284	39	24872
Frédéric	282	39	24716
Nathalie	278	39	24504
Simon	276	39	24552

Plus haut simple
Isabelle Paquet 205
Frédéric Houle 249

Plus haut triple
Isabelle Paquet 544
Pierre Berger 668

Manneken Pis

Équipe	Pts	Pj	QA
Luc	70	36	26744
Sylvie	58	36	25065
Monique	57	36	23740
Isabelle	47	36	24373
Réal	46	36	25617
Ernest	42	36	24649
Daniel	40	36	24278
Lionel	40	36	17666
Richard	37	27	17374
J-François	35	36	24267

Plus haut simple
Nicole Raymond 221
Marcel Sigouin 213

Plus haut triple
Johanne Guay 561
Luc Sigouin 479

La Relève

Équipe	Pts	Pj	QA
Boucherie Unique	64	36	15719
Comptabilité F.M.	58	36	15144
Thérapies Louise Guay	58	36	13109
Ass. Sportive St-Luc	48	36	11311
Transport P. Normandin	44	36	14161
A Grand Dire Sa Vie	42	36	10485
Club de Golf Vallée des Forts	35	36	15383
Les Gâteau de Maman	35	36	13070

Plus haut simple
Arianne Laroche 187
Samuel Loiseau 189

Plus haut triple
Arianne Laroche 408
Pierre-Olivier Rousseau 435

Les Joyeux Retraités

Plus haut simple
Guy Giroux 213
Jocelyne Levesque 205

Plus haut triple
Guy Giroux 521
Jocelyne Levesque 569

Bonne Entente

Équipe	Pts	Pj	QA
Linda	63	36	24014
Jacqueline	57	36	23597
Monique	51	36	24933
Nicole	46	36	24277
Nico	45	36	23057
Rita	42	36	24011
Suzanne	42	36	22957
Ginette	38	36	22469

Plus haut simple
Janine Gaudette 178
Monique Laroche 175

Plus haut triple
Monique Laroche 498
Jacqueline Grégoire 463

L'Amitié

Équipe	Pts	Pj	QA
Ghislaine	30	33	19907
Denis	25	33	18973
Jaqueline	24	33	15997
Michel	9	33	19112

Plus haut simple
Pierrette Grenon 161
Denis Isabelle 178

Plus haut triple
Pierrette Grenon 394
Denis Isabelle 467

Industrielle

Équipe	Pts	Pj	QA
Yves	49	6	3919
Pierre	39	6	3554
Michel Y	37	6	3686
Michel B	35	6	3424
Claude	34	6	3691
Roland	22	6	3394

Plus haut simple
Nicole Desmarais 162
Claude Brien 205

Plus haut triple
Nicole Desmarais 426
Claude Brien 502

Les Joyeux Lurons

Équipe	PG	PP	QA
Les Micmacs		60	32132
Les Sautés		56	32720
Les Outsiders		54	32727
Les Big Mooses		50	31480
Les Bout d'Entrain		48	32096
Les Scorpions		44	32016
Les Toupies		44	31687
Les Chevaliers		28	31026

Plus haut simple
Réjean Girouard 279
Solange Campeau 213

Plus haut triple
Réjean Pomerleau 685
Solange Campeau 566

Seray Auto

Équipe	PJ	Pts	QA
G. Huppé		60	29673
R. Gaudreau		54	28947
L. Giroux		52	28833
F. Bisaillon		50	32430
T. Dumas		50	28586
M. Duval		47	28560
L. Bessette		44	28766
A. Chaumont		38	32108
L. Chagnon		36	29543
R. Bourgea		35	27817
L. Bazin		32	28683
N. Quintin		30	29040

Plus haut simple
Fernand Bisaillon 270
Ginette Huppé 236

Plus haut triple
Guy Giroux 713
Lise Mercier 632

La Classique Mixte

Équipe	PJ	Pts	QA
S. Bastien		60	35383
L. Arcand		58	35452
M. Duquette		48	35195
R. Girouard		48	35561
M. Thériault		46	34742
M. Galipeau		46	34916
J-P. Maynard		44	34808
R. Poirier		34	35082

Plus haut simple
Serge Lamoureux 260
Marie-Anne Berlinguette 198

Plus haut triple
Réjean Girouard 666
Marie-Anne Berlinguette 576

Les Pros du Mercredi

Équipe	PJ	Pts	QA
Les Beaux Bébés		64	36522
Les Tornades		60	34401
Les Belles Gueules		58	34284
Les Moufettes		52	39035
Les Invincibles		48	37424
Les Red Boules		48	33019
Les Faucons		44	32891
Les Lions		40	33620
Les Pit Boules		40	33504
Les Girouettes		26	33176

Plus haut simple
Armand Bernard 279
Marjolaine Constantineau 221

Plus haut triple
Jean-Sébastien Leclair 784
Marjolaine Constantineau 589

Les Copains du Mardi

Équipe	PJ	Pts	QA
Marcel Prévost		57	37566
Chantal Boudrias		54	37764
Louis Globensky		54	36942
Robert Cleroux		54	36198
Louise Ally		52	36953
Jean-Guy Hould		50	37208
Micheline Tardif		49	37157
Jacqueline Caron		46	36353
Murielle Pépin		44	36022
Michel Bougie		42	35817
Nicole Boyer		38	36151
Adolphe Beaudin		36	36080

Plus haut simple
Pierre Lavoie 273
Alice Thériault 269

Plus haut triple
René Martin 709
Cécile Barbeau 670

Âge d'Or St-Luc

Équipe	PJ	Pts	QA
Équipe	PJ	Pts	QA
Claire L'Écuyer		64	32582
Gilles Vinet		60	33065
Michel Bougie		59	32268
Camille Michaud		58	32798
Lorraine Landry		56	32351
Gérard Laporte		47	32983
Huguette Duchesne		46	32426
Jean-Guy Hould		46	32388
Denis Lestage		42	32181
Lise Déry		41	32118
Eddy Slight		36	32586
Réjeanne Bathalon		21	31906

Plus haut simple
Gérard Laporte 247
Antoinette Laporte 237

Plus haut triple
Gérard Laporte 681
Thérèse Aubé 598

La Légion

Équipe	PJ	Pts	QA
L. Gadoury		59	30952
M-N. Morency		46	31036
H. Verdon		45	32003
R. Chaput		44	31464
J. Cloutier		42	30679
G. Rivest		42	30816
J. Ferland		40	31021
M. Campeau		34	30341

Plus haut simple
Yvon Bouffard 221
Annette Giroux 204

Plus haut triple
Charles Fortin 621
Claudette Girard 527

La Coupe du Monde

Équipe	PJ	Pts	QA
Le Montana		62	24826
Le Brésil		40	24942
La Suisse		40	25390
L'Australie		34	29435
La Norvège		32	28935
L'Espagne		32	22304

Plus haut simple
Claude Urbain 248
Martine Langevin 236

Plus haut triple
Claude Urbain 708
Martine Langevin 603

Sabrevois

Équipe	PJ	Pts	QA
Earl Perks		60	27211
Aimé L'Heureux		57	27351
Aurore Rolland		49	26466
Fernande Raymond		44	26859
Jeanne Matthyssen		40	26769
Charles-Henri Lacaille		40	26470
Jacqueline Prairie		36	26848
Ronald Bayard		26	26599

Plus haut simple
Francois Groulx 260
Jeanne Matthyssen 247

Plus haut triple
Earl Perks 667
Fernande Raymond 660

Ste-Thérèse

Équipe	PJ	Pts	QA
Maître Qi Gong		63	33124
Déry Toyota		62	32504
Coiffure Accès		60	32484
Buffet du Chef		56	33281
Ville St-Jean (St-Luc)		52	32746
Pharmacie Jean Coutu		51	33123
St-Luc Pizzeria		48	32158
Alimentation de l'Île		44	32709
Piscine Norac		42	33081
Romain Coiffure		42	32712
Me. Maryse Landry		40	32993
Dupont Ford		16	31784

Plus haut simple
Luc Dutil 254
Johanne Dubé 225

Plus haut triple
Luc Dutil 671
Johanne Dubé 621

Yoyo

Équipe	PJ	Pts	QA
J. Guénette		54	35952
G. Goulet		50	36521
D. Toupin		44	35391
Y. Gagnon		43	36710
M. Lavallée		34	36597
G. Cantara		34	35877
L. Demers		32	36239
S. St-Pierre		29	35311

Plus haut simple
Réjean Girouard 268
Gertrude Poisson 245

Plus haut triple
Réjean Girouard 697
Gertrude Poisson 600

Les Pneus JTG

Équipe	PJ	Pts	QA
Canadiens		289	39787
Chicago		281	40204
Vancouver		280	39620
Detroit		279	39968
Québec		277	39927
Calgary		263	39703
New York		222	38813
Pittsburgh		220	39247

Plus haut simple
André Boudreau 232
Josée Éthier 257

Plus haut triple
André Boudreau 625
Chantal Éthier 612

Les Jonquilles

Équipe	PJ	Pts	QA
Pierrette Dupont		53	24345
Nicole Leblanc		53	23657
Jocelyne Meunier		52	23572
Diane Arès		48	23584
Jacqueline Bisaillon		42	23351
Céline Vigneault		40	23118

Plus haut simple
Louise Dubé 212

Plus haut triple
Marie Thuot 511

Clarenceville

Équipe	PJ	Pts	QA
Les Colibris		57	35560
Les Braves		56	36078
Les Éclairs		56	35713
Les Étoiles		56	34933
Les Hirondelles		45	35529
Les Sautés		43	35156
Les Rossignols		41	34839
Les Intrépides		30	35407

Plus haut simple
Réjean Girouard 237
Dolores Beaudin 214

Plus haut triple
Réjean Girouard 663
Dolores Beaudin 570

La Féminine Laurier

Équipe	PJ	Pts	QA
N. Raymond		60	33541
D. Lemay		46	32919
G. Delinelle		38	32911
M. Boucher		32	32867

Plus haut simple
Nicole Cazes 219

Plus haut triple
Gisèle Delinelle 570

Les Aventuriers

Équipe	PJ	Pts	QA
Taureau		63	30348
Lion		60	30837
Bélier		49	30316
Sagittaire		48	29979
Balance		44	30182
Cancer		24	29907

Plus haut simple
André Lefebvre 221
Jocelyne Williams 202

Plus haut triple
Réal Alarie 619
Jocelyne Williams 555

Fernand Auclair

Équipe	PJ	Pts	QA
GBM Aluminium		64	32800
Boucherie des Halles		58	32655
Salon l'Imprévu		56	33314
Emco		56	32627
Oeuf Plus		49	32657
Déry Toyota		48	33005
Resto Chez Dan		48	32752
Vitrerie Saran		46	32750
Pièces d'Auto Iberville		46	32606
Auberge National		45	32904
Rénovations JGF Enr.		30	32471
Lefebvre Payette Ass.		30	31978

Plus haut simple
Jacques Frenette 279
Odette Paquette 247

Plus haut triple
Jean-Pierre Vigeant 656
Linda Ladouceur 604

Ligue du mardi

Moules & usinage Moreau
Classement --

Équipe	PG	PP	Pt Moy.
Café Classique			
Équipe			
Équipe			
Moules & Usi. Moreau			
Alim. Plus inc			
P Les Boys Coiff. lui			
Garage du travailleur			
Bistro Pub Renaud			

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt Moy
R. Legault Café Classique			
F. Marion Café Classique			
R. Ouellet Bistro Pub Renaud			
C. Jourdain Équipe			
A. Lapointe Équipe			

Ligue du mercredi

Lucar produits pétroliers
Classement --

Équipe	PG	PP	Pt Moy.
Vitrerie Saran			
Équipe			
Spec Design Int.			
Paré Ass. et Serv. Fin.			
Équipe			
Ultra Clair			
Équipe			
Laudiom Son Éclairage			

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt Moy
J-L Girard Équipe			
R. Grégoire Spec Design			
C. Pierre Spec Design			
M. Nadeau Équipe			
J-F Babin Vit. Saran			

Restaurant Ti-Pitates
Classement septembre

Équipe	PG	PP	Pt Moy.
Carrosserie Fafard			
Mékanic-Rech Dév.			
Équipe			
Ass. Stéphane Chenard			
Équipe			
PME Inter Notaires			
ipe Équipe			
Équipe			

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt Moy
R. Barnes Carr. Fafard			
C. Charrette Équipe			
E. Boucher Équipe			
S. Demers Équipe			
L. Hébert PME Inter Notaire			

Ligue du jeudi

Billard O'Tips
Classement --

Équipe	PG	PP	Pt Moy.
Nett. Ph. Théberge			
R. Guay Serv. Fin.			
Équipe			
Londero Sport			
Équipe			
Peinture Mercier			
Constr. B. Lajoie			
Services ACM			

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt Moy
C Jourdain Équipe			
S. Deslauriers Londero Sport			
C. Deland R. Guay S. Fin.			
P. Fréchette PH Théberge			
P. Hamelin Cont. B. Lajoie			

HOCKEY

Ligue de Hockey Senior O'Bock

Ligue «B»
Classement

Équipe	PJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
Proprio Direct	12	9	2		81	63	20
Construction Jacque	12	8	2	1	89	49	19
Équipements Guillet	12	6	5		63	60	14
Sandwich Deli	12	4	7	1	54	79	9
Les Hawks	12	3	8	1	51	74	7
O'Bock Pub Sportif	12	3	9		59	72	6

Classement des gardiens

Joueur	PJ	V	D	DF	Moy.
Alexandre Brault (Équip. Guillet)	1	1			1,00
Patrick Lajoie (Constr. J. Veilleux)	1	1			1,00
José Tremblay (Proprio Direct)	3	3			2,33
Stéphan Rondeau (Proprio Direct)	1	1			3,00
Pierre-Luc Roy (Sandwich Deli)	1	1			3,00

Classement des pointeurs

Joueur	PJ	B	P	Pts	Moy.
Dominic Vivier (Proprio Direct)	12	21	27	48	4,00
Alex Laflèche (Const. J. Veilleux)	12	15	22	37	3,08
Frédéric Leblanc (Proprio Direct)	10	13	20	33	3,30
Jean-P. Veilleux (Const. J. Veilleux)	12	11	21	32	2,67
Mathieu Lebeau (Proprio Direct)	11	13	18	31	2,82

Ligue «C»
Classement

Équipe	PJ	V	D	DF	BP	BC	Pts
Maçonnerie Luc Lecl	11	9		1	78	32	21
Shop Crossfit	11	8	2	1	63	37	17
Phil Transmission	10	4	5		47	41	10
Bar Le Dorchester	10	3	5	1	40	43	9
Pavage Barbeau	10	2	6	1	45	50	7
Les bâtards	10	1	9		33	103	2

Classement des gardiens

Joueur	PJ	V	D	DF	Moy.
Marc-André Dupuis (Pav. Barbeau)	1	1			
Karl Doyon (Shop Crossfit)	1	1			2,00
Sébastien Pétrin (Bar Dorchester)	1	1			2,00
Benoit Landry (Maçonn. L. Leclerc)	10	9		1	2,70
Jean-Marc Michaud (Bar Dorchester)	1				3,00

Classement des pointeurs

Joueur	PJ	B	P	Pts	Moy.
Sylvain Canuel (Maçonnerie)	11	12	17	29	2,64
JP Roberge (Shop Crossfit)	11	17	7	24	2,18
Pascal Quintal (Maçonnerie)	10	10	13	23	2,30
Vincent Guérin (Shop Crossfit)	10	8	15	23	2,09
Stéphane Benoit (Shop Crossfit)	11	13	10	23	2,09

Claude Raymond SUR LE TERRAIN

Vous avez des photos, événements ou anniversaires? Contactez-moi à **claude.raymond@tc.tc**

Un stade parfait pour Russell Martin

Convoité par plusieurs équipes, Russell Martin a finalement accepté l'offre des Blue Jays de Toronto. Un contrat de cinq ans qui lui rapportera... 82 millions de dollars.

Bon défensivement, le receveur de 31 ans jouera dans un stade parfait pour lui. À l'exception du stade à Milwaukee, le Rogers Centre est l'endroit où la balle voyage le mieux. Sûrement que Russell Martin y cognera plusieurs circuits.

Le gazon synthétique favorise aussi les frappeurs. Les balles frappées à l'avant-champ se transforment souvent en coups sûrs.

Après cinq saisons à Los Angeles, deux avec les Yankees et deux avec les Pirates, Russell Martin aura maintenant la mission d'aider une autre équipe à accéder aux séries éliminatoires.

Chose certaine, les Blue Jays sont une meilleure équipe avec lui dans l'alignement. Reste à voir si les lanceurs pourront apporter leur contribution. À part Marcus Stroman et Drew Hutchison, il y a plusieurs points d'interrogation dans la rotation des partants. Même chose en relève, d'autant plus qu'ils ont perdu les services de Casey Janssen.

Espérons que Russell Martin pourra livrer la marchandise. À 100 000$ du match, il a une certaine pression sur les épaules...

Après deux saisons avec les Pirates de Pittsburgh, Russell Martin poursuivra sa carrière avec les Blue Jays de Toronto.

Ici et là...

Il y a 50 ans, le 26 novembre 1964, un incendie ravageait le stade municipal de Saint-Jean, soit treize ans après son inauguration. De beaux souvenirs qui s'envolaient en fumée! Il a été reconstruit puis rebaptisé stade Richard-Lafontaine, au milieu des années 1980.

***

Le 28 novembre 1925, le gardien du Canadien, Georges Vézina, s'écroulait sur la patinoire pendant un match contre Pittsburgh à l'aréna Mont-Royal. Quatre mois plus tard, il mourait de la tuberculose. Pour honorer sa mémoire, un trophée porte son nom et est remis au meilleur gardien de la Ligue nationale de hockey. Jacques Plante l'a remporté à sept reprises.

***

Montréal, Toronto, Boston, New York, Detroit et Chicago sont toutes connues comme les six villes originales de la Ligue nationale de hockey. Mais les cinq premières équipes qui ont été à l'origine de la fondation de la LNH, le 26 novembre 1917 étaient les Canadiens et les Wanderers de Montréal, les Bulldogs de Québec, les Arenas de Toronto et les Senators d'Ottawa.

ÉPHÉMÉRIDES

Il est né le 1er décembre 1966: Larry Walker

Il est décédé le 24 novembre 2003: Warren Spahn

SPORTS ET LOISIRS

DERNIER RALLYE DE LA SAISON

Antoine L'Estage vise une note parfaite

Antoine L'Estage et son copilote, le Torontois Alan Ockwell, participeront ce week-end au rallye *Tall Pines*, à Bancroft, en Ontario, dernière étape de la saison en Championnat canadien. Le pilote de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'équipe Yokohama Rallye tenteront de clôturer l'année sur une note parfaite, visant une sixième victoire en autant de départs.

Déjà assuré des titres canadien et nord-américain des pilotes, Antoine L'Estage, qui a remporté les cinq rallyes précédents au Canada, aura un double objectif ce samedi à Bancroft.

S'il gagne, il deviendra le premier pilote dans l'histoire du Championnat canadien à avoir conquis tous les rallyes dans une même saison. Mais il vise aussi à terminer cette épreuve afin de donner à son copilote Alan Ockwell les points nécessaires pour remporter le championnat des copilotes.

«Je suis partagé entre ces deux objectifs. J'aimerais évidemment récolter cet autre record en gagnant le rallye, mais je pense aussi au titre des copilotes que peut décrocher Alan. Pour cela, il faut que l'on termine simplement l'épreuve, peu importe la position, advenant une victoire de nos principaux adversaires», souligne Antoine L'Estage, qui est devenu au début du mois le tout premier pilote de l'histoire de la série à glaner sept titres de champion canadien.

(Photo Peter MacDonald)

Antoine L'Estage et Alan Ockwell participeront en fin de semaine à leur dernier rallye de la saison.

STRATÉGIES

Antoine L'Estage s'est déjà imposé quatre fois au rallye *Tall Pines*, en 2004 (sa première victoire dans la série), puis en 2006, l'année de son premier championnat, en 2007 et enfin en 2010.

«C'est un rallye difficile, il faut rester concentré jusqu'au tout dernier kilomètre. J'aime beaucoup les routes autour de Bancroft, mais il faut aborder cet événement avec beaucoup d'humilité, car il est toujours très *piégeux*», explique le pilote johannais.

Si l'on se fie aux prévisions météo, le verglas pourrait recouvrir les routes lors des spéciales du matin et en soirée. Pas de quoi effrayer Antoine L'Estage, cependant. «Le choix de pneus est toujours un casse-tête au *Tall Pines*. Heureusement, nous disposons des meilleures gommes possible avec Yokohama et nous n'avons pas de risque à prendre. J'aimerais gagner évidemment, mais étant déjà champion, la pression n'est pas extrême pour nous», ajoute-t-il.

La Lancer Évo.X de l'équipe Yokohama Rallye n'a pas été testée en prévision de cet événement, mais elle a été préparée avec soin par John Buffum et toute l'équipe de mécanos. «On fera quelques petits ajustements lors du *shakedown* vendredi soir, à Bancroft», conclut Antoine L'Estage. ■

(Photo TC Media – Étienne Dupuis)

Champions avec les Diablos

Trois joueurs de la région ont remporté la Coupe du Président avec l'équipe de football bantam AAA des Diablos de La Prairie. Émile Asselin et Marc-Étienne Leclerc, de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi qu'Olivier Adam, de Marieville (de gauche à droite sur les photos), ont contribué à la victoire de 13 à 8 aux dépens des Raiders de Châteauguay en grande finale, le 8 novembre dernier. Les Diablos ont complété la saison avec une fiche de sept gains et deux revers pour ensuite vaincre les Packers de Greenfield Park, 21 à 20, en demi-finale. François Giroux, également de Saint-Jean-sur-Richelieu, fait partie de l'équipe des entraîneurs à la défensive. ■

(Photo TC Media – Marc-André LeClerc)

L'école de gymnastique et le Club de judo déménageront dans le nouveau complexe sportif en fin de semaine.

Le complexe sportif a un nom: Vivacité

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Le nouveau complexe sportif abritant l'école de gymnastique Imagym et le Club de judo du Haut-Richelieu portera le nom de Vivacité.

Situé au 275, avenue du Parc, dans le secteur Saint-Luc, tout près du Stade du Haut-Richelieu, le bâtiment est prêt à accueillir les deux organismes, qui déménagent en fin de semaine.

«On a fait un remue-méninges pour trouver un nom et celui de «Vivacité» a été suggéré. Ça représente une des qualités des gymnastes et des judokas», indique Denis Fortin, président d'Imagym.

DÉMÉNAGEMENT

L'école de gymnastique et le Club de judo s'installeront dans leurs nouveaux locaux en fin de semaine. Imagym quittera son vétuste bâtiment de la rue Richelieu pour un vaste gymnase.

Pour sa part, le Club de judo abandonnera son dojo du parc Pierre-Benoit pour emménager dans des espaces deux fois plus grands.

Rappelons que le projet a nécessité un investissement de 7,2 M$. Le ministère l'Éducation, des Loisirs et du Sport a consenti une contribution de 2,7 M$. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu versera pour sa part une subvention annuelle de 270 000$. ■

LA SESSION D'HIVER AU NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF

L'école Imagym est en période d'inscriptions

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Les inscriptions pour la session hiver-printemps 2015 sont en cours chez Imagym Haut-Richelieu. Les activités, qui s'amorceront à compter du 10 janvier, se dérouleront dans les nouvelles installations du complexe sportif Vivacité, situé au 275, avenue du Parc, dans le secteur Saint-Luc.

L'organisme offre des cours de gymnastique pour les enfants de 3 mois jusqu'à l'âge adulte. Outre les cours réguliers du volet récréatif, quelques nouveautés s'ajoutent à la programmation.

La porte-parole, Camille Clar, précise qu'Imagym offrira des cours de «trampotumbling» pour les filles et les garçons de 7 ans et plus qui désirent s'exercer davantage au trampoline et au tumbling.

Autre nouveauté cet hiver: le cours de mise en forme maman-bébé qui permettra aux nouvelles mamans de se remettre en forme tout en passant du temps amusant avec bébé.

GYMNASTIQUE LIBRE

Par ailleurs, les séances de gymnastique libre reprendront également en janvier.

Les activités familiales auront lieu les dimanches, de 8h50 à 9h50, et ce, dès le 11 janvier. Le coût est de 10$ par famille.

La gymnastique libre pour adultes sera de retour le vendredi 16 janvier, à 20 heures. Le coût est de 10$ par personne.

(Photo TC Media – Stéphanie Brûlé)

Les activités d'Imagym tirent à leur fin dans ses locaux du 125, rue Richelieu. Dès le 2 décembre, les cours se dérouleront au nouveau complexe sportif Vivacité.

Pour l'ensemble de la programmation, la session s'échelonne du 10 janvier au 14 juin. Camille Clar souligne qu'environ 500 participants s'inscrivent aux activités à chaque session.

Pour s'inscrire et obtenir toute l'information, il suffit de consulter le site: www.imagym.ca (onglet inscription). On peut également composer le 450 358-6546. ■

ADRIANA PHAN

Athlète benjamine de l'année au Québec

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Adriana Phan a été honorée lors du 22e Gala Athlètas de la Fédération québécoise d'athlétisme, tenu samedi dernier à Montréal. La jeune Johannaise de 13 ans a reçu le titre d'athlète benjamine de l'année.

Plus de 200 personnes étaient présentes pour cette soirée de reconnaissance envers les athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles et organisations qui se sont illustrés en 2014.

Adriana a remporté le titre de championne provinciale de quadrathlon (80 m haies, saut en hauteur, lancer du poids et 150 m) dans sa catégorie l'été dernier. Elle a du même coup établi un record du Québec à ces épreuves combinées. Cette performance a été réalisée dans le cadre de la Classique des Laurentides, tenue en juin, à Sainte-Thérèse. Le record a été validé cet automne par la Fédération québécoise d'athlétisme.

RECORD

Elle a également ajouté deux médailles d'or au 200 mètres haies et au saut en longueur au cours de la période estivale.

(Photo Yves Longpré)

Adriana Phan a été nommée athlète benjamine de l'année lors du Gala Athlètas, samedi dernier.

Adriana Phan est membre du Club d'athlétisme Rive-Sud et est entraînée par Jonathan Lasnier. ■

LE 6 DÉCEMBRE

Judo: portes ouvertes et rencontre amicale

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Le Club de judo du Haut-Richelieu tiendra une activité «portes ouvertes» et une compétition amicale le samedi 6 décembre, au nouveau complexe sportif Vivacité, situé au 275, avenue du Parc, tout près du Stade du Haut-Richelieu.

Les membres de l'organisme ont été invités à porter le judogi blanc pour l'occasion. Ils se joindront aux dignitaires pour la cérémonie d'ouverture, prévue à 15 heures.

Les gens pourront visiter les nouvelles installations de 15 heures à 18 heures.

RENCONTRE AMICALE

Par ailleurs, le Club de judo profitera de cette activité «portes ouvertes», le 6 décembre, pour tenir une rencontre amicale à laquelle sont conviés les membres du club.

La compétition se déroulera en deux volets. Les jeunes nés de 2007 à 2011 seront à l'œuvre à compter de 9h20, alors que ceux nés de 2002 à 2006 suivront à 10h20. ■

(Photo TC Media – Julien Sagüez)

Le Club de judo quitte ses locaux du parc Pierre-Benoit pour emménager au nouveau complexe sportif Vivacité. Sur la photo: Kim Poirier, Elliott Correia et Gabriel Chartrand.

LES INSCRIPTIONS SONT EN COURS

Soccer Haut-Richelieu prépare sa saison d'hiver

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Alors que les activités d'automne tirent déjà à leur fin, Soccer Haut-Richelieu est en pleine période d'inscriptions en vue de la saison hivernale 2015.

Le directeur général, Stéphane Rey, précise que la ligue locale intérieure s'adresse autant aux débutants et intermédiaires qu'aux plus passionnés. «Certains verront là la possibilité de découvrir le soccer, d'autres de maintenir leurs acquis de l'été dernier ou encore, de venir s'amuser tout simplement avec des amis», indique-t-il.

La saison s'échelonne sur une période de quatorze semaines, du début janvier au début avril.

Les inscriptions sont présentement en cours via le site Internet (www.soccerhr.com). Il est également possible de s'inscrire en se présentant au bureau de l'organisme, situé au Stade du Haut-Richelieu.

PROGRAMME

Pour les plus jeunes, soit les catégories U-4 à U-7 (joueurs nés de 2008 à 2011), les activités permettent d'acquérir certaines habiletés de base du soccer en s'amusant lors d'exercices de coordination, de jeux techniques, de courses à relais et de matchs. Ce programme est offert les samedis en matinée, de 8 heures à 9 heures.

Pour la catégorie U-8 (joueurs nés en 2007), les activités sont axées sur la coordination, la précision et la vitesse d'exécution. Les rendez-vous sont les samedis, de 9 heures à 10 heures.

Soccer Haut-Richelieu propose un programme de matchs à sept contre sept pour les catégories féminines U-12 et U-16 ainsi que masculines U-10, U-12 et U-16, soit les joueurs nés de 1999 à 2006.

Pour les plus jeunes, les activités ont lieu les samedis, tandis que pour les U-16, elles se déroulent les lundis en soirée (pour les filles) et les mardis en soirée (pour les garçons).

Un volet ponctué de six semaines de formation et de huit semaines de matchs est offert pour les catégories U-10 et U-12. Quant aux U-16, il leur sera possible de participer à trois semaines d'évaluation, neuf semaines de championnat et deux semaines de séries éliminatoires.

Stéphane Rey mentionne que la plupart des activités de soccer à sept contre sept sont dirigées par des entraîneurs bénévoles-parents, alors que les semaines d'évaluation sont encadrées par le personnel technique de Soccer Haut-Richelieu. «Il s'agit d'une belle occasion pour les entraîneurs bénévoles de faire une introduction au *coaching* avec des personnes d'expérience avant de voler de leurs propres ailes», dit-il.

Pour toute information, il suffit de composer le 450 349-5545 ou de consulter le site: www.soccerhr.com ■

(Photo TC Media – Archives)

Soccer Haut-Richelieu invite les jeunes à s'inscrire à la saison d'hiver.

Deux couples du CPA au Défi de Patinage Canada

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Deux couples du Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu prendront part au Défi de Patinage Canada qui aura lieu du 3 au 7 décembre, au Sportsplexe 4 glaces à Pierrefonds.

Mira Samoisette et Alexander Seidel se sont qualifiés grâce à leurs récentes performances à diverses compétitions.

Ils avaient terminé en quatrième place aux Championnats de section A dans la catégorie junior danse tenus dernièrement à Sherbrooke.

De leur côté, le couple formé d'Alycia O'Leary et Oliver Grütter a décroché une cinquième place dans la catégorie junior danse à cette même compétition.

Auparavant, le couple Mira Samoisette et Alexander Seidel s'était classé cinquième à la compétition Georges-Éthier, alors que le tandem Alycia O'Leary et Oliver Grütter terminait septième.

De plus, Mira et Alexander avaient raflé l'argent au programme libre et le bronze au programme court à la compétition *Autumn Skate* tenue à Ottawa

Ces résultats leur permettront de défendre les couleurs du Québec au Défi de Patinage Canada, une compétition nationale qui regroupera les meilleurs patineurs du pays. ■

Alycia O'Leary et Oliver Grütter.

(Photo TC Media – Stéphanie Brûlé)

Mira Samoisette et Alexander Seidel.

(Photo TC Media – Stéphanie Brûlé)

Une compétition réussie

Plus de 300 patineurs et une soixantaine d'équipes ont participé à la compétition Michel-Leblanc, les 14, 15 et 16 novembre, au Colisée Isabelle-Brasseur. Les membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu ont récolté une vingtaine de médailles. ■

TOUS LES JOURS
NAVIGUEZ
RESTEZ INFORMÉ
RÉAGISSEZ
www.canadafrancais.com
LE PARFAIT COMPLÉMENT À VOTRE JOURNAL!
4835954

LE CANADA FRANÇAIS

SPORTS ET LOISIRS

(Photo Calgary Stampeders)

Simon Charbonneau-Campeau a capté deux passes, dont une de 61 verges, dimanche dernier, en finale de la division ouest, contre les Eskimos d'Edmonton.

Un ancien Géant à la Coupe Grey

SIMON CHARBONNEAU-CAMPEAU CONTRIBUE AUX SUCCÈS DES STAMPEDERS

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Pour une deuxième année de suite, Simon Charbonneau-Campeau sera de la finale de la Coupe Grey. Après la défaite dans l'uniforme des Tiger Cats de Hamilton la saison dernière contre les Roughriders de la Saskatchewan, l'athlète originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu tentera cette fois d'aider les Stampeders de Calgary à remporter le championnat de la Ligue canadienne de football ce dimanche, au BC Place, à Vancouver.

L'occasion sera belle pour lui de disputer un match d'une telle importance contre son ancienne équipe. À l'écart du jeu en raison d'une blessure l'an dernier, Simon Charbonneau-Campeau fait partie de l'excellente brigade des receveurs de passe des Stampeders.

«On a connu un bon match contre Edmonton en demi-finale et on part favoris. Mais ça ne veut rien dire. On doit arriver là-bas bien préparés. C'est un match important, mais la préparation demeure la même», nous racontait l'ancien joueur des Géants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu lorsqu'on l'a joint lundi après-midi à Calgary, au lendemain de la victoire convaincante des Stampeders, 43 à 18, aux dépens des Eskimos.

Simon Charbonneau-Campeau a capté deux passes, dont une de 61 verges. Il a également réussi un plaqué sur les unités spéciales.

«Je me sens impliqué avec les Stampeders. J'ai gagné la confiance des entraîneurs et du quart-arrière. Ça va très bien. Je joue à l'attaque et sur toutes les unités spéciales», ajoute-t-il.

COMMOTION CÉRÉBRALE

En saison régulière, l'athlète de 6 pieds et 4 pouces et 211 livres a disputé quinze matchs, captant treize ballons pour des gains de 233 verges. Il a également effectué sept plaqués sur les unités spéciales.

Il a inscrit son premier touché dans la Ligue canadienne le 6 septembre contre les Eskimos.

Un mois plus tard, Simon Charbonneau-Campeau a subi une commotion cérébrale à la suite d'un solide plaqué de Marshay Gray des Roughriders. «C'était tout un *hit*. Je suis demeuré inconscient sur le terrain. C'est la première fois que j'étais victime d'une commotion cérébrale», mentionne-t-il.

Le joueur de 26 ans a raté les trois matchs suivants pour revenir au jeu à la dernière joute de la saison, contre les Lions de la Colombie-Britannique.

« Je me sens impliqué avec les Stampeders. J'ai gagné la confiance des entraîneurs et du quart-arrière. Ça va très bien. Je joue à l'attaque et sur toutes les unités spéciales. »

MARQUE DE CONFIANCE

Sélectionné en quatrième ronde (25e au total) par les Tiger Cats au repêchage de 2012 de la Ligue canadienne de football, le Johannais a passé deux saisons à Hamilton où il a capté neuf ballons pour 115 verges en 27 parties. En 2013, il a été partant lors de deux matchs.

En janvier 2014, les Tigers Cats l'ont échangé contre un autre receveur de passe, Spencer Armstrong.

«Les Tiger Cats me voulaient puisqu'ils m'ont repêché. Mais avec le changement du personnel d'entraîneurs l'année suivante, ça ne fonctionnait plus. Les Stampeders sont venus me chercher et m'ont accordé une belle marque de confiance», dit-il.

Simon Charbonneau-Campeau écoule la troisième et dernière année de son contrat. Il deviendra donc joueur autonome à la fin de la saison. «Mais pour l'instant, ce qui est important, c'est le match de la Coupe Grey», insiste-t-il.

CHEMINEMENT

Rappelons que Simon Charbonneau-Campeau évoluait comme gardien de but avec l'équipe de soccer du Celtix senior du Haut-Richelieu avant de se lancer dans le football au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Il a disputé une seule saison avec les Géants, en 2007. Il avait alors capté 17 passes pour un total de 318 verges.

Il a par la suite fait sa marque avec le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, remportant deux années d'affilée le titre de joueur par excellence du football universitaire québécois.

Simon Charbonneau-Campeau s'est dit d'ailleurs très heureux de la victoire des Géants à la finale du Bol d'or, le 14 novembre dernier. ■

Les Huskies champions du football senior

VICTOIRE DE 36 À 18 EN FINALE CONTRE LES PANTHÈRES DE MONTRÉAL

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Les Huskies ont remporté le premier championnat de l'histoire de la LFS12, samedi dernier, au Stade Alphonse-Desjardins. L'équipe de football senior de Saint-Jean-sur-Richelieu a renversé les Panthères de Montréal par la marque de 36 à 18 pour mettre la main sur le trophée.

Devant une trentaine de partisans venus braver le temps plutôt frisquet, les Huskies n'ont jamais vraiment mis en doute leur victoire.

Les Panthères, précisons-le, ont accédé à la finale par défaut. Ils avaient perdu en demi-finale contre les Dinomytes de Valleyfield, mais ceux-ci ont déclaré forfait en raison d'un non-respect des ententes de paiement avec la ligue et d'avoir aligné un joueur non éligible lors des deux derniers matchs de la saison.

BON DÉPART

L'attaque au sol, menée par l'excellent travail de la ligne offensive et des porteurs de ballon, Nicolas Tremblay et Laurence-Olivier Viens, a permis aux Huskies de contrôler le ballon. Quelques longs jeux aériens et une défensive alerte ont fait le reste des dommages.

Les visiteurs ont été les premiers à l'attaque. Dès le quatrième jeu, Jeffrey Cotes a intercepté une passe pour retourner le ballon sur une distance de 48 verges pour le touché. Jonathan Duquette a ajouté la transformation.

De retour à l'attaque, les Huskies ont doublé leur avance grâce à quelques bonnes courses de Laurence-Olivier Viens et Nicolas Tremblay. Ce dernier a mis la touche finale avec une course de cinq verges pour le touché.

Les Panthères ont utilisé la voie des airs pour effectuer une belle poussée jusqu'à la porte des buts. Ils ont complété la séquence par une passe de sept verges captée par Guillaume Dagenais pour le touché. La transformation a été ratée.

Les Huskies ont creusé l'écart à 16 à 6 à la suite d'un touché de sûreté concédé par la troupe montréalaise.

Avant la mi-temps, les Johannais y sont allés d'une poussée payante avec des attrapées spectaculaires d'Alexandre Blais et d'Angelo Saran. Ce dernier a capté une passe de 25 verges dans la zone des buts pour porter le score à 23 à 6.

(Photo TC Media – Julien Saguez)

Les Huskies sont les premiers champions de la ligue de football senior LFS12.

DÉFENSIVE

Au retour de la pause, après avoir stoppé les Panthères, les Huskies ont cafouillé sur des ballons échappés et des mauvaises remises, ouvrant la porte aux Panthères. Une passe de 63 verges à Guillaume Dagenais leur a permis de réduire l'écart à 23 à 12.

L'offensive des Huskies a répliqué avec une passe de 38 verges de Steve Morin à Alexandre Blais, ce qui a mené à un placement de 35 verges de Jonathan Duquette.

Tirant de l'arrière 26 à 12, les Panthères ont tenté en vain une feinte de botté de dégagement sur un quatrième jeu. Les Huskies en ont profité pour ajouter trois autres points au tableau avec un placement de 36 verges de Jonathan Duquette.

Les Panthères ont refusé de baisser les bras. Quelques longs jeux et une punition de rudesse contre les Huskies ont conduit à un touché de Michel-Ange Pierrecin qui a capté une passe de 21 verges. La transformation de deux points a été ratée.

Les Huskies ont enfoncé le dernier clou avec une interception de Dany St-Martin qui a franchi 43 verges pour le dernier majeur du match. ■

ÉQUIPE D'ÉTOILES

Sept Géants au tableau d'honneur

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Avec la saison qu'ils viennent de connaître, ce n'est pas surprenant de voir autant de Géants au tableau des honneurs individuels de la Ligue collégiale de football du Réseau du sport étudiant du Québec.

Les champions du dernier Bol d'or sont représentés par sept joueurs au sein de l'équipe d'étoiles de la division 2.

À l'attaque, le porteur de ballon Samuel Dupuis, le quart-arrière Nicolas English, le receveur de passe Kevin Duprey, ainsi que les joueurs de ligne, Pierre-Karl Lanctôt et Philippe Cantin ont été sélectionnés.

En défensive, le joueur de ligne Jonathan Arseneault et le demi-défensif William Jouan-Ladouceur ont obtenu leur place dans cette équipe d'étoiles.

MÉRITES INDIVIDUELS

Par ailleurs, trois porte-couleurs des Géants ont reçu des honneurs individuels.

Ainsi, Samuel Dupuis a été nommé le joueur offensif par excellence. Le numéro 23 des Géants a connu une saison exceptionnelle, établissant un record de tous les temps pour le nombre de verges de gains au sol (1704 en 251 courses, incluant onze touchés, un autre sommet chez les porteurs de ballon).

Pierre-Karl Lanctôt a pour sa part été choisi le joueur de ligne offensive par excellence. Le vétéran de trois saisons a été un rouage important dans les succès de l'équipe. L'an prochain, il s'alignera avec le Rouge et Or de l'Université Laval.

En défensive, Jonathan Arseneault a été élu le joueur de ligne par excellence. En saison régulière, il a cumulé 29 plaqués, dont six plaquages du quart-arrière.

Le colosse numéro 98 a été un pilier à la défensive durant son séjour de trois saisons avec l'équipe.

Enfin, le receveur de passe Francis Lacombe a reçu le mérite académique chez les Géants, soulignant la qualité de ses résultats scolaires. ■

(Photo TC Media – Archives)

Samuel Dupuis

CE VENDREDI NOIR, BRANCHEZ-VOUS À VIRGIN MOBILE. VOUS NE LE REGRETTEREZ PAS!

Du 27 nov. au 1er déc. Ne manquez pas votre chance.

Samsung GALAXY S4

LE FORFAIT OR À 45 $/mois VOUS DONNE DROIT À :

- Appels **ILLIMITÉS** les soirs dès 17 h et weekends
- Messagerie texte et photo **ILLIMITÉE** partout au Canada et aux É.-U.
- Messagerie texte **ILLIMITÉE** à l'international
- 300 minutes partout au Canada
- 300 Mo de données
- Boîte vocale et afficheur

Virgin mobile

NOUS SOMMES GENTILS, ALORS VENEZ NOUS VOIR.

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu
450 349-2537

Offre d'une durée limitée. Les prix peuvent changer sans préavis. Des frais mensuels pour le 911 s'appliquent au N.-B. (53 ¢), en N.-É. (43 ¢), à l'Î.-P.-É. (70 ¢), en Sask. (62 ¢) et au QC (40 ¢). Les appels partout au Canada s'appliquent aux appels faits du Canada à un numéro canadien, ou aux appels reçus de tout numéro quand vous êtes au Canada. Les minutes supplémentaires coûtent 50 ¢/minute. Les frais d'interurbains pour les appels aux É.-U. coûtent 50 ¢/min en plus de votre tarif local à la minute. Les données supplémentaires coûtent 5 $/100 Mo. La messagerie texte et photo illimitée n'est valide que pour les messages envoyés du Canada. Les textos envoyés à partir des États-Unis ou à l'international, les messages texte de luxe, les alertes par texto, les messages envoyés par une application de messagerie instantanée et les messages commutés ne sont inclus dans aucun forfait et entraînent des frais supplémentaires. Des frais d'activation uniques de 15 $ peuvent s'appliquer. Frais de carte SIM en sus (4,99 $). Si vous mettez fin à vos services avant l'échéance prévue, des frais s'appliqueront; consultez votre entente de service pour les détails. Taxes en sus. Les offres et avantages de Membre peuvent changer ou être annulés à tout moment sans préavis. © 2014 Samsung Electronics Canada inc. Tous droits réservés. Samsung et Samsung Galaxy S4MC sont des marques de commerce de Samsung Electronics Canada, inc. ou de ses filiales, et sont utilisées avec permission. Images d'écran simulées. Certains modèles et certaines couleurs de téléphone peuvent ne pas être offerts chez les détaillants. D'autres restrictions s'appliquent; visitez virginmobile.ca pour les détails. La marque de commerce VIRGIN et la famille de marques associées sont la propriété de Virgin Enterprises Limited et sont utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont des marques de commerce de Virgin Mobile Canada ou des marques de commerce et la propriété de leurs propriétaires respectifs.

>5929758